

Le temps de parole

LA PLACE DES FEMMES
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Pourquoi les femmes
quittent-elles la politique ?

30^e anniversaire de
la création de l'ADQ

Entrevues pour découvrir
les membres du CA

Comité de rédaction 2024-2025

Caroline Simard
David Birnbaum
René Blouin
Rita Dionne-Marsolais
Gérald Latulippe
Lise Lavallée
Gilbert Paquette
Élodie Samson
Christine St-Pierre
Alexandra Takech

Le Temps de parole est publié par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Rédactrice en chef

Caroline Simard

Collaboration

Line Beauchamp	Denis de Belleval	Marc Picard
François Benjamin	Alexandre Dumas	Marc H. Plante
Raymond Bernier	Émilie Foster	Christine St-Pierre
Hubert Benoit	Janvier Grondin	Carole Thériberge
Yvan Bordeleau	Lisette Lapointe	Dave Turcotte
Jean Charest	Christian Lévesque	
Jean-Pierre Charbonneau	Catherine Morissette	

Révision

Marie-Michèle Emond	Aminata Pène
Marie-Ève Lapierre	Caroline Simard

Conception et réalisation

Direction des communications

Impression

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Secrétariat du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 2.31,
Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 266-1101, poste 70344
Courriel : cepanq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé : 978-2-555-00462-7
PDF : 978-2-555-00463-4

Sources

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent du fonds de l'Assemblée nationale du Québec ou des ex-parlementaires eux-mêmes.

Site Internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

[Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec
\(assnat.qc.ca\)](http://Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec (assnat.qc.ca))

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles à cette adresse.

Table des matières

2 L'édito de Caro

3 Conseil d'administration 2024-2025

5 Entrevue avec
M. Normand Jutras

8 Entrevue avec
M. Guy Ouellette

11 Entrevue avec
M^{me} Lise Thériault

14 Entrevue avec
M. Daniel Ratthé

17 Entrevue avec
M^{me} Manon Blanchet

20 Entrevue avec
M^{me} Agnès Maltais

23 Les affaires courantes

23 Prix du cercle

25 Rapport de la présidente
sortante, M^{me} France Dionne

27 Les comités du Cercle
en rafale

35 Sous l'œil des photographes

41 Le Cercle en action

41 Nouveau projet du Cercle :
des présentations aux nouvelles
et nouveaux arrivant(e)s

43 Présence du Cercle à la
Commission des institutions

44 Articles

44 L'amitié en politique

46 Trentième anniversaire
de la création de l'Action
démocratique du Québec

52 Comme si le 3 juin 2003
n'avait jamais existé!

54 Pourquoi les femmes
quittent-elles la politique?

57 S'adapter encore?
Pourquoi?

58 Ma vie de nomade

60 La souveraineté
parlementaire du Québec
est-elle en péril?

62 Le malaise démocratique :
un défi auquel le Québec
n'échappe pas

64 Le Mouvement pour
une démocratie nouvelle
a 25 ans

65 Un lien durable entre
la Fondation Jean-Charles-
Bonenfant et le Cercle

67 Je me souviens

67 L'ex-premier ministre
Louis-Olivier Taillon décédait
il y a plus de 100 ans

70 En première lecture

78 En deuxième lecture

79 Dans la bibliothèque de...

79 M^{me} Rita Dionne-Marsolais

82 À l'Assemblée nationale

82 Cérémonie de dévoilement
du portrait officiel de M. Jacques
Chagnon, 45^e président

84 À l'écran

84 Mémoires : Miroir
de l'histoire politique
du Québec depuis 2004

85 Hommages

86 M. Lucien Lessard

87 M. Yves Michaud

88 M. Benoît Pelletier

90 M. Fernand Lalonde

92 M. Yvon Picotte

94 M. Marcel Parent

95 Souvenons-nous de...

97 Distinctions

97 Création de la Chaire
de recherche Jacques-Parizeau
en politiques économiques

99 M. Yvan Bordeleau accueilli
au Panthéon des anciens
du Collège Mont-Saint-Louis

101 Remise d'un doctorat
honorifique par
l'Institut national de
la recherche scientifique
à M^{me} Pauline Marois

102 Prix « Artisan de la
Fête nationale » remis
à M^{me} Louise Harel

103 Une murale en hommage
à M. René Lévesque

104 M. Pierre Moreau,
nouveau sénateur canadien

105 Le Prix de la justice
2023 remis à M. Benoît Pelletier
à titre posthume

106 M. Jean-Marc Lacoste,
nouveau membre du Groupe
des Grands Verdunois

107 Ex-parlementaires en action

Mention rectificative

Veuillez prendre note de la
mention rectificative suivante :

Dans le dernier numéro de
la revue *Le Temps de parole*
(vol. 23, n° 1, décembre 2023),
vous auriez dû lire :

- Page 72, Rubrique
En première lecture, que le
titre de l'ouvrage de Ghislain
Harvey est plutôt
Le conseiller principal.

- Page 96, *Hommage à
M. Léandre Dion*, décédé
à l'âge de 85 ans et 3 mois.

L'édito de Caro



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

L'éloquence, ça vous interpelle? Personnellement, quand je pense à l'art de bien s'exprimer, présent naturellement en politique, je me remémore de grands ex-parlementaires tenir un discours de qualité, tantôt émouvant, tantôt fort persuasif, avec un regard expressif, souvent révélateur de convictions probantes ancrées au plus profond d'eux-mêmes.

Je me rappelle d'anciens collègues ministres et des oppositions officielles qui avaient le don et l'opportunité de partir sur une belle lancée, beaucoup plus aisément que d'autres, moi, y compris, étant identifiés comme des députés d'arrière-ban, limités à écouter et à voter durant les périodes de questions et, souvent aussi, en commissions.

Je me souviens de collègues du Cercle qui ont émis des commentaires au sujet d'ex-politiciens et amis, charismatiques et d'une agréable compagnie, qui étaient de très bons orateurs.

Et puis me reviennent inéluctablement à l'esprit les propos des participantes aux entrevues individuelles réalisées auprès des femmes ex-parlementaires ayant quitté volontairement la vie politique active, étude ayant été mandatée par le Cercle des ex-parlementaires, et plus particulièrement ayant été initiée par le Comité des femmes dirigé par Marie Malavoy. Merci à toi Marie! Merci de m'avoir invitée à être membre du Comité d'encadrement de ce mandat de recherche avec toi.

Maintenant, quand je repense aux faits saillants de cette démarche qualitative, cela ressasse en moi bien des souvenirs de l'époque. De la femme ayant toujours été forte à celle fragilisée par un premier

mandat difficile, de la fille de région si heureuse en circonscription à cette même fille malheureuse au Parlement, j'ai pris un bon recul depuis et j'ai fait le point et la paix, en majeure partie, grâce au Cercle.

En 2018, à la veille d'une nouvelle campagne électorale, et bien que j'aie voulu quitter la vie politique pour une multitude de raisons que mes 21 ex-collègues et amies parlementaires ont su verbaliser de façon convaincante, je suis restée pour être emportée par une vague. Je ne suis pas la seule à avoir fait le choix de me représenter. Toutefois, pour cette raison, je ne fais pas partie de l'échantillon de l'étude mais en partage les principales conclusions.

Mesdames, je vous remercie de votre contribution en notre nom à toutes. Nous sentir utiles et reconnues à notre juste valeur dans cette fonction privilégiée qui aura été la nôtre à toutes et tous est logique et plus que raisonnable. C'est pourquoi ce travail scientifique s'inscrit dans une lignée d'actions qui doivent se poursuivre pour qu'un jour enfin, la fonction de parlementaire soit davantage respectée et, surtout, adaptée aux réalités vécues par les femmes et les hommes qui ont forgé notre histoire, qui s'investissent dans ce but et qui y travailleront dans le futur.

Je vous souhaite une excellente lecture!

Je me permets une dernière relance! Nous vous réservons un numéro spécial qui portera sur l'année de notre 30^e anniversaire et sur vos meilleurs souvenirs de ces 30 dernières années avec l'Amicale des anciens et le Cercle. Il est toujours temps de nous envoyer votre matériel!

Conseil d'administration 2024-2025

Membres du conseil
d'administration
du Cercle des
ex-parlementaires de
l'Assemblée nationale
du Québec lors de
l'assemblée générale des
membres du 8 mai 2024

Président

M. Normand Jutras
Député de Drummond (1994-2007)

Vice-présidente

M^{me} Manon Blanchet
Députée de Crémazie (1998-2003)

Trésorier

M. Daniel Ratthé
Député de Blainville (2008-2014)

Secrétaire

M. Guy Ouellette
Député de Chomedey (2007-2022)

Administratrices

M^{me} Agnès Maltais
Députée de Taschereau (1998-2018)

M^{me} Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel
(2002-2022)

Présidente sortante

M^{me} France Dionne
Députée de Kamouraska-Témiscouata
(1985-1997)



De gauche à droite : M. Raymond Bernier, M^{me} Lise Thériault, M. Daniel Ratthé, M^{me} Marie Malavoy, M. Normand Jutras, M^{mes} France Dionne, Manon Blanchet, Agnès Maltais, M. Dave Turcotte, M^{me} Caroline Simard et M. Guy Ouellette. Absents sur la photo : M. Christian Lévesque et M^{me} Marie Bouillé.

**Présidentes et
présidents des
comités du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec**

Comité des activités

M. Raymond Bernier
Député de Montmorency
(2003-2007, 2008-2012 et 2014-2018)

**Comité des archives
et objets de mémoire**

M. Dave Turcotte
Député de St-Jean (2008-2018)

**Comité des communications
(Le Temps de parole)**

M^{me} Caroline Simard
Députée de Charlevoix-Côte-
de-Beaupré (2014-2018)

**Comité sur le parlementarisme
et la démocratie**

M^{me} Marie Bouillé
Députée d'Iberville (2008-2014)

M. Christian Lévesque
Député de Lévis (2007-2008)
(Président sortant)

Comité des femmes

M^{me} Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke et de Taillon
(1994-1998 et 2006-2014)

**Comité adhésions
et nouveaux membres**

M^{me} Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel
(2002-2022)

Appel à la collaboration :

Un nouveau comité a été créé!
Si vous souhaitez vous joindre
à Lise Thériault pour l'aider à
recruter de nouveaux membres
parmi les ex-parlementaires, lui
écrire à lili.theriault@gmail.com



Le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec tient à remercier et souligner le travail de M. Maurice Richard, député de Nicolet (1985-1989) et de Nicolet-Yamaska (1989-1994) qui a agi à titre d'administrateur du conseil d'administration de 2018 à 2024.

Entrevue avec M. Normand Jutras, Président du CA du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, député de Drummond (1994-2007)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Depuis combien d'années participez-vous aux activités du Cercle, connu auparavant sous le nom de l'Amicale?

J'ai commencé à m'impliquer plus activement aux activités de l'Amicale à mon retour de l'Inde en 2012, où j'ai travaillé en tant que chargé de projets de 2007 à 2012 pour CVTech-IBC, une firme de Drummondville spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes de transmission à variation continue, destinés aux véhicules récréatifs, utilitaires et aux voitures de ville.

Depuis combien d'années siégez-vous au conseil d'administration de l'organisation?

Six ans. J'ai commencé à m'impliquer à titre d'administrateur en 2018. Plus ou moins un an après ma venue au sein du CA, je suis devenu secrétaire. J'ai accepté la vice-présidence en 2022 et, enfin, j'ai accédé récemment à la présidence.

Que vous a apporté le fait de siéger durant tant d'années au sein du conseil d'administration de l'organisation?

Au début, lorsque je me suis engagé dans le CA, c'était principalement parce que je souhaitais retrouver d'anciens collègues, renouer des liens avec le passé et retourner au Parlement. Au fil du temps, je me suis aperçu qu'il y avait beaucoup plus de possibilités que celles que j'avais imaginées, qu'il était possible d'organiser des formations et des conférences en parallèle, de participer à des comités qui se préoccupent de vrais enjeux et à des activités pertinentes, entre autres.



Comment percevez-vous l'évolution de l'organisation au fil des ans ?

Au départ, si je remonte à la création, puisque nous soulignons le 30^e anniversaire en 2024, je crois que c'était davantage dans un but social. À présent, le Cercle exerce un faire-valoir. L'organisation a changé sa façon de communiquer avec ses membres. Elle fait preuve de plus d'initiatives, s'est actualisée, a pris l'habitude d'ouvrir les débats qui sont nécessaires. Je pense à la démocratie, aux institutions, au parlementarisme, à la parité, au nombre de départs de femmes parlementaires de la vie politique ainsi qu'à la vie après la politique. Les comités du Cercle sont proactifs et porteurs de dossiers importants pour les ex-parlementaires. *Le Temps de parole*, quant à lui, a plus que doublé et traite maintenant d'un contenu varié plutôt que d'un thème principal par édition. J'ai bon espoir que tous ces changements positifs sauront profiter au Cercle dans le futur.

En une phrase, quel genre de leader êtes-vous ?

Je suis un responsable à l'écoute qui aime dégager des consensus et agir une fois la décision prise.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lorsque vous êtes entré au Parlement la première fois ?

La beauté des lieux. J'ai été impressionné par l'histoire du Québec et le vécu qui se trouve dans ce lieu, un sentiment de très grande fierté m'a animé. Être un élu, un député avec le privilège de siéger au salon du peuple et de faire partie d'une cohorte de 125 représentants est un privilège inestimable.

Votre lieu préféré et pourquoi ?

Le salon Bleu parce que c'est là que se prennent les grandes décisions et se livrent les grands discours. Les projets de loi y sont présentés en premier et y sont adoptés en fin de processus parlementaire.

Votre mot parlementaire favori et pourquoi ?

À l'ordre ! Quand je suis arrivé à l'Assemblée nationale, j'étais un peu décontenancé par le chahut qui s'y passait et les remarques désobligeantes.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspiré ?

Il y en a deux et ce sont des premiers ministres : Lucien Bouchard pour nous avoir amenés aux portes de la souveraineté ainsi que Bernard Landry pour la qualité de ses discours et ses talents d'orateur.

Votre souvenir le plus marquant en politique ?

La campagne référendaire a été l'événement marquant, mais aussi le fait d'avoir voulu retrouver un discours qui m'avait beaucoup ému. C'est le texte qu'avait écrit M. André Gaulin à l'occasion du jour du Souvenir, le 11 novembre 1997.

La crise du verglas en janvier 1998 fut également un événement marquant. Ma femme était alors partie avec sa mère et nos filles dans notre appartement à Québec pendant près d'un mois, et j'ai eu à gérer toute cette crise. Des gens ont cru que j'avais de l'électricité parce que j'étais député, mais j'ai dû leur répondre que nous ne sommes pas au-dessus des autres.

Votre plus belle destination dans le cadre d'une mission, s'il y a lieu ?

J'ai accompli plusieurs missions : France, Maroc, Niger et Égypte. Je dirais vraiment la France, j'aime beaucoup celle-ci, j'y suis souvent allé à titre personnel également. C'est mon pays d'adoption. C'est notre mère patrie, dotée d'une démocratie bien vivante. J'ai éprouvé du plaisir à discuter avec les parlementaires, c'était enrichissant. J'ai présidé la commission interparlementaire France-Québec

jusqu'à ma nomination en tant que ministre de la Sécurité publique.

La réalisation dont vous êtes le plus fier dans votre circonscription ?

J'en ai trois :

1. La réalisation de l'autoroute 55, entre Sherbrooke et Drummond (le doublement). Je me suis battu pour réaliser les travaux par tronçon et tout finaliser en 2004;
2. La diversification de l'économie de Drummondville, qui a été bénéfique pour la ville;
3. La modernisation de l'hôpital de Drummondville, qui était une priorité urgente lors de mon élection car il était dans un piteux état. En 1994, les femmes devaient se rendre dans un autre hôpital pour accoucher. Nous avons travaillé à recruter des médecins et à avoir un hôpital digne de ce nom.

Votre souvenir le plus cocasse en politique ?

Un jour, pendant mon mandat de ministre de la Sécurité publique, un crime est survenu dans la ville de Montréal. Cette journée-là, j'avais beaucoup de rendez-vous, la porte de mon bureau était demeurée ouverte et les journalistes se sont présentés pour m'interviewer. L'un d'eux m'avait demandé de lui assurer qu'un tel drame ne se reproduirait plus, une question que j'avais trouvée saugrenue.

Votre relation avec les gens de votre circonscription ?

J'étais à l'écoute des citoyens, je rencontrais les organismes communautaires, je participais à des soupers et des activités. La proximité de ma circonscription à la ville de Québec m'offrait l'avantage d'effectuer des allers-retours.

Je voulais améliorer le sort des gens de Drummond et j'y ai contribué à mon avis de façon efficace.

Une phrase inspirante ou une citation qui vous a accompagné durant votre carrière politique ?

Être fier d'être élu et de représenter dignement les citoyens de Drummond.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active ?

1. Bureau de circonscription
2. Collaboration
3. Fidélité

Pourquoi ces trois mots plutôt que d'autres ?

Ils correspondent exactement au devoir d'un député. Le bureau de circonscription, c'est là où tu dois être pour entendre et accueillir les citoyens; la collaboration avec le milieu est essentielle, puis la fidélité c'est autant avec les citoyens qu'envers le parti et le chef. Tu dois faire valoir ton point de vue au caucus pour l'avancement de la cause.

Une amitié née en politique avec une ou un ex-parlementaire d'un autre parti ?

Avec Lise Leduc, d'abord une voisine de banquette.

Un souvenir au salon Bleu ?

Lorsque j'étais membre de l'opposition, j'ai posé une question au ministre du Développement économique et régional, Michel Audet. En me répondant, il va dans une tout autre orientation. Je m'étais relevé et adressé au président en disant « J'ai l'impression de m'adresser au professeur Tournesol ». Le président, Michel Bissonnette, s'était interloqué et, après hésitation, avait rappelé la règle qui interdit qu'on interpelle un député par un autre nom que celui de sa circonscription.

Compléter les phrases suivantes :

Pour moi, le salon Rouge...

C'est mon assermentation comme ministre et des commissions parlementaires.

Pour moi, le salon Bleu...

C'est aussi le débat référendaire de 1995.

Si vous aviez le pouvoir de changer une chose actuellement à l'Assemblée nationale, que serait-elle ?

J'aimerais que le salon Bleu change de décorum et qu'il y ait

plus d'ordre; que les parlementaires se respectent plus entre eux puisque les gens que l'on représente nous regardent et je n'en suis pas très fier parfois!

Vous souhaitez nous présenter votre famille, n'est-ce pas ?

Oui, ma femme Andrée Bergeron, est infirmière. Elle est originaire de Drummondville. Nous avons trois filles, Émilie, Élisabeth et Marie-Andrée. Celles-ci nous ont permis d'être les grands-parents de huit petits-enfants dont cinq garçons et trois filles, toutes et tous domiciliés à Drummondville.

En terminant, que souhaitez-vous partager d'autre avec les lecteurs ?

J'ai beaucoup aimé faire de la politique, être ministre. Ça me désole toujours un peu d'entendre des politiciens quitter la politique avec amertume, parce que faire de la politique c'est noble!



MM. Normand Jutras et Pierre Duchesne lors de l'assermentation de M. Jutras, le 30 septembre 1994. M. Duchesne était alors secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec.



M. Normand Jutras en compagnie de M^{me} Céline Signori, députée de Blainville (1994-2001) et Bonhomme Carnaval, le 30 janvier 1996.

Entrevue avec
M. Guy Ouellette,
secrétaire du CA du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec, député de
Chomedey (2007-2022)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Vous êtes un nouvel administrateur. Pourquoi avoir présenté votre candidature pour rejoindre le conseil d'administration du Cercle ?

Contribuer à faire valoir le rôle que peuvent continuer à jouer les ex-parlementaires tout en continuant à SERVIR.

À votre avis, quelles sont les raisons pour lesquelles les ex-parlementaires devraient devenir membres du Cercle ?

Partager leur expertise en offrant du mentorat et en assurant par le fait même la continuité de l'importante fonction de député.

Brièvement, quel type d'administrateur, de collègue, voire d'homme êtes-vous ?

1. un travailleur d'équipe;
2. un homme très ouvert d'esprit, prônant l'amélioration continue;
3. un homme très minutieux.

Plus précisément, quel est le rôle d'un secrétaire ?

Bien documenter les sujets abordés et discutés, s'assurer de la précision des procès-verbaux des réunions et des assemblées générales ainsi que leur conservation tout en exécutant toute autre tâche inscrite aux règlements généraux du Cercle.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lorsque vous êtes entré au Parlement la première fois ?

Puisque je provenais du domaine policier et que le respect des institutions était très important, j'ai compris que ce lieu représente celui des GRANDES DÉCISIONS.

Votre lieu préféré au Parlement de Québec / Assemblée nationale et pourquoi ?

Les salles de commissions parlementaires où j'avais vraiment l'impression d'améliorer le sort de la population.

Votre mot parlementaire favori ?

Le mot FACTUEL.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspiré ?

M^{me} Lise Bacon, première députée de Chomedey, une femme d'exception qui m'a pris sous son aile dès ma première journée en politique et m'a transmis au cours de toutes ces années une sagesse dont je lui serai éternellement redevable.

Une intervention en commission parlementaire qui vous a particulièrement marqué ?

Le 26 octobre 2011, l'intervention de la ministre du Travail, M^{me} Lise Thériault, et ses échanges avec M. Michel Arsenault de la FTQ lors des consultations particulières sur le projet de loi numéro 33 abolissant le placement syndical dans le cadre des travaux de la Commission de l'Économie et du Travail (CET) demeureront pour plusieurs parlementaires une pièce d'anthologie.

La réalisation dont vous êtes le plus fier dans votre circonscription ?

La distribution d'effets et d'accessoires scolaires à de nombreux écoliers défavorisés de Chomedey qui fait maintenant figure de tradition annuelle et qui se perpétue encore plus largement aujourd'hui, et ce, de concert avec les bons offices de l'organisme Marraïne Étoilée.

La victoire la plus importante de votre carrière politique ?

L'élection générale du 7 avril 2014, un record absolu pour Chomedey avec 25 788 votes de majorité, soit plus de 73 % de tous les votants.

Un souvenir familial en politique ?

Mon assermentation à titre de député indépendant le 25 octobre 2018 entouré de tous les membres de ma famille immédiate et des membres de l'association libérale de Chomedey.

Une phrase inspirante ou une citation qui vous a accompagné durant votre carrière politique ?

La police et la politique ne vont PAS ENSEMBLE.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active ?

1. Contribution;
2. Évolution;
3. Partage.

Pourquoi ces trois mots plutôt que d'autres ?

Contribuer à servir la population. Permettre l'évolution du Québec. Partager notre expertise avec les autres parlementaires.



M. Guy Ouellette avec M^{me} Lise Bacon, députée de Bourassa (1973-1976) et de Chomedey (1981-1994), en 2009, une ex-parlementaire qui a toujours été présente et disponible pour lui.



MM. Guy Ouellette et Stéphane Bergeron, député de Verchères (2005-2018), qui signe la préface de *Qu'on accuse ou qu'on s'excuse*.

Une amitié née en politique avec une ou un ex-parlementaire d'un autre parti ?

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, un parlementaire aguerri et un homme authentique.

Compléter les phrases suivantes :

Pour moi, le salon Rouge...

C'est le salon des commissions pour la télévision.

Pour moi, le salon Bleu...

C'est le salon qui a trop souvent les allures d'une garderie durant une tempête de neige...

Un rituel ou une habitude que vous aviez toujours lorsque vous siégiez au Parlement ?

Me bercer dans mon fauteuil de président de commission parlementaire.

Une démonstration citoyenne digne de confiance dans Chomedey ?

Ma réélection 5 fois de suite étalée sur une période de 15 ans.

Si vous aviez le pouvoir de changer une chose actuellement à l'Assemblée nationale, que changeriez-vous ?

Je transformerais les travaux des commissions parlementaires en EXERCICE NON PARTISAN.

Quelles sont vos publications et les projets sur lesquels vous avez collaboré ?

Ouvrages :

- MOM (2005), Éditions Les intouchables
- MOM, les Hells Angels, 1994-2002 (2022), Éditions ADA
- Qu'on accuse ou qu'on s'excuse (2020), Éditions HUGO
- Autopsie de l'enquête bidon – UPAC (2022), Éditions ADA

Série télévisuelle :

- Le dernier chapitre (2001-2002)

Et avez-vous des projets futurs ?

Je collabore actuellement avec l'auteur et scénariste Luc Dionne à l'écriture d'une minisérie portant

sur *L'Appel* menant au second procès de « Mom » Boucher. Cette série factuelle de six épisodes, en ondes au début 2025, s'échelonne sur une période de cinq années de la guerre des motards débutant par une tentative de meurtre en mars 1997, l'acquittement de novembre 1998, les procédures d'APPEL jusqu'à la condamnation largement médiatisée de Boucher pour les meurtres des deux gardiens de prison en mai 2002. L'histoire mettra aussi en lumière dans les rôles clés un groupe fictif d'enquêteurs inspirants et inspirés au sein de l'escouade Carcajou, la procureure de la Couronne, M^e France Charbonneau et le délateur, Stéphane « Godasse » Gagné.

Un livre explicatif et détaillé auquel je collaborerai et dont Luc Dionne signe la préface suivra la mise en ondes de la série.

Par ailleurs, un autre projet sur lequel je collabore, *Printemps 2001*, verra aussi le jour avec Luc Dionne en 2025.



M. Guy Ouellette avec le scénariste et réalisateur québécois M. Luc Dionne.



M. Guy Ouellette sur le plateau de la mini-série *L'Appel*.
Source : Julie Perreault, réalisatrice.

Entrevue avec
M^{me} Lise Thériault,
administratrice du CA du
Cercle des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec, députée
d'Anjou-Louis-Riel
(2002-2022)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Vous êtes une nouvelle administratrice. Pourquoi avoir choisi de vous impliquer au sein du conseil d'administration du Cercle ?

Parce qu'il faut se souvenir de notre passé. C'est important de redonner à la communauté dans laquelle j'ai passé 20 ans de ma vie. Tous les parlementaires seront un jour des ex-parlementaires. Il faut avoir une association qui est forte et qui nous représente, défend nos intérêts et évite que les parlementaires tombent dans l'oubli.

Selon vous, quelles sont les valeurs ajoutées d'être membre du Cercle pour un(e) ex-parlementaire ?

Entretenir et maintenir des liens entre ex-parlementaires, en plus de pouvoir se raconter des belles histoires du passé. Des anecdotes il y en a beaucoup.

En trois phrases, quel type d'administratrice êtes-vous ?

1. Expérimentée, car avant de faire de la politique, j'ai siégé à plusieurs conseils d'administration bénévolement;
2. Dévouée, lorsque je prends un dossier, je m'investis à fond;
3. Généreuse de mon temps et de mes idées pour faire évoluer les choses au sein de mon association.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lorsque vous êtes entrée au Parlement la première fois ?

Le côté solennel et l'histoire, les murs chargés et imprégnés d'histoire, les tableaux, les photos. Ma réflexion fut vraiment de me demander quelle contribution à l'histoire je pourrais léguer moi aussi.

Votre lieu préféré au Parlement de Québec / Assemblée nationale (et pourquoi) ?

La Salle des drapeaux. C'est le plus bel endroit et il est méconnu. On connaît la fleur de lys, mais pas l'histoire de notre drapeau et de ses versions précédentes.



M. Jean Charest, premier ministre du Québec (2003-2012) et député de Sherbrooke (1998-2012), M^{me} Lise Thériault et M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale, lors de l'assermentation des député(e)s de la 39^e législature.

Et je me permettrai d'ajouter la salle 1.38 de l'édifice Pamphile-Le May, communément appelée la salle des Premiers-Ministres, où nous tenions nos caucus avec les regards de ces hommes et de cette femme rivés sur nous.

Votre mot parlementaire favori ?

« Monsieur le député, assoyez-vous, votre micro est fermé, je suis debout et il n'y a que moi qui aie la parole. » J'aimais ça, le président qui assoit son autorité.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspiré ?

Claude Béchard, au moment où il agissait pour la dernière fois à titre de leader pendant un bâillon, alors qu'il espérait vaincre la maladie. On aurait pu entendre une mouche voler, et l'on pouvait aisément deviner qu'il était malade. On percevait qu'il vivait pour la politique. C'est un souvenir empreint de nostalgie et de résilience. Nous buvions toutes et tous ses paroles.

Votre souvenir le plus marquant en politique ?

Alors que j'étais députée de l'opposition en 2002, nous avons à voter les crédits des orphelins de Duplessis. Et bien que les orphelins aient déjà reçu leur montant d'argent, nous devons voter les crédits en séance plénière. C'est la seule fois de l'histoire où un parti d'opposition a gagné un vote. Certains parlementaires croyaient que nous avions renversé le gouvernement du Parti Québécois parce qu'il avait perdu un vote en Chambre.

La réalisation dont vous êtes la plus fière dans votre circonscription ?

La totalité des écoles de l'arrondissement d'Anjou ont été rénovées ou agrandies durant mes mandats. À Anjou, il y a un boum démographique important avec l'arrivée des nouvelles familles.



M^{me} Lise Thériault et M. Guy Ouellette, député de Chomedey (2007-2022), coupant le ruban lors de l'inauguration en 2014 du poste de police de la Sureté du Québec de Salaberry-de-Valleyfield. Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2014.



M^{me} Lise Thériault durant sa 3^e participation à *Tout le monde en parle* à Radio-Canada, le 4 mai 2014.

Votre souvenir le plus cocasse en politique ?

En bâillon, à chaque fois que Mario Dumont se levait pour prendre la parole nous nous amusions à faire sonner le téléphone de Norbert Morin. Nous avons même été jusqu'à changer sa sonnerie de téléphone pour l'hymne national du Ô Canada en prenant bien soin de placer le téléphone de Norbert dans le bureau voisin.

Après 20 ans, regrettez-vous votre départ de la politique ?

Sans aucune hésitation, non. Si c'était à recommencer, je le referais. Je m'investirais autant parce que la politique est devenue au fil des années une passion, une seconde nature, et c'est dans la politique qu'on peut vraiment changer les choses. Toutefois, après 20 ans, j'avais besoin de me retirer, me reposer et me ressourcer pour mieux revenir et continuer d'agir différemment comme vecteur de changement.

Une phrase inspirante ou citation qui vous a accompagnée durant votre carrière politique ?

Dans la vie, tu peux calculer ce que tu gagnes mais jamais ce que tu perds. C'est une phrase qui m'a inspirée durant toute ma vie, en fait parce qu'il faut s'assurer que tout ce que tu vas proposer soit le plus possible gagnant-gagnant et que tout le monde y trouve son compte.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active ?

1. Passion
2. Détermination
3. Loyauté

Pourquoi ces trois mots plutôt que d'autres ?

Parce que je ne fais pas dans la nuance. C'est blanc ou c'est noir, jamais gris.

Une complicité née en politique avec une ou un ex-parlementaire d'un autre parti ?

J'ai développé des affinités avec Diane Lemieux à la suite de sa nomination à la Commission de la construction du Québec, d'où est née une amitié.

Un passage dans une émission de télévision que vous n'oublierez jamais ?

Celle où M. Guy A. Lepage avait invité dans une émission spéciale de Noël les héros qui luttèrent contre la corruption dans l'industrie de la construction. M. Dany Turcotte m'a offert en cadeau un bâton de baseball rose et mauve pour mieux me défendre après l'adoption de mes deux projets de loi qui faisaient le

ménage dans l'industrie de la construction. J'ai encore le bâton de baseball aujourd'hui et je ne m'en suis jamais servi.

Compléter les phrases suivantes :

Pour moi, le salon Rouge...

Des heures et des heures à étudier des projets de lois et à écouter les discours des collègues lors de l'adoption de projets de lois.

Pour moi, le salon Bleu...

Des heures et des heures en commissions parlementaires, notamment les études de crédits du premier ministre Jean Charest que j'ai présidées avec Bernard Landry comme chef de l'opposition officielle. Pas besoin de vous dire qu'il y a eu plusieurs interventions de ma part comme présidente pour rappeler à l'ordre les chefs des formations politiques.

Si vous aviez le pouvoir de changer une chose actuellement à l'Assemblée nationale, que changeriez-vous ?

J'aimerais que les ministres reçoivent les questions d'avance pour qu'ils puissent donner de vraies réponses et qu'on arrête de tendre des pièges. Les questions posées par les députés méritent d'avoir de vraies réponses.



M^{mes} Lise Thériault, alors ministre du Travail, et Diane Lemieux, lors de sa nomination à la direction de la Commission de la construction du Québec, le 25 janvier 2011. Source : Alain Roberge, photographe, Archives La Presse.

Entrevue avec
M. Daniel Rathé,
trésorier du CA du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec, député de
Blainville (2008-2014)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Vous avez joint le conseil d'administration après l'assemblée générale annuelle de 2022. En quoi consiste votre travail de trésorier ?

Il consiste à établir le budget de fonctionnement du Cercle, en fonction des revenus potentiels et des activités qui sont prévues au calendrier. Je dois m'assurer de la bonne gestion des finances du Cercle, autoriser les dépenses et établir avec les membres du CA les politiques s'y rattachant. J'agis aussi à titre d'interlocuteur auprès des autorités financières des deux paliers de gouvernement (Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada) et toute autre organisation qui interagit financièrement avec le Cercle. À cela s'ajoute mon imputabilité face aux membres du Cercle, à qui je rends compte annuellement de l'état des finances.

Brièvement, quel type d'administrateur êtes-vous ?

Je fais preuve de droiture et de rigueur. Je suis un travailleur d'équipe qui partage ses idées et contribue au bon fonctionnement de l'organisation. Je joue également un rôle d'ambassadeur pour promouvoir le Cercle des ex-parlementaires.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lorsque vous êtes entré au Parlement la première fois ?

Il y avait beaucoup d'excitation, d'euphorie. J'avais l'impression d'entrer dans un lieu mythique. Que tout était plus grand que moi. Lorsque je me suis assis pour la première fois au salon Bleu, je n'ai pu m'empêcher de penser à tous les grands événements qui se sont produits au sein même de cette Assemblée, aux décisions qui ont marqué les grandes orientations de la population québécoise, à ces hommes et à ces femmes qui ont pris place avant moi dans cette enceinte et qui ont influencé le cours de l'histoire. Je me sentais habité par une grande humilité.

Votre lieu préféré quand vous y êtes ?

Le restaurant Le Parlementaire. Bien qu'il ait été rénové depuis mon passage à l'Assemblée nationale, Le Parlementaire de l'époque était un lieu unique par son style, son architecture. Sur un plan plus personnel, il s'agit d'un lieu où j'ai fait des rencontres très agréables

avec des amis et d'autres fort intéressantes avec des invités spéciaux et des dignitaires. Il s'agissait d'un endroit neutre qui favorisait les échanges avec des collègues de tous les partis, où la camaraderie prenait plus de place que la partisanerie.

Votre mot parlementaire favori ?

Filibuster. Je ne connaissais pas ce mot avant de faire ma première intervention à la Commission des finances publiques où l'on m'a demandé de parler, ou devrais-je dire d'improviser, pendant une trentaine de minutes sur le fait que le Mouvement Force Jeunesse n'avait pas été invité à la Commission.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspiré ?

François Gendron, doyen de l'Assemblée nationale. Ce dernier est un homme chaleureux, juste et loyal qui n'hésite pas à partager ses connaissances, à prodiguer de judicieux conseils lorsqu'on lui demande. Et je pourrais continuer longtemps ainsi ! Mais surtout, c'est un modèle pour les parlementaires en raison de son parcours exceptionnel.

Votre souvenir le plus étonnant en politique ?

Je me rappelle, lors de mon premier séjour en Colombie avec la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) dans le cadre d'une mission d'observation électorale, avoir été agréablement surpris par la crédibilité et le respect que les organisateurs, ainsi que la population en général, avaient envers les parlementaires du Québec. J'ai vraiment senti à ce moment-là, en parlant avec des électeurs, que notre rôle pour la défense de la démocratie était d'une importance capitale à leurs yeux.



MM. Jacques Chagnon, député de Saint-Louis (1985-1994), de Westmount-Saint-Louis (1994-2018) et président de l'Assemblée nationale du Québec (2011-2018), et Óscar Arias Sánchez, président de la République du Costa Rica (1986-1990 et 2006-2010) et lauréat du prix Nobel de la paix en 1987, avec M. Daniel Rathé. Source : Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : François Nadeau. 2011.



M. Daniel Rathé, recevant le prix de Personnalité de l'année 2012 de la Chambre de commerce Bois-des-Filion-Lorraine en présence de ses conseillers politiques, M^{me} Marie-Josée Gagnon et M. Christian Goyer.



MM. Daniel Rathé, son père Léo Rathé et sa femme M^{me} Denise Larose, lors de son élection comme député de la Coalition avenir Québec, le 4 septembre 2012.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active ?

1. Enthousiasme
2. Détermination
3. Questionnement

Pourquoi ces trois mots plutôt que d'autres ?

Enthousiasme parce qu'avoir été élu député fut une grande source de bonheur, et j'entreprenais chaque journée avec une grande énergie et de façon positive. La vie politique me nourrissait.

Par nature, je suis une personne déterminée. Lorsque j'entreprends une action, je vais jusqu'au bout et c'est la même chose lorsqu'il s'agit de défendre mon opinion, de mettre de l'avant une idée, un projet.

Me questionner fait partie intégrante de mon processus de décisions. J'ai eu un parcours politique atypique et certaines de mes décisions ont fait l'objet de réflexions, que ce soit avant, pendant et après avoir fait des choix qui ont tracé mon passage en politique.

Gardez-vous des souvenirs particuliers d'ex-parlementaires d'un autre parti ?

Bien que nous ne nous soyons pas revus, je pense à deux ex-collègues du Parti libéral. Jacques Chagnon, député de Saint-Louis (1985-1994), de Westmount-Saint-Louis (1994-2018) et président de l'Assemblée nationale (2011-2018), avec qui j'ai eu l'opportunité de siéger à la COPA à titre de président de la Commission de la démocratie et de la paix. À l'époque, une belle complicité et une grande camaraderie s'était installée entre Jacques et moi. Et puis, Michelle Courchesne, députée de Fabre (2003-2012), avec qui j'ai souvent eu l'opportunité de partager la tribune lorsqu'elle était ministre de

l'Éducation et du Sport, et par la suite présidente du Conseil du trésor, puisqu'elle était aussi ministre responsable de la région des Laurentides. Elle était souvent appelée à participer à des événements sur la Rive-Nord au moment où j'étais député dans la circonscription de Blainville. Nos échanges ont toujours été cordiaux et souvent empreints d'humour.

Compléter les phrases suivantes :

Pour moi, le salon Rouge...

C'est l'endroit où j'ai eu le plus de plaisir à débattre. En toute humilité, je crois être un très bon orateur ayant une grande capacité de vulgarisation. J'adorais participer aux Commissions parlementaires pour l'étude de projets de lois, ce qui en soit est le vrai travail du parlementaire.

Pour moi, le salon Bleu...

C'est l'affrontement quotidien des forces en présence, une sorte de mal nécessaire... Je sens que je vais faire réagir ! C'est l'endroit où les groupes d'opposition peuvent poser des questions sur les décisions quotidiennes du gouvernement mais, en même temps, les questions ne soulèvent aucune réponse approfondie en raison des limites de temps imposées. Les participants y vont donc de questions et de réponses qui feront « la Une ». J'aimais participer à la période de questions au salon Bleu, mais ma préférence allait définitivement aux activités du salon Rouge.

Si vous aviez le pouvoir de changer une chose actuellement à l'Assemblée nationale, que changeriez-vous ?

Ce que je souhaiterais changer, ce sont les actions et les gestes impulsifs basés sur des perceptions et qui causent des injustices. Trop de réputations ont été ternies, des carrières ont été brisées sur des

décisions qui ont été prises pour faire officiellement bonne figure. Pour laver plus blanc que blanc. Mis à part le domaine de la politique, de tels gestes seraient difficilement justifiables et feraient l'objet de représailles dans n'importe quel autre milieu où les employés sont protégés. De plus, je pense que cela contribue en partie à alimenter le cynisme dans la population, et à certainement décourager des personnes ayant de très grandes qualités à se lancer dans l'arène politique.

En terminant, veuillez à nouveau compléter les phrases suivantes :

Le respect des parlementaires...

S'est perdu avec l'évolution de notre société. La « libre expression » sur les médias sociaux a grandement contribué à enlever l'objectivité des électeurs et a encouragé le langage ordurier à l'endroit des femmes et des hommes qui consacrent leur vie ou une partie de celle-ci à améliorer le sort de leur semblable.

La famille en politique...

C'est comme une « garde partagée » entre les membres de la famille de la personne qui occupe la fonction de député et la famille politique. D'une part en raison des exigences de la profession, il y a peu de place pour les moments de qualité en famille et les événements familiaux. D'autre part, les liens qui se tissent avec la famille politique jouent un rôle primordial dans l'accomplissement des fonctions parlementaires. Je crois qu'au final, les grands perdants sont trop souvent les conjoints, les enfants et même les amis.

Entrevue avec
M^{me} Manon Blanchet,
vice-présidente du CA du
Cercle des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec, députée de
Crémazie (1998-2003)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

**Vous êtes membre du conseil d'administration
du Cercle depuis combien de temps ?**

J'ai été élue administratrice lors de l'AGA d'octobre 2021. À cause de la pandémie, elle se déroulait à l'automne alors que les rencontres d'affaires étaient permises. J'ai été secrétaire de juin 2022 à juin 2024. J'ai maintenant le privilège d'être vice-présidente du CA depuis la plus récente assemblée.

**Selon vous, quelles sont les valeurs ajoutées d'être
membre du Cercle pour un(e) ex-parlementaire ?**

Lors de mon adhésion en 2003, c'était pour moi l'occasion d'avoir un congé de maman et de venir à Québec pour deux jours afin de revoir mes anciennes et anciens collègues puis rencontrer d'autres anciens parlementaires. Selon moi, cet aspect social du Cercle est très important que l'on ait décidé de quitter ou que l'on ait perdu son élection. Évidemment, cette adhésion ne se fait peut-être pas aussi rapidement si on a perdu son élection.

Brièvement, quel type d'administratrice êtes-vous ?

Je suis une administratrice active dans les discussions, engagée pour mes collègues ex-parlementaires et solidaire des décisions prises.

**Qu'est-ce qui vous a le plus marqué quand vous êtes
retrouvée au Parlement la première fois ?**

La première fois que je suis entrée au Parlement, j'étais attachée politique du député de Crémazie, M. Jean Campeau. C'était le jour de son discours sur le budget, le 9 mai 1995. J'étais très impressionnée par tout le décorum de cet événement et de pouvoir y assister assise dans les tribunes du salon Bleu.

Mais lorsque je suis entrée au Parlement, avec ma famille, le jour de mon assermentation en décembre 1998, je me suis rappelé les mots de ma grand-mère Jeannine à la suite de mon élection : il n'y a que 125 députés à l'Assemblée nationale du Québec et tu en fais partie.

Votre lieu préféré à l'intérieur des murs du Parlement et pourquoi ?

Celui de nos dîners dans un salon réservé aux députés du PQ derrière le Mini-débat, maintenant le Café du Parlement, où nous pouvions manger son menu ou celui du restaurant Le Parlementaire. Les députés arrivaient et partaient selon leur horaire. Nous discussions de tout et de rien ou bien de l'actualité du jour.

Il y avait aussi l'antichambre lors des travaux en soirée en session intensive où nous pouvions nous retrouver pour une pause entre collègues.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspiré ?

M. Jean Campeau, celui qui m'a engagée comme attachée politique en 1994. C'est lui qui m'a préparée à être la députée de Crémazie que j'ai été.

Votre souvenir le plus marquant en politique ?

Le départ du premier ministre Lucien Bouchard en janvier 2001. Quelle dure journée ça a été pour moi. C'était mon chef, celui avec qui je m'étais présentée en politique. Il était venu deux fois dans ma circonscription durant la campagne électorale, dont la veille du jour J à mon local électoral, puisque j'étais dans une circonscription baromètre.

La réalisation dont vous êtes la plus fière dans votre circonscription ?

L'ouverture du Centre communautaire d'Ahuhtsic. J'ai réuni autour d'une même table mes collègues députés voisins, tous libéraux (!), les conseillers municipaux ainsi que la commissaire scolaire qui était aussi la présidente de commission scolaire (CSDM). Nous avons monté le projet ensemble pour présenter une demande d'aide financière

à la ministre de la Métropole, ma collègue M^{me} Louise Harel. Nous avons eu cette aide financière qui, ajoutée à la participation des autres partenaires, a permis d'effectuer les travaux d'aménagements des locaux pour accueillir les organismes communautaires à compter de l'automne 2001.

Une phrase inspirante ou citation qui vous a accompagnée durant votre carrière politique ?

Il n'arrive jamais rien pour rien. C'est une phrase qui me suit dans la vie en général, qu'il m'arrive quelque chose de bon ou pas.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active :

1. Engagement
2. Implication
3. Empathie

Qu'est-ce qui vous a particulièrement touchée en politique ?

La reconnaissance des citoyens lorsque tu peux les aider. J'ai plusieurs moments en mémoire que ce soit comme attachée politique ou comme députée. Aider les citoyens et organismes de notre circonscription, c'est l'essence même de notre travail.

Une entrevue avec un média que vous n'oublierez jamais ?

M. Mario Cloutier, du journal Le Devoir, a voulu suivre deux nouvelles députées en 1998. Je l'ai donc rencontré au début de notre première session et à la fin de celle-ci. C'était une entrevue « avant et après ».

Compléter les phrases suivantes :

Pour moi, le salon Rouge...

C'est une salle de commissions parlementaires et de réception.

Pour moi, le salon Bleu...

C'est une salle pleine d'histoires où les grands débats de société sont tenus. À la fin de ces grands débats, des projets de lois sont adoptés et ces lois viennent protéger la population, corriger des situations inacceptables, mettre en place des institutions et des programmes venant en aide à la population.

Si vous aviez le pouvoir de changer une chose actuellement à l'Assemblée nationale, que changeriez-vous ?

Depuis toujours, c'est une affaire « de gars et de compétition ». Au cours des dernières années, certains dossiers ont pu être traités de façon non partisane.

Personnellement, je ferais en sorte que plus de dossiers soient traités de façon non-partisane comme ce fut le cas pour la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, un dossier porté par des députées de chaque parti qui ont travaillé ensemble.

Vos implications actuelles outre le Cercle ?

Je suis vice-présidente de la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ) et nouvellement membre du Comité consultatif de Lobbyisme Québec pour un mandat de trois ans.

Qu'est-ce que la démocratie pour vous ?

La démocratie est une chance que nous avons. Nous pouvons exercer notre droit de parole en toute sécurité lors des élections et référendums. Nous pouvons nous exprimer et manifester sans avoir peur d'être arrêté, tant que c'est fait légalement.

Et qu'est-ce que la vie après la politique ?

La vie après la politique, c'est l'arrivée de mon garçon Gyaume au début de l'année 2004. Un bébé chamboule l'horaire d'une famille mais c'était tout de même un horaire différent de celui de députée. Éventuellement, j'ai dû penser à retourner sur le marché du travail. Après tout, j'ai quitté l'Assemblée nationale à 35 ans!

Se trouver un nouvel emploi est difficile pour plusieurs ex-parlementaires. Tout d'abord, nous sommes associés à notre ancien parti politique pour de bonnes et de mauvaises raisons, notre expérience de parlementaire est difficilement explicable et reconnaissable sur le

marché du travail. La vie après la politique apporte beaucoup de changements dans notre vie car nous devons revenir à une vie plus normale : nous devons négocier avec un nouvel horaire, un nouvel emploi ou la retraite pour d'autres, les diverses invitations que nous avions ne viennent plus. Nous sommes moins sollicités.

Le Cercle des ex-parlementaires a évolué depuis sa création et veut être une référence pour les parlementaires qui doivent quitter l'Assemblée nationale pour leur transition vers leur nouvelle vie. C'est ce à quoi je veux travailler en tant que membre du CA du Cercle.



M^{mes} Louise Harel, députée de Maisonneuve (1981-1989) et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008) et Manon Blanchet, députée de Crémazie (1998-2003), lors de l'élection de M^{me} Harel à la présidence de l'Assemblée nationale du Québec en 2002.



M^{me} Manon Blanchet et M. Jean Campeau, député de Crémazie (1994-1998), lors de l'assermentation du cabinet du premier ministre Bernard Landry, 2001.



M^{me} Manon Blanchet et M. Lucien Bouchard, premier ministre du Québec (1996-2001) et député de Jonquière (1996-2001) au local électoral de cette dernière durant la campagne électorale provinciale de 1998.

Entrevue avec
M^{me} Agnès Maltais,
administratrice du CA du
Cercle des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec, députée de
Taschereau (1998-2018)



Caroline Simard

Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré
(2014-2018)

Vous avez rejoint le conseil d'administration du Cercle en 2023. Que vous apporte votre implication et quels avantages en tirez-vous en tant que membre ?

J'ai vraiment découvert le Cercle dans ma deuxième année de retraite de l'Assemblée. J'ai eu l'envie de revoir non pas les lieux, mais les gens, tous partis confondus, avec qui j'ai vécu ces fantastiques années de vie politique. J'y ai rencontré des ex-collègues toujours animés par la passion du Québec et de son développement. Par ailleurs, le Cercle me semble particulièrement actif et sensible à des préoccupations qui sont aussi les miennes. Le dernier colloque où nous nous sommes interrogés sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie et le travail des parlementaires est un bel exemple de l'actualité des travaux du Cercle.

En quelques mots, quel type d'administratrice êtes-vous ?

C'est le genre de question à laquelle les autres peuvent mieux répondre que nous... J'ai une bonne expérience des conseils d'administration (CA), j'ai participé à plusieurs CA avant et après mon passage en politique active. Je pense que je suis à l'écoute, respectueuse des idées des autres et je m'efforce d'être un élément positif. Mais si j'ai une opinion assurée, croyez-moi, elle sera aussi assumée.

Qu'est-ce qui vous a le plus marquée lorsque vous êtes entrée au Parlement la première fois ?

Hormis les éléments patrimoniaux qui forment et ornent les salles, j'ai ressenti le poids de l'histoire et la responsabilité de faire tout aussi bien, sinon mieux, que les gens qui m'ont précédée. Pensez au tableau *Le débat sur les langues*, à l'appel qu'il fait ressentir aux parlementaires d'aujourd'hui pour la défense de la langue française, et qui fait de notre Assemblée un lieu unique dans les Amériques.

Une ou un ex-parlementaire qui vous a inspirée ?

René Lévesque, qui était un grand leader, mais qui savait demeurer humble devant le pouvoir qu'on lui avait remis. Jacques Parizeau, pour avoir traversé le salon Bleu dans le but de féliciter Robert Bourassa, geste rarissime. J'ai travaillé de près avec Pauline Marois et Louise Harel, ce sont des femmes inspirantes qui ne perdaient jamais leur objectif de vue même dans les tempêtes.

Trois mots qui résument le mieux vos années passées en politique active et pourquoi ?

1. **L'engagement**, qui est un thème qui traverse non seulement ma vie politique, mais aussi ma vie artistique qui l'a précédée comme mes années de retraite. J'ai le sentiment depuis toujours que j'ai le devoir d'aider à changer le monde pour le mieux, à mon niveau, à ma façon, selon mes moyens.
2. **L'honnêteté**, envers soi-même comme envers les autres, dans mes rapports envers les gens de ma circonscription comme avec les parlementaires des autres partis. D'ailleurs, j'ai souvent constaté que l'honnêteté est une excellente stratégie pour aborder difficultés et adversaires. Et c'est gagnant à long terme.
3. **La responsabilité**, qui se promène main dans la main avec le devoir. Une fois élue, on est responsable de bien des choses. De ses idées, de celles de son parti, de la qualité de vie de sa famille et de celle de son personnel, de la manière ou de l'intensité de l'aide que l'on veut apporter, de grandes décisions comme de petites, qui façonneront la vie des gens. Et surtout, au salon Bleu, on est responsable de ses propos face à la population.

Quelle cause vous tient à cœur :

En politique ?

La qualité de la vie démocratique, car je crois que l'on perd en qualité dans la façon dont on débat, dans le ton comme dans la teneur des propos.

En général ?

La lutte contre la pauvreté, c'est pourquoi je préside la Fondation SABSA, la clinique qui vient en aide aux plus vulnérables dans le centre-ville de Québec mais aussi dans la région de la Capitale-Nationale.



M^{me} Agnès Maltais qui participe à la Guignolée de la Saint-Vincent-de-Paul dans le cadre d'une activité bénévole.



M. Patrick Huot, député de Vanier (2008-2012) et de Vanier-Les Rivières (2014-2018), M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018), MM. Michel Matte, député de Portneuf (2008-2012 et 2014-2018), André Drolet, député de Jean-Lesage (2008-2018), Sébastien Proulx, député de Trois-Rivières (2007-2008) et de Jean-Talon (2015-2019), Éric Caire, député de La Peltre depuis 2007, M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018), et M. Raymond Bernier, député de Montmorency (2003-2007, 2008-2012 et 2014-2018), au salon Rouge en 2018, durant l'étude de crédits de la région de la Capitale-Nationale.



MM. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean (2007-2018), André Boulerice, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques (1985-2005), M^{mes} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018), Diane Lamarre, députée de Taillon (2014-2018), M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière (2007-2022), M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette (2007-2022), et M. Jean-François Lisée, député de Rosemont (2012-2018), à la Parade de la Fierté à Montréal le 15 août 2016.



M^{mes} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018), Linda Goupil, députée de Lévis (1998-2003), et Marie Malavoy, députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014), lors de l'inauguration du monument en hommage aux suffragettes devant l'Assemblée nationale en 2012.



Les membres du CA de la Fondation SABSA présentant le résultat de la campagne 2019. Dans l'ordre habituel, M^{me} Isabelle Têtu, MM. Pierre Delagrave, Alexandre Têtu, M^{mes} Agnès Maltais, Maureen Guthrie, M. Yves Bédard et M^{me} Emmanuelle Lapointe. Source : Marie-Josée Marcotte.

Les affaires courantes

Prix du cercle

Prix Jean-Noël-Lavoie

Le 7 mai 2024, dans le cadre de son trentième anniversaire, le Cercle des ex-parlementaires a remis le prix Jean-Noël-Lavoie à M^{me} Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont (1994 – 2008), en reconnaissance de son implication au sein de l'association et de ses membres.

« Mme Rita Dionne-Marsolais est une femme de conviction qu'il me plaît de découvrir et avec laquelle collaborer est précieux. Amoureuse de la lecture, sa passion transparaît dans ses critiques. Toujours à l'écoute et proactive, elle inspire la confiance et avec raison! J'ai eu envie de soumettre sa candidature puisqu'elle constitue une fière alliée du *Temps de parole* ».

M^{me} **Caroline Simard**, rédactrice en chef, député de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018)

« Le Cercle a donc pu tirer avantage de sa ténacité, de son souci du travail bien fait, de sa capacité de livrer à temps, la procrastination ne faisant pas partie de sa vie, de son efficacité, [et] de son sens de la diplomatie [...] ».

Extrait de la présentation de : **M. Normand Jutras** vice-président du conseil d'administration du Cercle, député de Drummond (1994-2007)



Réaction de M^{me} Rita Dionne-Marsolais lors de la présentation du prix.



M^{mes} France Dionne, présidente du conseil d'administration du Cercle, Rita Dionne-Marsolais et M. Normand Jutras, vice-président du conseil d'administration du Cercle et présentateur du prix.

Prix René-Chaloult

Le 7 mai 2024, dans le cadre de son trentième anniversaire, le Cercle des ex-parlementaires a remis le prix René-Chaloult à M^{me} Christiane Pelchat, députée de Vachon (1985-1994), en reconnaissance de sa carrière de même que son apport et son implication au développement de son milieu.

« **Christiane est le symbole même de l'engagement pour la démocratie et la justice sociale, au Québec comme à l'étranger. Elle fut élue jeune députée à l'Assemblée nationale durant deux mandats puis présidente du Conseil du statut de la femme. Particulièrement préoccupée par les inégalités socio-économiques, ses travaux ont mené à la modification de la *Charte des droits et libertés* sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Sur le plan international, elle fut déléguée générale du Québec au Mexique et contribua à la formation d'élus dans plusieurs pays d'Afrique. Elle œuvre depuis de nombreuses années à la Fondation Serge Marcil, créée avec son défunt mari, qui vient en aide à des enfants abandonnés en Haïti. Christiane fait actuellement une maîtrise en droits des femmes, poursuivant ainsi ce qui fut un fil conducteur important de sa carrière. Sa détermination, son dynamisme, sa volonté de faire bouger les choses à la fois dans les textes de loi et dans la pratique en font un exemple d'ex-parlementaire de haut niveau.** »

Extrait de la présentation de :

M^{mes} Marie Malavoy, députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014), **Louise Harel**, députée de Maisonneuve (1981-1989) et Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008), **Claire Isabelle**, députée de Huntingdon (2018-2022), **Lucienne Robillard**, députée de Chambly (1989-1994) et **Carole Thériault**, députée de Lévis (2003-2007)



Réaction de M^{me} Christiane Pelchat lors de la présentation du prix.



M^{mes} France Dionne, présidente du conseil d'administration du Cercle, Christiane Pelchat et Lucienne Robillard, présentatrice du prix.



Rapport de la présidente sortante, M^{me} France Dionne

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre participation à cette assemblée générale annuelle 2024 soulignant les 30 années d'existence du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec. Des activités fort intéressantes l'accompagnent cette année dont une première au Moulin des Jésuites de Charlesbourg, centre d'interprétation de l'histoire bâti en 1742, notre présence à la période des questions, la remise des prix du Cercle des ex-parlementaires lors du dîner annuel du Cercle des ex-parlementaires, le petit-déjeuner des femmes parlementaires et ex-parlementaires ainsi que le déjeuner offert par la Présidente de l'Assemblée nationale.

Étant donné qu'il s'agit de mon dernier rapport annuel, et puisque c'est la dernière assemblée générale

annuelle que j'ai le plaisir de présider, je terminerai en indiquant que mes deux années à la présidence ont été fort bien remplies et c'est avec le sentiment du devoir accompli que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Rappelons la création il y a 30 ans de l'Amicale des anciens parlementaires avec le projet de loi 391 présenté par l'ex-député de Jeanne-Mance, Michel Bissonnet, adopté le 16 décembre 1993 et dont le premier président était l'ex-député de Laval, Jean-Noël Lavoie, suivi par 15 autres ex-présidents et ex-présidentes. Notons le développement du Bulletin de l'Amicale, aujourd'hui le *Temps de parole*, de la création de l'émission Mémoires des députés, de la création en 2004 des Prix de reconnaissance Jean-Noël-Lavoie et René-Chaloult, de celle de divers comités fort dynamiques, de l'implication à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et de Culture à Partager, des liens étroits avec la Société du patrimoine politique

du Québec et du changement de nom en 2019 pour le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, et j'oublie certainement plusieurs événements où le Cercle et ses membres ont fait leur marque!

Le conseil d'administration du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec est composé de six administrateurs élus par l'assemblée générale annuelle, incluant Christian Lévesque à titre de président sortant, Normand Jutras à titre de vice-président, Manon Blanchet à titre de secrétaire, Daniel Rathé à titre de trésorier ainsi qu'Agnès Maltais et Maurice Richard à titre d'administrateurs. Notons également la participation des présidentes et présidents des différents comités dont Raymond Bernier aux activités sociales, Manon Blanchet aux biographies et à la vie après la politique, Christian Lévesque pour le parlementarisme et la démocratie, Marie Malavoy pour les femmes anciennes



parlementaires, Caroline Simard aux communications et Dave Turcotte aux archives et objets de mémoire. Les membres du conseil d'administration et présidents des comités se sont rencontrés à huit reprises pendant l'année sous revue.

Notre mission est de rassembler les ex-parlementaires afin de maintenir des liens, de défendre leurs intérêts, de promouvoir et de mettre leur expérience au service de la démocratie et de favoriser le rayonnement des institutions parlementaires. **Notre vision** : être une association d'ex-parlementaires moderne, proactive et branchée sur les enjeux de l'heure pour faire rayonner nos institutions parlementaires et notre démocratie.

Nos valeurs : l'amitié au-delà de la partisanerie, le respect de l'autre, de nos opinions, de nos générations et de la démocratie, le partage de nos expériences, de nos idées, de notre histoire et de nos objectifs de mémoire, la collaboration avec les élus actuels, nos institutions, les citoyens et autres associations d'ex-parlementaires, la fierté d'être Québécoise et Québécois et d'avoir eu le privilège de représenter nos citoyens à l'Assemblée nationale, l'engagement à défendre et à promouvoir la démocratie.

Ces éléments de notre plan stratégique ont sûrement alerté différentes instances démocratiques du Québec puisque le Cercle des ex-parlementaires a reçu deux invitations à participer aux consultations tenues l'automne dernier. Les premières par le Directeur général des élections en révision de la Loi électorale du Québec ont permis la tenue d'un webinaire à tous les ex-parlementaires intéressés, tel que mentionné par Raymond Bernier dans son rapport d'activités. Celles tenues par la Commission des institutions sur le rapport de mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale ont permis au Cercle des ex-parlementaires de déposer le 20 novembre 2023 des commentaires écrits sur certaines recommandations de ce rapport, et ainsi permettre à Agnès Maltais, Manon Blanchet et la soussignée d'être entendues par la suite par les membres de cette Commission.

Rappeler ces éléments fondamentaux de notre plan stratégique, soit notre mission, notre vision et nos valeurs, vous permettront également de mieux apprécier les actions réalisées et les projets en cours par les membres du conseil d'administration et des différents comités au cours de la dernière année sous revue, et qui vous seront présentés dans quelques instants. Toutes et tous ont été très actifs pendant l'année sous revue et je tiens à les remercier pour leur dévouement, leur dynamisme et leur disponibilité.

Compte tenu toutefois de l'impossibilité de Christian Lévesque, président du Comité sur le parlementarisme et la démocratie d'être présent, j'aimerais souligner deux messages importants de sa part, le premier étant sur les échanges tenus avec l'ex-parlementaire Gil Rémillard, fondateur de la Conférence de Montréal qui souligne également son 30^e anniversaire, à l'effet que les ex-parlementaires sont invités à y participer gratuitement du 10 au 14 juin prochain à Montréal.

Il faudra s'inscrire! Le deuxième est à l'effet d'informer les ex-parlementaires présents à cette assemblée générale de la planification d'un colloque sur la démocratie et l'intelligence artificielle qui se déroulera l'automne prochain à Québec, nouveau sujet emballant mais également un défi à relever, selon Yoshua Bengio de l'Institut Mil, qui soutient

« que nos élus ne sont pas assez bien outillés pour faire face aux défis du phénomène ».

Avant de conclure ce rapport, j'aimerais adresser des remerciements tout spéciaux à notre coordonnatrice Alexandra Takech et à notre stagiaire Élodie Samson pour leur dévouement, leur disponibilité et leur innovation à nous accompagner dans nos différents mandats. Soyez assurées, Mesdames, de notre appréciation pour votre excellent travail! Nos remerciements s'adressent également à tous les membres de l'équipe de l'Assemblée nationale qui vous ont accompagnés durant la dernière année et pour les différents événements soulignant cette assemblée générale annuelle et notre 30^e anniversaire!

Je termine ce rapport par le souhait que la démocratie, étant maintenant plus fragile que par le passé, nous soyons tous alertés que rien n'est acquis, bien que certains pourraient dire que nous sommes privilégiés au Québec et au Canada. À titre d'ex-parlementaires, n'hésitons pas à nous impliquer au Québec auprès des jeunes et moins jeunes ou auprès des nouveaux arrivants, ou bien à l'extérieur du Québec en appui aux efforts des organisations internationales.

Merci de votre participation à cette 30^e assemblée générale annuelle!

France Dionne

Présidente

Députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)

Les comités du Cercle en rafale

Le Comité des archives et objets de mémoire



Dave Turcotte

Président du Comité des
archives et objets de mémoire
Député de Saint-Jean (2008-2018)

Quels sont les objectifs de votre comité ?

Le Comité des archives et des objets
de mémoire vise à :

- sensibiliser à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire politique nationale et régionale du Québec;
- sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives et objets de mémoire lorsqu'ils quittent la vie politique;
- honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives et objets de mémoire ou par tout autre moyen;
- développer la mise en valeur et promouvoir la valeur historique des archives et objets de mémoire;
- régionaliser ses actions.

Quelles sont les réalisations 2023-2024 de votre Comité et de ses partenaires ?

125^e anniversaire d'élection
de Félix-Gabriel Marchand

- Organisation de l'exposition *Vir Probus – Félix-Gabriel Marchand, homme de lettres et*

homme d'État (1832-1900) au salon Rouge de la Bibliothèque Saint-Luc (10 janvier au 25 février 2024).

30^e anniversaire d'élection
de Jacques Parizeau

- Organisation avec la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ) de l'exposition *Jacques Parizeau : d'architecte de la Révolution tranquille à premier ministre* à l'Assemblée nationale du Québec (18 mars au 6 avril 2024)^[1].
- Organisation avec la SOPPOQ des visites commentées de cette exposition à l'Assemblée nationale du Québec (30 mars 2024).
- Organisation avec la SOPPOQ de *L'Événement Jacques Parizeau* à l'Assemblée nationale du Québec (20 avril 2024). Au programme, conférence d'ouverture de l'historien Éric Bédard ainsi que deux tables rondes animées par la journaliste Gisèle Gallichan. La table ronde « Écrire sur Jacques Parizeau, les mots de Monsieur » a rassemblé Pierre Duchesne, Alain Lavigne et Jonathan Livernois. La table ronde « Travailler pour Jacques Parizeau » a, pour sa part, donné la parole à Daniel Paillé, Jean Royer et Sylvie Brousseau^[2].



[1] Affiche de l'exposition *Jacques Parizeau : d'architecte de la Révolution tranquille à premier ministre*.



[2] Table-ronde lors de *L'Événement Jacques Parizeau* à l'Agora de l'Assemblée nationale du Québec.



[3] MM. Daniel Rathé, Dave Turcotte et M^{me} Denise Larose.

Conférences-expositions

- Conférence-exposition *Trouver, collectionner, diffuser : patrimoine de nos anciens premiers ministres* au Musée de la civilisation dans le cadre des *Rendez-vous d'histoire de Québec* (13 août 2023).
- Conférence-exposition *Des premiers ministres de toutes les couleurs : le plaisir d'en collectionner les traces* à la bibliothèque municipale de Sainte-Anne-des-Plaines (30 avril 2024)^[3].

Musée virtuel d'histoire politique du Québec

- Création d'expositions virtuelles (Gédéon Ouimet, Joseph-Adolphe Chapleau, Jean-Jacques Bertrand et Jacques Parizeau).
- Rédaction de quiz pour le journal *Le Soleil* (Gédéon Ouimet, Joseph-Adolphe Chapleau, Jean-Jacques Bertrand, Femmes & politique, Nos premiers ministres 1 et 2).
- Participation à quelques entrevues médiatiques sur le patrimoine politique québécois.

CEPANQ

- Rédaction de textes pour le *Temps de parole* (Fleurdelisé, Gédéon Ouimet, Louis-Olivier Taillon).
- Présentation de documents d'archives lors du dîner-conférence du CEPANQ à l'ITHQ à Montréal (15 novembre 2023).
- Représentation du CEPANQ à l'inauguration du Carrefour de la Démocratie et de l'exposition permanente *Le vote : une histoire qui se raconte d'hier à aujourd'hui* dans les bureaux d'Élections Québec (21 février 2024).

Assemblée nationale

- Sélection des ex-parlementaires pour la prochaine saison de l'émission *Mémoires* au canal de l'Assemblée nationale.

Actuellement, quels sont les projets sur lesquels vous travaillez et que nous devons surveiller ?

- Organisation avec la SOPPOQ de l'exposition *Jacques Parizeau : d'architecte de la Révolution tranquille à premier ministre* à L'Assomption, sa circonscription lorsqu'il était député, ainsi que dans un lieu symbolique à Montréal.
- Organisation de nouvelles conférences-expositions sur nos premiers ministres et sur le patrimoine politique québécois.

Le Comité des femmes



Marie Malavoy

Présidente du Comité des femmes
Députée de Sherbrooke
(1994-1998) et de Taillon
(2006-2014)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Depuis 2016, le Comité des femmes poursuit sa double mission de travailler à l'obtention d'une loi sur la parité et d'accompagner des femmes qui font ou souhaitent exercer en politique. Plusieurs de nos actions témoignent de ces orientations. De plus, aux défis déjà connus concernant l'accès des femmes au monde politique (conciliation travail/famille, confiance en ses capacités, appriovissement des lieux de pouvoir, etc.) s'ajoute, ces années-ci, l'enjeu de la rétention des élues.

Y a-t-il des réalisations dignes de mention ?

Outre le fait de garder la parité au premier plan de notre mission, plusieurs autres réalisations sont dignes de mention.

Fondé en avril 2019 conjointement avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et le Comité des femmes, le club politique *Les Elles du pouvoir* compte actuellement plus d'une centaine de membres, candidates, élues ou ex-élues de tous les paliers du gouvernement et de tous les partis politiques. Marie Malavoy et Carole Théberge siègent au comité de coordination du club. Chaque année, plusieurs activités sont organisées pour offrir des occasions d'échange, de réflexion et de formation dans le but de soutenir l'engagement des femmes en politique.

Nous maintenons des liens avec le Cercle des femmes parlementaires, présidé par la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Soucy. Nous poursuivons le programme de mentorat offert aux élues en exercice par lequel elles peuvent être jumelées à des ex-parlementaires et échanger, en toute confidentialité, sur les préoccupations liées à leur vie politique.

Actuellement, quels sont les projets et les dossiers sur lesquels vous travaillez et que nous devrions surveiller ?

Nous avons indiqué l'an dernier notre préoccupation face au départ volontaire des femmes de la politique de façon plus importante que les hommes. Le projet de recherche sur le départ des femmes de la politique a pris son envol cette année. Nous voulons documenter les motifs qui ont conduit ces femmes à quitter la politique alors que dans des circonstances similaires, leurs collègues masculins demeurent en poste.

La recherche est confiée à M. Alexandre Dumas, chargé de cours à l'UQTR. Un comité d'encadrement composé de Marie Malavoy et de Caroline Simard accompagne ce dernier. Le chercheur demeure toutefois entièrement libre par rapport aux informations recueillies et aux analyses qui en découleront.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

Outre la publication des résultats de l'étude sur le départ des femmes de la politique, il sera pertinent de surveiller les mesures concrètes mises en place par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux Afghanes, la progression du club politique *Les Elles du pouvoir* et l'intérêt manifesté par les élues de l'Assemblée nationale pour le programme de mentorat.

Le Comité sur le parlementarisme et la démocratie



Christian Lévesque

Président du Comité sur le parlementarisme et la démocratie
Député de Lévis (2007-2008)

Son mandat s'est terminé le 9 octobre 2024.

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Le Cercle des ex-parlementaires souscrit pleinement à la mission de l'Assemblée nationale du Québec qui est de contribuer activement à la promotion et à la consolidation des institutions et des processus démocratiques. Dans ce cadre, le Comité sur le parlementarisme et la démocratie poursuit plusieurs objectifs essentiels :

- Offrir son expertise : Nos membres mettent leurs compétences au service des organismes œuvrant en observation électorale et en formation dans les démocraties émergentes. Cela inclut le soutien aux partis politiques, à la société civile ainsi qu'aux organisations vouées à l'avancement des droits des femmes et de la jeunesse;
- Développer des relations : Nous travaillons à renforcer nos liens avec d'autres instances d'anciens parlementaires, tant à l'échelle nationale qu'internationale, afin de partager nos expériences et nos pratiques;

- Promouvoir la démocratie : Notre engagement envers la démocratie s'étend également à la sensibilisation de la population générale en promouvant les valeurs démocratiques qui sont au cœur de notre société.

Quelles sont les avancées et les réalisations de votre Comité qui sont dignes de mention ?

Le 9 octobre dernier, à l'occasion du 30^e anniversaire du Cercle, notre Comité a organisé une conférence majeure sur l'intelligence artificielle (IA) ayant pour thème :

« Qui va gouverner demain : en quoi l'intelligence artificielle affecte et affectera le travail des parlementaires québécois ? » Cette conférence a permis de réunir d'éminents experts et parlementaires pour discuter des implications de l'IA sur le processus législatif et le rôle des élus.

Cet événement, organisé par M^{mes} Marie Bouillé, députée d'Iberville (2008-2014), et Linda Goupil, députée de Lévis (1998-2003), avec le soutien d'un sous-comité composé de plusieurs anciens députés, a été un franc succès. Nous avons eu le privilège d'entendre des interventions de plusieurs figures influentes, soit M^e Anne-Sophie Hulin, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, M. Gilbert Paquette, député de Rosemont (1976-1985), M. Jean-François Blanchet, directeur général des élections, M^e Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme, M. Thierry Warin, directeur et professeur titulaire du Département d'affaires internationales à HEC Montréal, et M. Ludovic Soucisse, directeur principal au département Communications et affaires publiques de l'Institut de recherche Mila. La journée a également inclus

une table ronde animée par M^{me} Valérie Borde, journaliste scientifique et conférencière, qui a permis aux représentants de la société civile d'exposer leur vision des défis posés par l'IA.

Qu'est-ce qui sera important pour votre Comité au cours de la prochaine année ?

Pour l'année à venir, notre Comité continuera de se concentrer sur des projets innovants, et nous invitons les anciens députés qui veulent s'impliquer à nous rejoindre. Nous prévoyons de :

- Continuer à explorer l'impact des technologies émergentes sur la démocratie : À la suite de notre conférence sur l'IA, nous envisageons d'organiser un second séminaire concernant d'autres technologies émergentes, telles que la blockchain, et leur potentiel pour renforcer la transparence et l'intégrité des processus électoraux;
- Renforcer les programmes de formation internationale : Nous intensifierons nos efforts pour offrir des formations aux leaders des démocraties émergentes, en collaboration avec des organisations internationales. Notre objectif est de partager notre expérience parlementaire québécoise pour soutenir le développement de pratiques démocratiques solides ailleurs dans le monde;
- Promouvoir l'engagement citoyen : Nous continuerons à encourager une plus grande participation dans les processus démocratiques à travers des formations offertes aux nouveaux arrivants.

Ces initiatives témoignent de notre engagement continu à promouvoir et à protéger les valeurs démocratiques qui définissent notre société.

Le Comité des activités



Raymond Bernier

Président du Comité des activités
Député de Montmorency
(2003-2007, 2008-2012
et 2014-2018)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Le Comité a pour objectifs de :

- contribuer au maintien des relations entre les ex-parlementaires;
- planifier et organiser les activités du Cercle au cours de l'année, en particulier les activités entourant l'assemblée générale annuelle à Québec et l'activité automnale se tenant à l'extérieur de Québec.

Quelles sont les activités de votre Comité qui sont dignes de mention ?

Le 15 septembre 2023, M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, a accepté de participer à un dîner virtuel offert aux ex-parlementaires afin de les informer des nouveautés à venir à l'Assemblée nationale, notamment le début des travaux dans le salon Rouge et les travaux à venir dans le salon Bleu, la mise en place du vote électronique et même l'ouverture d'une halte-garderie. Près d'une trentaine d'ex-parlementaires se sont connectés.

Le 15 novembre 2023, nous avons organisé un dîner-conférence avec comme invité M. Benoît Pelletier qui était intitulé *La perte du poids démographique du Québec au sein du Canada : ses raisons et ses conséquences*. Pour cette activité, nous avons invité les ex-parlementaires québécois de l'Association canadienne des ex-parlementaires d'Ottawa. Il y a eu près de 50 personnes qui se sont présentées, dont 4 ex-parlementaires d'Ottawa. Cette activité a été très enrichissante, et également la dernière occasion pour beaucoup d'entre nous d'y voir M. Pelletier.

Le 1^{er} février 2024, M. Jean-François Blanchet, directeur général des élections, a sollicité les ex-parlementaires pour un dîner de consultation sur les modifications à apporter à la *Loi électorale*. Une

fois de plus, près de 30 ex-parlementaires se sont connectés et ont pu ainsi contribuer à donner leurs points de vue et leurs idées pour améliorer la *Loi électorale* et son impact sur les élections provinciales au Québec.

Cette année marque le 30^e anniversaire du Cercle et, à cette fin, nous avons préparé une assemblée générale spéciale afin de favoriser les retrouvailles et également les discussions pour les objectifs à venir du Cercle. Je remercie ceux qui ont contribué activement à son organisation ou qui ont participé. J'aimerais également mentionner l'implication de Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018), et la remercier pour son coup de main pour l'organisation du 5 à 7 qui a eu lieu le 6 mai au Moulin des Jésuites de Charlesbourg. Cette activité a été instiguée par M. André Harvey, député de Chauveau (1970-1973) et de Charlesbourg (1973-1976).

Actuellement, quels sont les projets ou les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Pour la prochaine année, nous souhaitons organiser plusieurs événements en virtuel mais également en présentiel. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'activités que le Cercle pourrait organiser.

Et que devons-nous surveiller plus particulièrement dans les prochains mois ?

Plusieurs activités sont en préparation, notamment l'organisation d'une partie de golf, la participation du Cercle au Festival de cinéma de la ville de Québec en 2025 ainsi que le dévoilement de mosaïques dans d'autres circonscriptions.

Le Comité des communications



Caroline Simard

Présidente du Comité
des communications
Rédactrice en chef
Députée de Charlevoix-
Côte-de-Beaupré (2014-2018)

Quels sont les objectifs de votre Comité ?

Depuis de nombreuses années, le Comité est responsable de la revue *Le Temps de parole*, de son ébauche à sa distribution, et de procéder à la mise à jour des contenus de son site Internet. Le Comité est également chargé de mettre à jour les réseaux sociaux du Cercle et d'y publier du contenu, soit sur LinkedIn et Facebook.

Quelles sont les avancées et les réalisations de votre Comité qui sont dignes de mention ou que vous souhaitez nous partager ?

En 2023, notre Comité a publié deux numéros diversifiés de 100 pages du *Temps de parole*, en plus de présenter une nouvelle image et signature graphique pour le 30^e anniversaire du Cercle.

Grâce à l'équipe du Service de la télévision et de la production numérique de l'Assemblée nationale, de même que la participation des membres du conseil d'administration et des présidentes et présidents des comités du Cercle, notre association compte maintenant sur une vidéo promotionnelle que nous souhaitons conserver à jour dans le temps.

Nous avons également augmenté la visibilité réservée aux deux récipiendaires des prix du Cercle en mettant l'accent sur la ou le récipiendaire pour chacun des prix, en rédigeant un communiqué personnalisé dans la région où réside l'ex-parlementaire ainsi qu'en créant deux mosaïques pour les prix Jean-Noël-Lavoie et René-Chaloult.

Nous avons collaboré avec la Direction des communications de l'Assemblée nationale afin que le Cercle ait un logo personnalisé pour son 30^e anniversaire de création, en décembre 2023. Le dévoilement de celui-ci a eu lieu dans le plus récent numéro du *Temps de parole*.

En 2023, la présidente et le vice-président du conseil d'administration ainsi que les présidentes et présidents des comités du Cercle ont participé à une conférence de presse en direct devant des journalistes. Cette activité de presse, retransmise sur le canal de l'Assemblée nationale, a été maintenue en 2024.

Actuellement, quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

Concernant le *Temps de parole*, nous soulignerons le 30^e anniversaire du Cercle dans une édition spéciale à paraître en 2025.

Et que devons-nous surveiller au cours de la prochaine année ?

Nous travaillerons pour augmenter le nombre d'adhésions aux pages Facebook et LinkedIn du Cercle. Ayant à présent la capacité de procéder à des changements, nous réaliserons également la mise à jour du contenu du site Internet du Cercle.

Nous réaliserons une série d'actions pour informer les ex-parlementaires, leurs proches et les parlementaires de la 43^e législature à l'effet que notre association est constamment à la recherche de fonds pour soutenir sa mission et qu'il est possible de faire un don au Cercle.

Le Comité de travail sur les biographies des ex-parlementaires



Manon Blanchet

Présidente du Comité de travail sur les biographies des ex-parlementaires
Députée de Crémazie (1998-2003)

Quels sont les objectifs de votre comité ?

Les règles d'écriture des biographies ne sont pas adaptées à la réalité de la vie de parlementaire à l'Assemblée nationale et en circonscription. Malheureusement, des aspects conséquents et des réalisations importantes du travail des député(e)s ne sont pas reconnus.

Y a-t-il des avancées et des réalisations dignes de mention ?

La Bibliothèque a évalué les demandes du Cercle de pouvoir ajouter des informations importantes pour les ex-parlementaires qui ne sont pas nécessairement en lien avec le travail parlementaire. Puisque la Direction des communications de l'Assemblée est actuellement à finaliser la refonte complète de son site actuel, la Bibliothèque souligne qu'il sera plus facile de tout intégrer dans le nouveau site. La Bibliothèque a débuté le travail de recherche en attendant la mise en ligne du nouveau site. Elle débutera par les ex-parlementaires de la législature qui s'est terminée en 2022 pour ensuite reculer vers les autres législatures. La Bibliothèque remettra en ligne la liste de toutes les interventions faites par les ex-parlementaires pendant leurs mandats. Actuellement, la présidente du comité rappelle que ces informations disparaissent lors du départ des parlementaires.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

Malheureusement, les travaux de refonte du site de l'Assemblée nationale sont toujours en cours et on ne sait pas quand ils seront terminés. Ainsi, le comité a un projet intéressant.

Le comité a constaté que beaucoup d'ex-parlementaires n'ont pas de biographie sur le site Wikipédia ou que très peu en ont. Et s'ils en ont, ces biographies ne sont pas à jour !

Encore cette année, le Cercle pourra bénéficier du travail d'une stagiaire étudiante, M^{me} Élodie Samson. M^{me} Samson travaillera sur les biographies des ex-parlementaires sur Wikipédia.

En attendant de pouvoir constater des ajustements faits aux biographies des ex-parlementaires sur le site de l'Assemblée, M^{me} Samson travaillera à la création ou à la mise à jour des pages Wikipédia des ex-parlementaires.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale a produit un guide pour aider les ex-parlementaires à créer leur page. M^{me} Blanchet désire informer les membres du Cercle qu'un service de soutien sera disponible pour les ex-parlementaires intéressés à créer ou à mettre à jour leur biographie dans Wikipédia. Deux webinaires ont été donnés et des rencontres en Teams ont été organisées pour expliquer le fonctionnement de Wikipédia.

Plus encore, après avoir passé en revue les pages Wikipédia de tous les anciens parlementaires, quatorze d'entre eux n'avaient pas de page biographique et huit n'en avaient une qu'en anglais. Nous avons remédié à cette situation : tous les ex-parlementaires vivants, soit 470, ont maintenant une page Wikipédia en français.

Le Comité sur la vie après la politique



Manon Blanchet

Présidente du Comité
sur la vie après la politique
Députée de Crémazie (1998-2003)

Quel est l'objectif de votre Comité ?

Le Comité existe depuis 2020. Son objectif est d'être proactif pour mieux accompagner la députation qui quitte la vie parlementaire.

Y a-t-il des avancées et des réalisations dignes de mention ?

Le 23 janvier 2024, M^{me} Blanchet a rencontré M^{me} Christina Turcot, directrice du Secrétariat général de l'Assemblée nationale. Elle était accompagnée de M^{me} Alexandra Takech, coordonnatrice du Cercle des ex-parlementaires. M^{me} Blanchet voulait faire, avec M^{me} Turcot, le suivi de leur rencontre de l'année dernière après la transition entre les 42^e et 43^e législatures à la suite des élections du 1^{er} octobre 2022.

M^{me} Turcot a indiqué que le Secrétariat général avait effectué un sondage auprès des députés sortants au mois de mars 2023. Vingt ex-parlementaires ont répondu au sondage. Ceux-ci ont émis des commentaires sur la procédure mise en place (documents personnalisés, agents de liaison, etc.), les choses qui ont bien fonctionné ou moins bien fonctionné et les choses à améliorer. Trois de ces ex-parlementaires ont accepté de parler à un employé de l'Assemblée pour parler de son expérience personnelle.

M^{me} Turcot a informé M^{me} Blanchet que l'Assemblée était déjà en préparation pour la prochaine échéance électorale. Le projet « Cap sur la 44^e législature » a été mis en place et M^{me} Takech y travaille. Le projet s'est approprié les commentaires reçus via le sondage du printemps 2023 afin de proposer des améliorations à la transition que devront vivre les parlementaires ayant quitté et les parlementaires défaits en octobre 2026.

M^{me} Blanchet a réitéré à M^{me} Turcot que le Cercle était disponible pour alimenter les travaux du projet mis en place. Une rencontre pourrait être organisée cet automne à ce sujet.

Actuellement, quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez ?

M^{me} Blanchet propose que le Cercle évalue la possibilité d'aller présenter ses services à tous les caucus des partis présents à l'Assemblée au cours de l'hiver 2026. Si le Cercle attend à la fin de la session, les députés qui se représentent ne pensent pas qu'ils pourraient connaître la défaite et sont moins réceptifs à prendre note des services offerts par le Cercle en cas de défaite.

Qu'est-ce qu'il faut surveiller dans la prochaine année ?

Le Comité veut s'assurer de faire connaître tous les services offerts aux ex-parlementaires. Il est souhaité travailler avec le Secrétariat général de l'Assemblée nationale en prévision de l'élection d'octobre 2026.

Le Cercle veut établir une séquence de communications et de rencontres portant sur la vie après la politique avec tous les partis ainsi que faire connaître ses services avant la fin de la présente législature.

Sous l'œil des photographes

Dîner-conférence du 15 novembre 2023

Le 15 novembre 2023, le maintenant regretté, M. Benoît Pelletier, député de Chapleau (1998-2008) offrait un dîner-conférence aux ex-parlementaires réunis à Montréal à l'ITHQ. Ce dîner-conférence avait pour thème : *La perte du poids démographique du Québec au sein du Canada : ses raisons et ses conséquences*. À cette occasion, les membres de l'Association canadienne des ex-parlementaires ont été invités à se joindre aux membres du Cercle des ex-parlementaires.



M^{me} Louise Charbonneau, MM. Maurice Richard, Robert Benoît, Yvan Bordeleau, André Harvey et M^{me} Cécile Vermette.



MM. Berthier Landry, Michel Leduc et M^{me} Michelle Rousseau.



M^{mes} Liza Frulla, Carole Tremblay, MM. Raymond Bernier, Benoît Pelletier, M^{mes} France Dionne et Pauline Marois.



MM. Benoît Pelletier et Raymond Bernier.



M. Benoît Pelletier devant l'auditoire.



M. Daniel Paillé, M^{mes} Danielle Arcand, Line Beauchamp, M. Guy Ouellette, M^{me} Rita de Santis et M. David Birnbaum.



M^{mes} Claire Samson, Agnès Maltais, Marie Malavoy, MM. Gilles Duceppe, Bertrand St-Arnaud et Dave Turcotte.



M^{mes} Diane Robitaille, Mona Paquet, MM. André Fortin, Jean Rioux, Jacques Tremblay et M^{me} Jocelyne Sénécal.

Assemblée générale annuelle 2024

Les ex-parlementaires réunis lors de l'assemblée générale annuelle 2024. Les photos prises lors de cet événement seront publiées dans le prochain numéro, qui sera une édition spéciale pour le 30^e anniversaire du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.



Activité de type 5 à 7 le 6 mai 2024

Le 6 mai 2024, afin de célébrer les 30 ans du Cercle et de lancer l'assemblée générale annuelle, les membres ont été invités à une activité de type 5 à 7 au Moulin des Jésuites à Charlesbourg dans la Ville de Québec.

Une invitation avait également été envoyée aux parlementaires de la région de Québec. MM. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, Mario Asselin, député de Vanier-Les Rivières, ainsi que Jean-François Simard, député de Montmorency, se sont déplacés pour rencontrer les ex-parlementaires et profiter de l'ambiance festive au Moulin.

Avec la généreuse contribution de nos fiers partenaires :



Al Dente

LES VIANDES *Bio*
DE CHARLEVOIX



Les invités ont pu déguster des cidres offerts par la Cidrerie et Vergers Pedneault, des bières de la Microbrasserie l'Étale ainsi que des fromages de la Famille Migneron de Charlevoix.



Les charcuteries offertes par Les Viandes Bio de Charlevoix.



Pour le dessert, les invités ont goûté à La Fameuse tarte chocolat, framboises et bleuets de Charlevoix de chez Al Dente.



M^{mes} Marie-Ève Lapierre et Élodie Samson au service.





M^{me} Agnès Maltais.



M^{me} Catherine Morissette et M. Sylvain
Lévesque, député de Chauveau.



M^{me} Denise Larose et M. Daniel Rathé.



M. André Drolet et M^{me} Carole Poirier.



M. Guy Bourgeois et M^{me} France Dionne.



M^{me} Manon Blanchet.



M. Guy Ouellette, M^{mes} Caroline Simard et Lise Thériault.



MM. Raymond Bernier et Jean-François Simard, député de Montmorency.



MM. Roger Bertrand et Raymond Brouillet.



Mme Louise Harel et M. André Harvey.



Mmes Lise Thériault et Marie Malavoy.



MM. Luc Ferland et Sylvain Lévesque.



M. Raymond Bernier et Mme Carole Tremblay.





M. Raymond Brouillet et M^{me} Louise Harel.



Réunis le 6 mai au Moulin des Jésuites.



M^{me} Anne-Marie Mongrain et M. Mario Asselin,
député de Vanier-Les-Rivières.



M^{me} Carole Poirier et M. Normand Jutras.

Le Cercle en action

Nouveau projet du Cercle : des présentations aux nouvelles et nouveaux arrivant(e)s



Élodie Samson

Stagiaire au Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Le Cercle des ex-parlementaires invite ses membres à offrir des présentations du système démocratique québécois aux personnes nouvellement arrivées au Québec.

Créées à l'initiative du nouveau président du Cercle, M. Normand Jutras, ces présentations visent à démystifier le fonctionnement du Parlement du Québec ainsi que ses impacts sur les citoyens et citoyennes, à expliquer le rôle des élus et à informer les participants sur le processus de vote électoral et démocratique. Plus encore, elles offrent une plateforme d'échange et de discussion qui permet aux participants de poser des questions et de mieux comprendre certains enjeux politiques.

Ces conférences visent à faciliter l'intégration des immigrants à la société en les sensibilisant à divers aspects de la démocratie québécoise. Il est notamment question du partage des compétences, de la séparation des pouvoirs, du système fédéral, du processus électoral, de l'exercice du droit de vote et des moyens par lesquels les citoyens et citoyennes peuvent s'impliquer dans la vie politique. Tout cela leur permet d'être engagés et informés, capable de participer activement et efficacement à la société.

L'expérience et les connaissances des anciens députés concernant le fonctionnement du système parlementaire est une source inestimable de savoir qu'il est important de valoriser et de mettre à profit. Le fait d'avoir siégé à l'Assemblée nationale permet aux ex-parlementaires d'offrir une perspective approfondie sur le fonctionnement du gouvernement et le processus législatif, et ainsi de favoriser, avec des exemples concrets, l'apprentissage des nouveaux arrivants. Ce faisant, les participants profitent grandement de ces conférences qui leur permettent d'échanger avec des gens qui ont une compréhension unique du système démocratique québécois.

Jusqu'à présent, la conférence a été offerte à Drummondville par M. Normand Jutras, à Bécancour par M. Maurice Richard, à Québec et à Lévis par M. François Paradis, à Gatineau par M^{me} Maryse Gaudreault et à Montréal par M. Richard Campeau.



M. Normand Jutras entouré des participants à Drummondville.



M. Maurice Richard à Bécancour.



M^{me} Maryse Gaudreault avec les participants à Gatineau.



M. François Paradis lors d'une présentation à Québec.



M. Paradis entouré de participant(e)s à Lévis.
Source : Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes.



M. Paradis offrant la présentation à Lévis.
Source : Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes.

Présence du Cercle à la Commission des institutions



Élodie Samson

Stagiaire au Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec

En novembre 2023, l'expertise des ex-parlementaires a été sollicitée dans le cadre des travaux de la Commission des institutions portant sur le rapport de mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Le Cercle a été invité à présenter un mémoire et à participer aux auditions publiques du rapport intitulé « Incursion au cœur du Code d'éthique et de déontologie : de la théorie à la pratique ». M^{mes} Agnès Maltais, Manon Blanchet et France Dionne ont été entendues le 21 novembre 2023 par les membres de la Commission.

Les ex-parlementaires ont émis des commentaires sur certaines recommandations du rapport. Cette expérience s'inscrit dans la mission du Cercle, soit de mettre les connaissances et l'expérience des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec au service de la démocratie parlementaire, de défendre et de représenter les intérêts des ex-parlementaires québécois et de favoriser l'esprit de solidarité entre ces derniers, de promouvoir les relations entre les ex-parlementaires et les membres de l'Assemblée nationale du Québec, de

servir l'intérêt public et de favoriser le rayonnement des institutions démocratiques.

M^{mes} les ex-parlementaires ont également souligné l'importance de considérer l'expérience des parlementaires en fin de mandat. Les ex-parlementaires ont une excellente connaissance du fonctionnement de l'appareil gouvernemental et du processus législatif. Cette expertise est d'une grande valeur, même lors de leur retrait de la vie politique. La sollicitation du Cercle dans le cadre de ces consultations particulières démontre l'importance de mettre ce savoir à profit.

Vous pouvez consulter le rapport au lien suivant :



M^{mes} Manon Blanchet, France Dionne et Agnès Maltais en visioconférence.



M^{mes} Manon Blanchet, France Dionne et Agnès Maltais en visioconférence devant la Commission des institutions.

Articles

L'amitié en politique



Christine Saint-Pierre

Députée d'Acadie
(2007-2022)



Marguerite Blais

Députée de Saint-Henri-
Sainte-Anne (2007-2015)
et de Prévost (2018-2022)

Christine : S'engager en politique est une décision qui demande beaucoup de réflexion. On entre dans un univers que l'on connaît peu de l'intérieur. Lier des amitiés se fait tout naturellement. Il y a une complicité et une certaine magie qui s'installe. Cette amitié devient très forte au fur et à mesure que l'on avance car dans les moments difficiles, on a besoin de se serrer les coudes.

Mon amitié avec Marguerite Blais a commencé le 14 février 2007 à la permanence du Parti libéral de Montréal. C'était une journée de tempête de neige. Le premier ministre était en retard.

Nous vous raconterons ainsi cette belle histoire d'amitié!

Marguerite : Lorsque j'ai accepté de m'engager en politique, j'avais 57 ans. Ce n'était pas la première fois qu'un parti politique m'approchait. Ce n'était pas non plus la question du fédéralisme ou de la souveraineté du Québec qui me tenait à cœur à l'époque. J'avais déjà une cause sociale qui me poussait à agir : les aînés! Lorsque j'ai vu Christine St-Pierre pour la première fois, elle m'a impressionnée. La journaliste de Radio-Canada, anciennement correspondante à Washington, prenait place à mes côtés, et nous faisions face à une salle bondée le soir d'une réelle tempête de neige. Au fond de moi, je me disais : Est-elle en train de m'évaluer? De me juger? J'étais issue du milieu de la communication populaire... Et elle, du monde journalistique.

Christine : Pour ma part, je te connaissais déjà de réputation. Tu avais été une grande vedette de la télévision. Et au cours de cette conférence de presse avec le premier ministre Jean Charest, j'ai senti que nous allions faire route ensemble. On se tenait toutes les deux debout devant les journalistes qui nous bombardaient de questions.

Deux semaines après les élections, nous nous retrouvions toutes les deux nommées au Conseil des ministres, toi aux Aînés et moi à la Culture, Communications et Condition féminine.

Te sentais-tu à ta place?

Marguerite : J'étais subjuguée. Ce que je souhaitais, arrivait. Le dossier quasiment vierge des personnes aînées était à développer car très peu de programmes leur étaient alloués à l'époque par le Conseil du trésor. Le Secrétariat aux aînés était constitué de trois effectifs. Le Québec partait de loin en 2007 alors que la société était vieillissante. Éluée députée et nommée ministre en même temps, sans expérience politique, je crois que j'ai développé le syndrome de l'imposteur!

Christine : Pour ma part, ce fut la surprise totale. Jean Charest avait obtenu un gouvernement minoritaire. De gros noms, tels Pierre Arcand, Lise Thériault ou Nicole Ménard restaient sur la touche. Je me disais que je ne serais pas nommée jusqu'au lundi soir où j'ai reçu l'appel que le premier ministre voulait me voir le lendemain, veille de la prestation de serment. Lorsque j'ai vu que tu avais aussi été nommée, une plus forte complicité s'est installée. Nous étions côte à côte à la table du Conseil des ministres. Nous avons partagé autant les succès que les échecs de notre gouvernement.

Marguerite : Je me souviens qu'en 2012, lorsque le Parti Québécois et Pauline Marois ont pris le pouvoir, nous étions dans l'opposition. Nous nous partagions les services d'une secrétaire, qui était ta fidèle complice, ainsi qu'un bureau double. On se côtoyait tous les jours. On bavardait de choses et d'autres, souvent plus que de politique, et notre amitié se cristallisait.



Les femmes du Conseil des ministres de 2007 avec M. Jean Charest.

Christine : Nous étions complices toi et moi, allions de temps en temps au restaurant Il Teatro dans le Vieux-Québec. Tu t'en souviens, pour nous détendre nous buvions un verre... ou deux de Santa Margherita. Nous avons aussi partagé des drames comme la triste nouvelle du cancer de ton conjoint. Tu étais démolie et on peut le comprendre. Lorsque ma sœur est décédée, tu es venue à la réception, cela m'a beaucoup touchée. J'ai aussi été très triste d'apprendre que le premier ministre Philippe Couillard ne t'avait pas nommée dans son Conseil des ministres. C'était à mon avis une erreur.

Marguerite, tu étais démolie par cette nouvelle, je m'en souviens.

Cette histoire n'est pas reluisante. Il y a des côtés sombres en politique, voire opaques. Je ne veux pas dévoiler des événements marquants de cette période 2014-2015. Mais je peux dire que dans la vie, on a un devoir de respecter la parole donnée. De ne pas trahir ses collègues. Telle ne fut pas le cas.

L'entourage du premier ministre t'avait même demandé de venir à notre prestation de serment. N'en pouvant plus, tu as quitté tes fonctions de députée. Puis nous nous sommes quelque peu éloignées, quoique nous prenions de nos nouvelles de temps en temps. Puis, il y a eu une rupture totale lorsque tu as décidé de te joindre à la CAQ de François Legault. La Coalition Avenir Québec ne correspond en rien à mes valeurs. Tu te souviens, nous nous étions même chamaillées dans les corridors de l'Assemblée nationale. Puis, le temps a fait son œuvre, n'est-ce pas ?

Marguerite : D'ailleurs, je n'ai pas quitté le PLQ, j'ai appris par le journaliste Tommy Chouinard, au printemps 2015, que je quittais la vie politique. Son texte était déjà écrit. Or, j'ai réagi en mentionnant qu'il vaut

sans doute mieux partir quand on ne veut plus de toi dans les rangs. La circonscription de Saint-Henri-Sainte-Anne serait désormais disponible... Quant à notre rupture, elle s'est produite en 2018 quand j'ai été approchée par François Legault et également par Philippe Couillard. Je ne pouvais pas retourner avec le PLQ et son premier ministre. François Legault a accepté l'idée d'une politique et d'un plan d'action en faveur des personnes proches aidantes – le Québec est l'une des rares juridictions à avoir légiférer pour protéger et reconnaître les proches aidants – il a aussi accepté de développer la gériatrie sociale. Aujourd'hui, plus de 20 projets sont en cours au Québec. Sans oublier les maisons des aînés et les lits de répit. À la suite du décès de mon mari, la cause de l'aide était au centre de toutes mes activités. J'ai donc fait le saut dans la circonscription où j'habite. Tu étais furieuse. Mais tu aurais dû comprendre, toi qui connaissais mes secrets politiques. Ouf, l'amitié a prévalu et nous nous sommes revues.

En 2022, lorsque tu as décidé de ne pas te représenter alors que je faisais de même, il y avait ce désir partagé de nous revoir. Ça s'est fait alors que nous étions toutes les deux en vacances en Floride. Je pense que pour renouer, rien de tel qu'un terrain neutre... (rires)

Puis j'ai rencontré ton nouvel amour, celui qui a su rétablir les ponts entre nous. Avec le recul aussi, la chose politique devient moins importante. La bulle de l'Assemblée nationale peut devenir toxique. Je suis heureuse que nous ayons renoué. Peut-être qu'un jour nous écrivons nos chemins croisés.

Je n'ai jamais aimé la chicane. Je suis choyée de t'avoir retrouvée. Toi qui avais été si bonne pour moi lorsque mon mari est décédé. Une fois, tu étais venue à la maison avec le repas et le vin que nous avons partagés. Je pleurais à chaudes larmes et tu me consolais. Les humains sont des êtres complexes. Mais de pouvoir retrouver une amitié perdue, c'est qu'elle n'était jamais bien loin. Nichée dans un coin secret. Chère Cricri, comme j'aime à t'appeler, tu auras toujours une place au fond de mon cœur. Nos histoires de vie sont indissociables.

Cet article est un avant-goût du prochain numéro de la revue *Le Temps de parole*, qui soulignera le trentième anniversaire du Cercle avec la publication d'histoires d'amitiés. Vous pouvez encore soumettre des histoires et des souvenirs en lien avec des amitiés qui ont démarré en politique et se sont poursuivis par la suite. Écrivez-nous !

Trentième anniversaire de la création de l'Action démocratique du Québec



Christine Saint-Pierre

Députée d'Acadie
(2007-2022)

La naissance de l'Action démocratique du Québec (ADQ) il y a trente ans avait causé une profonde blessure au sein du Parti libéral (PLQ) du Québec. Cette proposition d'une « troisième voie » entre le fédéralisme et l'indépendance n'était pas faite sur un coup de tête. Elle était le fruit de la frustration de l'échec de l'Accord du lac Meech et des interminables débats qui s'en sont suivis.

À cette époque, j'étais chroniqueuse parlementaire à l'Assemblée nationale, je me retrouvais donc aux premières loges de cette histoire qui s'écrivait sous nos yeux.

Après la défaite de l'Accord du lac Meech qui visait à intégrer le Québec dans le giron constitutionnel, le premier ministre Bourassa a décidé de créer la Commission Bélanger-Campeau, tout en mandatant la Commission constitutionnelle du Parti libéral de produire également un rapport.

M. Jean Allaire, président de cette commission, fut chargé de ce travail qui a abouti à un rapport intitulé : « Un Québec libre de ses choix ». En bref, le rapport exigeait que le gouvernement fédéral renonce à dépenser dans des domaines hors de sa compétence exclusive et accorde le contrôle total au Québec dans vingt-deux champs de compétence. Le rapport fut acclamé par les 2700 militants réunis en congrès, l'adoptant à 95 %.

Le fédéral de son côté proposait l'Accord de Charlottetown et ordonnait la tenue d'un référendum.

La déchirure

L'offre du fédéral ne faisait pas le bonheur d'une frange du Parti libéral du Québec qui avait créé « Les libéraux pour le NON » à la campagne référendaire de 1993.

Une fuite dans les médias avait révélé le sentiment de négociateurs québécois comme M. André Tremblay,

expert en droit constitutionnel, qui, dans une conversation téléphonique privée, captée dans un enregistrement et diffusée sur les ondes d'une radio de Québec, disait : « on s'est écrasé ». Une véritable bombe.

Cela survient au moment de la tenue d'un congrès spécial à l'Université Laval qui visait à entériner la proposition d'Ottawa. Devant les 3 000 militants, Mario Dumont, président de la Commission jeunesse, s'est avancé au micro pour annoncer qu'il rejetait la proposition du fédéral et quittait sur le champ le plancher en compagnie de plusieurs jeunes militants. « On s'est ramassé dans une brasserie » m'avait un jour raconté Mario Dumont.

L'effet fut monumental. Des militants étaient choqués tandis que d'autres saluaient le courage de M. Dumont.

Quelques mois plus tard, M. Jean Allaire créait l'ADQ, mais il a dû en abandonner la direction en raison de problèmes de santé. M. Dumont, à l'âge de vingt-quatre ans, s'est alors vu confier les rênes de l'ADQ. Ainsi, à l'élection générale de 1994, il remporte la circonscription de Rivière-du-Loup, située dans sa région natale.

Pour les journalistes, le surdoué Mario Dumont avait tout ce qu'il fallait pour devenir premier ministre du Québec un jour. Les paris étaient ouverts. La déchirure était consommée.

En 2007, l'ADQ de M. Dumont est passée à un cheveu de la victoire devant les libéraux de M. Jean Charest alors qu'il devient chef de l'opposition officielle.

En 2008, il quitte la vie politique. Son parti sera quelques années plus tard, la Coalition avenir Québec de M. François Legault.

Souvenir de...



M. Christian Lévesque

Député de Lévis
(2007-2008)

Cette année marque le trentième anniversaire de la création de l'Action Démocratique du Québec (ADQ). Ce parti politique a transformé le paysage politique du Québec, en offrant une véritable alternative à un débat longtemps polarisé entre séparatistes et fédéralistes. Fondé en 1994 par MM. Jean Allaire et Mario Dumont, l'ADQ s'est rapidement imposé comme un catalyseur du changement en mettant de l'avant des idées modernes et centrées sur les préoccupations des nouvelles générations.

Je me souviens très bien de l'effervescence qui régnait en 2007 lorsque je suis devenu député de Lévis sous la bannière de l'ADQ. C'était une époque où le Québec avait besoin d'un nouveau souffle et d'une troisième voie pour sortir de l'impasse politique qui avait freiné son développement. M. Dumont, avec une vision audacieuse, a su incarner cette aspiration à une politique qui ne se limitait plus au débat traditionnel sur l'indépendance ou le fédéralisme.

En tant que président et directeur général de l'ADQ en 2009, j'ai eu l'opportunité de diriger un parti en pleine transformation. Face aux défis considérables rencontrés, j'ai eu la conviction profonde que notre place dans le panorama politique québécois était essentielle. Nos idées ont parfois mis du temps à s'enraciner, mais nous avons toujours cru en la force de nos principes.

L'union de l'ADQ avec la Coalition Avenir Québec (CAQ) en 2012 a marqué un tournant décisif. L'ADQ a semé les graines d'une alternative politique plus pragmatique et centrée sur les enjeux concrets des Québécoises et Québécois, une alternative qui est aujourd'hui portée

en partie par la CAQ et son chef, François Legault. Les valeurs défendues — comme l'efficacité économique, la valorisation de l'entrepreneuriat et un nationalisme ouvert — résonnent encore dans les décisions du gouvernement actuel.

L'héritage de l'ADQ est indéniable. Même si le parti n'existe plus sous sa forme originale, il a pavé la voie pour la CAQ, qui gouverne aujourd'hui. C'est l'aboutissement de nombreuses années d'efforts pour que le Québec obtienne une option politique qui ne se limite plus aux clivages traditionnels, mais qui propose une vision tournée vers l'avenir.

Ce trentième anniversaire est une occasion pour se rappeler que l'ADQ a été bien plus qu'un simple chapitre dans l'histoire politique du Québec. C'était un mouvement porteur de changement, et son esprit continu de vivre, nous rappelant que de grands défis attendent encore le Québec. Ces défis peuvent encore trouver des pistes de solutions dans les valeurs et les idées que l'ADQ représentait.



MM. Mario Dumont et Christian Lévesque lors de l'assermentation de ce dernier en 2007.



M. Albert De Martin, député de Huntingdon (2007-2008), M^{me} Linda Lapointe, députée de Groulx (2007-2008), MM Christian Lévesque, député de Lévis (2007-2008) et Martin Lemay, député de Sainte-Marie—Saint-Jacques (2006-2012).

**Photo souvenir de M. François Benjamin,
député de Berthier (2007-2008)**



MM. François Benjamin et Mario Dumont lors de la campagne électorale de 2007.

Souvenir de...



M. Janvier Grondin

Député de Beauce-Nord
(2003-2012)



MM. Janvier Grondin et Gérard Deltell, député de Chauveau (2008-2015).

Une belle expérience pour moi de partager neuf années (2003-2012) à titre de député au sein de l'ADQ. D'un petit caucus qui, disait-on à l'époque en blaguant, se déplaçait dans le même « mini-van », jusqu'à devenir l'opposition officielle en 2007, cette formation politique, différente et fringante, m'a vu participer à la course à la chefferie à la suite du départ de Mario ainsi que les « aléas » menant à la création de la Coalition Avenir Québec malgré les hauts et les bas que j'y ai vécus.



MM. Janvier Grondin et Jean-François Bonnardel, député de Granby depuis 2007, le 6 mai 2011.



M. Janvier Grondin et M^{me} Andrée Verreault, décédée en 2021, alors directrice de scrutin pour Beauce-Nord.

Souvenir de...



M. Hubert Benoit

Député de Montmorency
(2007-2008)



Affiche électorale de M. Benoit en 2007.

J'ai commencé à militer activement pour l'ADQ lors de la campagne de 1998. En 2003, j'ai été bénévole pour la campagne d'Aurel Bélanger dans Jean-Lesage. En 2006, j'ai rencontré Mario Dumont et son équipe et c'est alors que nous avons décidé que je poserais ma candidature dans Montmorency en 2007.

Je me rappelle très bien tout le travail accompli pour remettre sur pied l'organisation de l'ADQ dans Montmorency. Celle-ci était pratiquement dissoute à la suite de la défaite crève-cœur de M. Jean-François Paquet en 2003 qui avait perdu par 1887 votes. Nous avons remis sur pied une équipe de bénévoles et organisé des activités de financement, ce qui a eu comme effet que, pour la campagne de 2007, nous étions prêts à affronter toute l'équipe de M. Jean Charest. Le résultat a été très concluant grâce à nos efforts et, évidemment, à la grande popularité de Mario.

Je me rappellerai toujours le moment où je faisais du porte-à-porte dans

un quartier de Beauport, par un froid sibérien de mars 2007, et que mon téléphone portable s'est mis à sonner, affichant un numéro bloqué. Lorsque j'ai décroché, au bout du fil, c'était M. Pierre Duchesne, journaliste à Radio-Canada à l'époque, qui, visiblement, avait consulté les sondages et voulait connaître mes impressions sur la campagne. Tout d'abord, je lui ai demandé comment il a eu mon numéro de téléphone personnel, ensuite, j'ai refusé de répondre à ses questions. Outre le fait que j'avais les mains complètement gelées, j'avais autre chose à faire que de répondre à des journalistes; toute ma préoccupation était tournée vers les résultats des élections... En rattachant avec M. Duchesne, j'ai eu le sentiment que la victoire était à notre portée... avec le résultat qu'on connaît.

Malheureusement, cette expérience fut de courte durée.



M. Benoit lors de son assermentation en 2007.

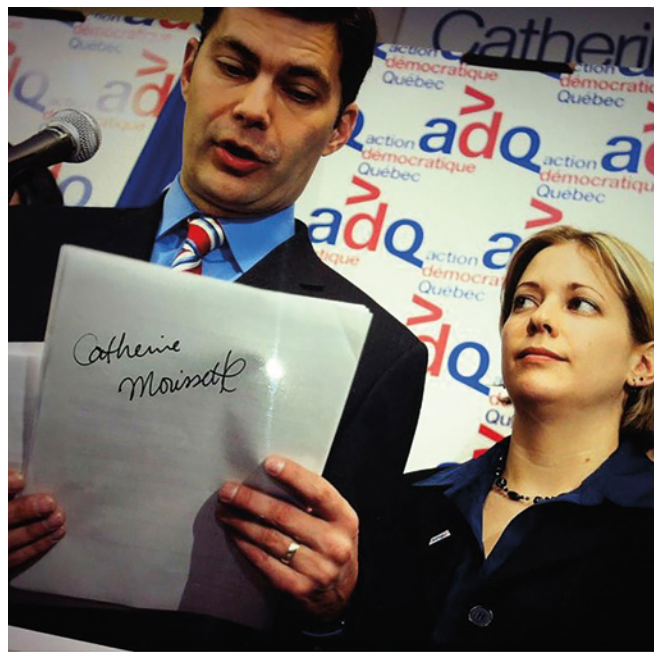
Photos souvenir de M^{me} Catherine Morissette, députée de Charlesbourg (2007-2008)



M^{me} Catherine Morissette accompagnée de l'exécutif national au congrès de l'ADQ en novembre 2006 quand elle est devenue l'une des quatre vice-présidentes du parti. C'est lors de cette même fin de semaine que M. Mario Dumont a fait sa déclaration sur les accommodements raisonnables.



M^{me} Catherine Morissette et M. Mario Dumont quand elle est devenue candidate de l'ADQ dans Charlesbourg, le 31 janvier 2007.



En 2007, M^{me} Catherine Morissette avec M. Mario Dumont à Charlesbourg, le lendemain du débat des chefs, quand M. Mario Dumont a sorti un mémo interne du ministère des Transports concernant l'effondrement du viaduc de la Concorde à Laval.



M. Mario Dumont s'adressant aux militants réunis à Charlesbourg durant un grand rassemblement de l'ADQ quelques jours avant le vote en 2008.



L'ADQ au fil du temps à l'Assemblée nationale du Québec.
M. Mario Dumont, nouvellement élu dans Rivière-du-Loup avec M. Pierre Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, en 1994.



Mme Marie-Claude Barrette et M. Mario Dumont en 2003.



Lors de l'assermentation de M. Dumont avec M. Pierre Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec en 2007.



Les députés formant le groupe de l'opposition officielle en 2007.



MM. Mario Dumont, Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière (2003-2022) et Pierre Duchesne en 2003.

Comme si le 3 juin 2003 n'avait jamais existé !



Marc Picard

Député de Chutes-de-la-Chaudière (2003-2022)

À la suite de l'élection générale du 14 avril 2003, le premier ministre M. Jean Charest avait convoqué l'Assemblée nationale pour débiter les travaux de la 37^e législature le 3 juin 2003.

Toutefois, lorsque nous consultons les archives sur le site de l'Assemblée nationale, il est inscrit que les travaux n'ont débuté que le mercredi 4 juin. Que s'est-il produit pour que cette journée du 3 juin n'apparaisse pas dans l'histoire du Québec?

Un bref rappel des faits :

À la suite des élections générales, les parlementaires élus provenaient des formations politiques suivantes : soixante-seize au Parti libéral du Québec, quarante-quatre au Parti québécois et l'Action démocratique du Québec ne comptait que quatre députés (malgré un résultat national de 18,18 %). Puisque le Parti libéral du Québec et le Parti québécois ont refusé de nous reconnaître comme groupe parlementaire, nous étions alors considérés comme des députés indépendants au sens du Règlement de l'Assemblée nationale. Nous estimions être sans moyens adéquats pour bien représenter les 694 122 électeurs qui nous avaient accordé leur vote.

La première journée de la première session de la 37^e Législature était donc prévue le mardi 3 juin 2003. Il faut avoir à l'esprit qu'en vertu du Règlement, cette première séance est dédiée à l'élection du président et des vice-présidents. Le Règlement prévoyait à l'époque que le président était élu à la majorité des voix après la présentation d'une motion proposant un candidat. Puisque la motion du premier ministre était mise aux voix en premier, c'était

toujours le candidat de ce dernier qui était élu (lorsque le groupe parlementaire formant le gouvernement est majoritaire).

Bref, le 3 juin, les deux groupes parlementaires avaient convenu de mettre à l'essai un projet pilote en vertu duquel l'élection du président se ferait au scrutin secret. Pour se faire il était nécessaire d'obtenir le consentement de TOUS les députés lors de la séance. Notre caucus me donna le mandat de refuser le consentement de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Bien que les autres partis aient été avisés de notre intention, ils sont demeurés campés sur leurs décisions.

Ma première intervention au salon Bleu le 3 juin en tant qu'élus a été de déclarer « PAS DE CONSENTEMENT ». Il s'ensuivit un désordre amplifié par l'évanouissement d'une ministre, victime d'un malaise. En raison de ce refus de consentement, la séance a été ajournée au lendemain pour procéder en bonne et due forme aux élections selon l'ancienne formule, soit celle sur motion du premier ministre.

Ce geste peut paraître futile, mais je crois qu'il a quand même mis en lumière le pouvoir de chacun des députés dans le bon déroulement de l'Assemblée nationale.

J'ose croire que ce non-consentement a ouvert certains esprits puisque maintenant il est d'usage de négocier les conditions des différents groupes parlementaires en incluant les indépendants et de confirmer le tout par l'adoption d'une loi et/ou une modification au Règlement.



Caricature de Garnotte publiée dans le journal Le Devoir, 4 juin 2003.

RENTÉE PARLEMENTAIRE MOUVEMENTÉE

Dumont empêche de tourner en rond

(PC) — L'Action démocratique a réussi à retarder d'une journée l'élection du président de l'Assemblée nationale, afin d'attirer l'attention sur le sort qui lui est réservé.

Mario Dumont et les trois autres députés adhérents ont refusé hier de donner leur consentement pour que le nouveau président de la Chambre soit élu au scrutin secret par tous les députés.

Malgré l'imbroglio, c'est le député de Jeanne-Mance-Viger, Michel Bissonnet, qui sera élu aujourd'hui président de l'Assemblée nationale.

M. Bissonnet a été choisi par le groupe parlementaire libéral lors d'un vote secret qui a nécessité deux tours de scrutin. Le premier ministre proposera donc son nom à l'ensemble des députés aujourd'hui. L'opposition péquiste a déjà indiqué que ce choix lui agréait, ce qui

Michel Bissonnet sera nommé président aujourd'hui



Le chef libéral Jean Charest et son leader parlementaire Jacques Dupuis semblaient s'amuser de la situation au début mais ils l'ont trouvée moins drôle lorsque Mario Dumont est demeuré inflexible.

donne à penser que l'élection du député de Jeanne-Mance-Viger sera automatique pour que soit utilisée la nouvelle procédure pour l'élection du président.

Extrait du Journal de Québec, 4 juin 2003.

Dumont bousille la rentrée

■ L'ADQ court-circuite l'élection du président de l'Assemblée nationale

■ Les libéraux ont été forcés de désigner l'un des leurs, Michel Bissonnet

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'ouverture de la session parlementaire devait être tout ce qu'il y a de plus conventionnel. Or la rentrée des 125 députés à l'Assemblée nationale a plutôt pris une tournure rocambolesque. L'Action démocratique du Québec est en effet parvenue hier à retarder d'une journée l'élection du président de l'Assemblée nationale.

À la surprise générale, le parti de Mario Dumont a refusé d'accorder son consentement à la tenue d'un scrutin secret, afin de faire pression sur le gouvernement et l'amener à lui accorder un statut au moins équivalent aux suffrages qu'il a obtenus le 14 avril.

«On a donné un engagement à cet électeur sur cinq qui a voté pour nous de le représenter dignement. Et on avait l'intention que ça commence aujourd'hui en se faisant respecter dans l'Assemblée nationale et en n'acceptant pas que le gouvernement lance la session sans avoir assuré un certain nombre de nos droits comme parlementaires», a affirmé hier Mario Dumont lors d'un point de presse expliquant le geste inattendu de son parti. En dépit de ces événements et après une élection tenue au sein du caucus libéral, c'est le député de Jeanne-Mance-Viger depuis 1981, Michel Bis-



Mario Dumont

Extrait de la une du journal Le Devoir, 4 juin 2003.

Dumont bloque l'élection du président

PASCALLE BRETON

QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec a volé la vedette lors de la reprise des travaux parlementaires hier en bloquant l'élection du président de l'Assemblée nationale pour protester contre le fait que le parti ne bénéficie pas des budgets et des droits de parole des partis reconnus.



Mario Dumont

Favori dans la course, c'est le député de Jeanne-Mance-Viger, Michel Bissonnet, qui sera finalement proposé comme président de l'Assemblée nationale aujourd'hui, après un long processus qui a forcé la suspension des travaux hier.

Le gouvernement Charest voulait que l'élection se fasse au terme d'un vote secret des 125 députés et avait obtenu, semble-t-il, l'assentiment des deux autres partis politiques. Or, l'ADQ a refusé de donner son consente-

Coup de théâtre signé Mario Dumont

L'ADQ sabote l'élection du président de l'Assemblée nationale

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Mario Dumont est parvenu hier à bousiller l'agenda de la rentrée parlementaire en utilisant son «pouvoir de nuire», dont il s'est servi pour faire annuler l'élection prévue du président de l'Assemblée nationale.

Extrait de la une du journal Le Soleil, 4 juin 2003.

Les versions numérisées de ces numéros peuvent être consultées via les collections numériques de BANQ :

- La Presse, 4 juin 2003
- Le Devoir, 4 juin 2003
- Le Soleil, 4 juin 2003

Pourquoi les femmes quittent-elles la politique ?



Alexandre Dumas

Historien et chargé de cours dans le réseau des Universités du Québec
Finaliste au Prix du livre politique de l'Assemblée nationale (2020)

Le projet de recherche est une initiative du Comité des femmes du Cercle des ex-parlementaires. M^{mes} Marie Malavoy, porteuse de l'initiative, et Caroline Simard ont composé le comité d'encadrement.

L'auteur remercie M^{me} Marie-Ève Bélanger pour sa collaboration à la recherche. Cette recherche a bénéficié du soutien financier du secrétariat à la Condition féminine, du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ainsi que du ministre de la Justice.

Aux élections générales provinciales de 2022, la population québécoise a élu 58 femmes sur un total de 125 sièges, ce qui attribue au Québec son statut de deuxième province canadienne en matière de représentation politique des femmes¹. L'Assemblée nationale du Québec peine toutefois à convaincre les femmes élues de rester en poste. En effet, 22 personnes sur les 34 élus,

soient 44 % de la députation au moment de la dissolution de la Chambre, qui ne se sont pas représentées en 2022 étaient toutes des femmes. La question se pose donc : existe-t-il des obstacles systémiques à la persévérance des femmes en politique ?

Le Québec accuse un retard historique au niveau de la présence des femmes en politique parlementaire vis-à-vis de plusieurs provinces canadiennes. Rappelons que les femmes n'ont obtenu le droit de vote au Québec qu'en 1940 et que la première députée, M^{me} Claire Kirkland-Casgrain, n'a été élue qu'en 1961. À titre de comparaison, les provinces de l'Ouest canadien ont élu leurs premières représentantes pendant et immédiatement après la Première Guerre mondiale². Entre 1961 et 1976, une seule femme figurait parmi la députation de l'Assemblée nationale, à savoir M^{mes} Claire Kirkland-Casgrain (1961-1973) et Lise Bacon (1973-1976). Il faut attendre les élections générales provinciales de 1976 pour que la population québécoise élise cinq femmes. La présence significative des femmes à l'Assemblée nationale est donc un phénomène relativement récent. Il n'est pas alors surprenant que l'adaptation ne soit pas encore complète.

Afin de déterminer si des raisons communes expliquent les nombreux départs et s'il est possible d'y remédier, j'ai cherché à rencontrer les femmes qui ont choisi de ne pas se représenter aux élections générales de 2018 et de 2022. 21 d'entre elles sur un total de 30 femmes ont accepté de m'accorder une entrevue individuelle, la plupart par vidéoconférence, d'une durée de 45 à 60 minutes³. Cet article présente les faits saillants de mes

résultats de recherche, que je compte publier sous forme d'essai en 2025. Pour quelles raisons les femmes quittent-elles la politique ?

La retraite

La politique est une vocation exigeante et comme pour toute profession, la retraite peut sembler normale à un certain âge. **Nous remarquons toutefois un fossé sur ce plan entre les hommes et les femmes.** Parmi les 12 hommes qui ont choisi de ne pas se représenter aux élections de 2022, ceux qui avaient moins de 60 ans étaient des péquistes dont le siège était fortement menacé selon les sondages ou encore des indépendants dont les chances de réélection étaient historiquement nulles (la dernière élection d'un député indépendant remonte à 1966). Du côté des caquistes, que les sondages favorisaient, et des libéraux, bien en selle dans un château-fort, tous avaient atteint l'âge de 65 ans.

Le portrait est différent du côté des femmes. Trois femmes dans la quarantaine et une dans la cinquantaine ont renoncé à se représenter alors que leur réélection était pratiquement assurée selon les sondages, entre autres, parce qu'elles ne voyaient pas leur potentiel exploité à leur juste valeur et qu'elles étaient contraintes à demeurer députées au sein de leur parti.

Parmi les 21 ex-élues rencontrées, six ont pris leur retraite de la politique après avoir été successivement ministres et députées de l'opposition. Toutes tracent un bilan généralement positif de leur passage en politique. Aucun facteur négatif particulier n'a guidé leur décision de quitter volontairement la vie politique active. Notons que l'âge n'est pas

1. Les Territoires du Nord-Ouest mènent la marche avec 52.6% des sièges, c'est-à-dire 10 femmes élues pour un total de 19 sièges à l'Assemblée législative.
2. En 1917 en Alberta, en 1918 en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, en 1920 au Manitoba.
3. Françoise David a été ajoutée à l'échantillon bien qu'elle ait démissionné en 2017.

en soi un facteur déterminant. Les deux doyennes de notre échantillon, M^{mes} Marguerite Blais et Nicole Ménard, ont dit franchement qu'elles auraient envisagé de se représenter si le contexte politique avait été différent.

La conciliation travail-famille

La difficulté à concilier les obligations professionnelles et familiales constitue certainement un facteur important, en particulier pour les femmes dont la circonscription se trouve à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale et qui, par conséquent, doivent voyager régulièrement et se priver de voir leur famille en semaine. Cet obstacle freine toutefois davantage les femmes qui hésitent à se présenter aux élections que celles qui choisissent de ne pas se représenter. La grande majorité de nos participantes sont mères d'enfants d'âge adulte. Une seule participante a mentionné avoir pris la décision de quitter la politique parce que son rôle ne lui permettait pas de passer suffisamment de temps avec ses enfants. Une autre a mentionné avoir attendu que ses enfants atteignent un certain âge avant de lancer sa carrière politique. Malgré le fait qu'une famille puisse dissuader des femmes de se présenter aux élections, cela ne semble pas représenter un obstacle pour celles qui y sont déjà et qui sont mères d'enfants d'un certain âge.

Harcèlement et « sexisme ordinaire »

Les événements des dernières années ont soulevé la difficile question du harcèlement et du sexisme dit ordinaire. Aucune femme de notre échantillon n'a affirmé avoir été victime de harcèlement sexuel ou psychologique, mais la plupart ont été témoins ou ont entendu parler de comportements indécents. Des stratégies de protection, ont été

mises en place, par exemple s'assurer d'occuper les chaises autour d'une potentielle victime pendant une réunion afin d'éviter qu'elle se retrouve assise près de son potentiel agresseur.

En revanche, plusieurs ont mentionné avoir été victimes de « sexisme ordinaire » de la part de collègues parlementaires, de conseillers, de maires de leur circonscription et autres hommes de leur entourage. On parle ici de langage méprisant (« ma petite madame »), de blagues misogynes ou de microagressions (contacts physiques déplacés, refus de garder une distance acceptable et respectueuse, invitations à s'asseoir sur les genoux, baisers mouillés près de la bouche, mains sur les fesses, etc.). Ce sexisme ordinaire peut facilement être rapproché à une certaine forme d'âgisme, puisque ce sont des incidents qui ont surtout été rapportés par les femmes les plus jeunes de l'échantillon. Que le harcèlement soit qualifié de sexuel ou psychologique, il n'en demeure pas moins, comme l'ont précisé celles qui en ont été témoins, qu'il pouvait provenir des deux sexes. Cependant, le harcèlement sexuel provient généralement d'un homme tandis que le harcèlement psychologique demeure majoritairement une forme d'agression féminine. Encore une fois, malgré l'aspect bien réel de la problématique, il ne semble pas s'agir du facteur déterminant dans la décision de quitter la politique.

Les médias

La plupart des participantes considèrent que les journalistes étaient généralement justes envers elles. Les souvenirs négatifs qu'elles conservent sont généralement liés à des individus du monde des médias et non aux médias en tant que tels. En revanche, huit des 21 ex-élus gardent un souvenir négatif de leur traitement médiatique. Certaines déplorent le manque d'intérêt

accordé à leurs dossiers tandis que d'autres ont eu l'impression que les journalistes ont décelé en elles des proies faciles qu'ils pouvaient prendre au piège. Treize des 21 femmes rencontrées considèrent qu'il existe encore un double standard à l'endroit des politiciennes. La récrimination la plus courante est l'intérêt marqué des journalistes et commentateurs pour l'apparence des femmes. Les noms de M^{mes} Pauline Marois, Catherine Dorion et France-Élaine Duranceau sont souvent mentionnés.

D'autres ont soulevé la perception des émotions, souvent vues comme un signe de faiblesse chez les femmes et comme une démonstration d'humanité chez les hommes. Plusieurs participantes se souviennent de M^{me} Lise Thériault qui a fondu en larmes lors d'un point de presse en 2015 et surtout des critiques qui ont suivi. « On ne pleure pas en politique, M^{me} Thériault. On agit! » commentait un chroniqueur. La ministre a été critiquée par certaines personnalités des médias et défendue par d'autres, mais pratiquement tous les commentaires associaient l'émotivité à la féminité et à la faiblesse. Notons qu'il n'y a pas de corrélation entre la perception du traitement personnel venant des médias et l'impression d'un double standard.

Les citoyens

Dans aucun cas, la relation avec les électeurs n'a été en cause. Les 21 participantes ont assuré avoir eu de bons rapports avec les citoyens de leur circonscription et plusieurs sont allées jusqu'à dire qu'il s'agissait du meilleur aspect de leur carrière politique. Les choses se gâtent cependant lorsque nous traitons des rapports virtuels avec les citoyens. Plusieurs participantes avaient délégué la gestion de leurs réseaux sociaux à leurs employés, souvent pour s'épargner les publications et commentaires



négatifs. Une ex-élue a mentionné avoir dû fermer ses réseaux sociaux pour en ouvrir d'autres au début de la pandémie en raison des messages négatifs qu'elle recevait.

Dix des 21 ex-parlementaires participantes ont mentionné ne pas se sentir en sécurité en présence de citoyens en colère déversant des menaces de mort dans leur bureau de circonscription. C'est un enjeu qui a surtout été vécu par celles qui ont été ministres. Les participantes sont cependant unanimes face au travail impeccable de la Sûreté du Québec pour gérer ces situations. Certaines ont mentionné la crainte de devoir quitter l'Assemblée nationale à des heures tardives.

Faire la différence

Ce qui ressort des entrevues est la volonté de faire œuvre utile. Les femmes qui gardent un souvenir positif de leur expérience politique sont celles qui ont l'impression d'avoir fait la différence. Les élues qui quittent la politique après quatre ou huit ans semblent dresser un constat d'échec, constatant qu'elles n'avaient aucun pouvoir pour aider leurs constituants, même lorsque leur parti formait le gouvernement. Elles ont eu l'impression que leurs compétences n'étaient pas reconnues et qu'elles étaient en chambre pour faire acte de présence afin d'assurer le quorum et de voter des projets de loi, qu'elles n'ont pas eu le temps de lire, autrement dit, de jouer le rôle de « plante verte »⁴. C'est une réalité que nous observons de façon récurrente. Au moment d'écrire ces lignes, 196 femmes ont siégé à l'Assemblée nationale depuis sa création. Trente-sept d'entre elles ont été députées pendant plus de 12 ans.

En observant le parcours de ces femmes qui ont eu une longue carrière politique, notre premier constat est qu'elles ont souvent rapidement été appelées à exercer de hautes fonctions. Lorsqu'elles ont été élues avec le parti au pouvoir, elles ont souvent été nommées ministres dès leur premier mandat. Celles dont le parti formait l'opposition lors de leur premier mandat sont généralement devenues ministres dès l'arrivée de leur parti au gouvernement. Une minorité d'entre elles ont plutôt occupé un rôle d'adjointe parlementaire ou de whip adjointe. Même sans occuper un poste de ministre, les élues souhaitent mettre leurs compétences au service de la population. Celles qui ont cette possibilité sont celles qui « restent ».

Une anecdote racontée par M^{me} Claire Samson illustre parfaitement la frustration suscitée par le sentiment de jouer un rôle d'apparat, surtout présent chez les députés du parti au pouvoir :

« J'étais en commission parlementaire où on étudiait un projet de loi sur les proches aidants. J'avais étudié le projet de loi et j'avais préparé mes questions. Des bonnes questions, qui permettraient à la ministre de clarifier sa position. D'autres un peu plus difficiles, parce que je pensais que c'était aussi ça mon travail. Une jeune fille du bureau du whip s'approche de moi et me dit : «Tiens, ça c'est tes questions pour la ministre.» Comme si je n'étais pas capable de réfléchir par moi-même. Je ne me suis pas lancée en politique pour jouer les bœni-oui-oui. J'avais beaucoup plus de travail quand je siégeais dans l'opposition »⁵.

Le sentiment d'avoir fait la différence est la principale ligne de démarcation de notre échantillon.

Conclusion

Il existe incontestablement des obstacles à la persévérance des femmes en politique. Les doubles standards dans les médias, le «sexisme ordinaire», les microagressions, le cyberharcèlement, la conciliation travail-famille sont autant d'enjeux qui peuvent ajouter au fardeau déjà considérable de la fonction parlementaire. Ces différents obstacles méritent tous de faire l'objet d'une réflexion.

Les entrevues ne donnent cependant pas l'impression que ces facteurs ont été déterminants dans la décision des élues de ne pas se représenter. Les femmes qui se lancent en politique le font avec la conviction d'avoir «quelque chose» à apporter. C'est lorsqu'elles ont l'impression qu'elles ne peuvent bien jouer leur rôle ou que leur fonction pourrait être occupée par quelqu'un d'autre sans que cela fasse une différence, qu'elles prennent la décision de quitter alors qu'elles auraient été prêtes à continuer dans un autre contexte. Une réflexion collective pour repenser le rôle des députés pourrait être la meilleure façon d'encourager les élues à poursuivre leur engagement.

4. L'expression, employée par Claire Samson pour définir les députés à qui on demande seulement de faire acte de présence, est entrée dans le langage populaire. Émilie Dubreuil, « Claire Samson et les plantes vertes », *Ici Radio-Canada*, 11 juin 2022 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890203/claire-samson-plantes-vertes-deputee>

5. Entrevue avec Claire Samson, 17 décembre 2023.

S'adapter encore ? Pourquoi ?



Lise Lavallée

Députée de Repentigny
(2014-2022)

Élue en 2014, entamant mes premiers pas en politique et essayant d'en comprendre tous les codes, dès la première semaine, je suis interviewée par un journaliste, lequel m'a demandé comment je trouvais mes débuts en politique. Ma réponse fut

**« J'apprends
à conjuguer le
verbe s'adapter ».**

Je n'ai donc pas été surprise en lisant le livre de M^{me} Jocelyne Richer, « Le sexe du pouvoir » et en écoutant le résultat de l'enquête effectuée par M. Alexandre Dumas auprès de 21 ex-députées qui n'avaient pas sollicité un autre mandat en 2022.

Est-ce que les femmes doivent s'adapter à cette institution démocratique et à tous ces codes institués majoritairement par des hommes depuis des centaines d'années ou est-ce le temps pour

cette institution de tenir compte de leur présence de plus en plus importante dans cette enceinte ?

Rappelons-nous que la première femme élue députée en 1966 était M^{me} Marie-Claire Kirkland Casgrain qui fut aussi la première ministre et cela, il n'y a même pas 100 ans. La seule femme parmi tous ces autres élus. La première qui a dû apprendre à « s'adapter ».

Au fil des années, d'autres se sont ajoutées, quoique, encore là, toujours bien minoritaires.

À l'élection 2018, nous avons senti un vent de changement. Je me suis impliquée au recrutement des femmes pour mon parti. Nous avons formé une équipe de 4 femmes, toutes plus motivées, les unes que les autres, à ratisser le Québec, à la recherche de femmes tout en nous assurant de réserver des comtés « gagnables » pour elles, afin d'avoir un grand nombre de femmes élues. C'était la volonté de notre chef et c'est avec enthousiasme et fierté qu'à l'élection de 2018, nous avons pu annoncer soixante-cinq candidates et soixante candidats. Une première. Ce fut tout un exploit grâce à un travail gigantesque sur le terrain, car ces femmes, il faut les convaincre, une à une.

Lors de cette élection et grâce aussi à l'effort déployé par tous les autres partis, l'Assemblée nationale s'est trouvée en zone paritaire.

Les mêmes efforts se sont déployés à l'élection de 2022 avec des résultats encourageants.

C'est donc dire que les femmes sont prêtes à faire le saut en politique, il faut s'en réjouir. Maintenant les questions à se poser sont : comment faire pour les retenir ? Comment

maintenir leur intérêt ? Comment procéder pour que cette institution s'adapte à l'arrivée importante de femmes dans ces lieux de pouvoir ?

Les femmes ont leur personnalité propre, leur façon de réfléchir, leur façon de voir les choses. Elles ne pensent pas comme les hommes et c'est bien ainsi. Elles ne se retrouvent pas dans les débats hargneux auxquels la politique nous a habitués. De là l'importance d'établir un équilibre avec ces deux lignes de pensées. Ainsi, ce n'est plus aux femmes de s'adapter mais plutôt à l'institution et à la politique de le faire.

Les femmes, qui décident de faire le saut en politique, aspirent à laisser leur trace, à faire une différence, à travailler sur des enjeux ayant un impact sur notre société. Elles viennent en politique avec une mission, une volonté de contribuer et c'est dans cet esprit et avec leurs convictions qu'elles finissent par dire « oui, je le veux ». Mais hélas, la réalité les rattrape.

Des travaux importants ayant été entrepris ces dernières années pour rafraîchir et moderniser les infrastructures de l'Assemblée nationale, qui, il est plus que temps, a grand besoin de s'adapter à la réalité d'aujourd'hui. Pourquoi ne pas en profiter pour entamer la réforme des institutions démocratiques ? Mais, il faudra s'assurer, là aussi, que la voix des femmes soit entendue et prise en considération.

Advenant qu'un comité soit formé, il devient alors essentiel d'avoir la parité hommes-femmes. À défaut, cet exercice servira à quoi !

Ma vie de nomade



Gérard Latulippe

Député de Chambly
(1985-1989)



M. Gérard Latulippe qui participe à un Symposium sur le financement des partis politiques alors qu'il était haut-commissaire du Canada à Trinidad & Tobago.

Depuis plus de 30 ans, j'ai parcouru le monde, travaillé dans autant de pays et vécu dans cinq d'entre eux. En plus de la diplomatie québécoise et canadienne, j'ai œuvré au sein d'une organisation non gouvernementale (ONG) américaine, the National Democratic Institute. À titre de président-directeur général, j'ai dirigé un organisme international du gouvernement fédéral en matière des droits humains et de la démocratie. J'ai travaillé comme consultant à la réalisation de mandats internationaux. Il a fallu beaucoup de persistance.

J'ai eu la chance d'être nommé par M. Robert Bourassa comme délégué général du Québec, et ce fut le début de cette longue aventure. À la fin de mes mandats à Mexico et à Bruxelles, j'ai persévéré à poursuivre mon rêve. J'ai réalisé des études à l'Université Johns Hopkins et créé avec des collègues québécois une petite ONG dont le mandat était de transférer dans les pays du Cône Sud⁶ les techniques québécoises en développement économique local, ce qui a défini la suite de ma vie de nomade.

Au-delà de mes années en diplomatie, j'ai eu l'opportunité de travailler à la promotion de la démocratie dans 20 pays. Malheureusement, aujourd'hui, la démocratie est en crise à l'échelle mondiale. Nous avons toutes et tous comme ex-parlementaires un rôle à jouer dans la défense de la démocratie qui a marqué notre vie.

Il existe maintenant un marché du travail supranational important et très compétitif. On y accède grâce à nos niveaux d'études, nos compétences, aux réseaux de contacts et en se positionnant sur les sites d'emplois internationaux avec beaucoup de ténacité.

Cette vie de nomade génère un changement non seulement dans notre mode de vie mais dans la culture et les valeurs de celles et ceux qui l'adoptent. Il s'agit d'une ouverture sur des réalités jusqu'alors inconnues. Nous vivons dans l'éphémère au niveau de nos amitiés, de notre travail et de nos loisirs. J'ai connu l'excitation de la découverte des arrivées et la tristesse des départs pour toujours.

La vie de couple dans un tel contexte est aussi un défi, particulièrement pour celles et ceux qui s'engagent dans une carrière internationale.

Comme la plupart des expatriés, j'ai carburé aux expériences. Je me souviens, par exemple, d'une nuit passée dans une tente berbère au milieu du désert de la Mauritanie et aussi de ce dîner arrosé de vodka à la table familiale d'un petit restaurant d'un village du Caucase.

6. Il s'agit de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay.

J'ai eu de temps à autre le mal du pays. Ça pouvait prendre la forme d'une bouteille de sirop d'érable dénichée dans un marché, une photo hivernale d'un village québécois dans une revue feuilletée par hasard ou de quelques jours d'oisiveté dans ma résidence.

Pendant ce temps, la vie ne m'attendait pas au Québec. J'ai eu sept petits-enfants, des compagnons de collège sont décédés, mes collègues parlementaires ont construit le Québec d'aujourd'hui. Les vacances ici ont souvent pris la forme d'une course contre la montre, comme pour récupérer le temps perdu avec parents et amis. Avec les camarades de toujours, le mode de vie devient tellement différent que j'hésitais souvent à raconter mes expériences exotiques. Elles sont souvent si incroyables que les gens concluent rapidement à l'exagération.

Peu à peu mes goûts se sont adaptés à la diversité vécue au quotidien. La musique de mon iPad est devenue multiethnique et les repas, eux, ont évolué en un cocktail de différentes cuisines. Inévitablement, ma vision du Canada et du Québec a changé.

Et puis, en dehors des postes en diplomatie, les débats publics m'ont paru souvent pétrifiés dans le temps, une fausse perception. Je crois que j'ai changé, envahi par la vie et les enjeux dans les pays où j'ai travaillé. Pourtant, l'attachement à mes racines québécoises est toujours demeuré très important. Plus j'ai parcouru le monde, plus mon attachement à mes origines s'est affermi.

Et puis, la vie continue. Je suis revenu chez nous avec le plaisir de profiter de ce pays qu'est le nôtre.



M. Gérard Latulippe en compagnie de M. Messaoud Ould Boulkheir, président de l'Assemblée nationale de la Mauritanie.

La souveraineté parlementaire du Québec est-elle en péril ?



Gilbert Paquette

Député de Rosemont
(1976-1985)

Malgré nos allégeances politiques ou nos opinions concernant la *Loi 21 sur la laïcité de l'État*, nous avons bien célébré le récent jugement de la Cour d'appel du Québec. C'est une grande victoire pour la classe politique et les médias d'ici, pour le maintien des compétences de l'Assemblée nationale du Québec. Toutefois, on doit reconnaître que c'est une victoire défensive et provisoire.

Elle est défensive parce qu'elle empêche une loi votée par notre Assemblée nationale d'être désavouée par les tribunaux canadiens même si l'appel préventif à la clause de dérogation est inscrit dans la loi. La cour s'est vue en quelque sorte forcée de la respecter et d'éviter de se prononcer sur le caractère soi-disant discriminatoire de la *Loi 21* invoqué par les opposants.

Elle est provisoire étant donné l'ampleur de l'opposition à la loi qui nous indique que l'affaire est loin d'être terminée. Avec les nombreuses demandes à la Cour suprême pour la décision révisée par la Cour d'appel, c'est maintenant la clause de dérogation elle-même et la souveraineté parlementaire du Québec qui deviennent les cibles de certaines attaques. Malgré le fait que la Cour d'appel ait rendu un jugement clair sur la légitimité de la clause de dérogation, rien n'assure que la Cour suprême se contentera d'en valider les conclusions.

Une loi modérée combattue avec acharnement

D'abord, il nous faut constater que, dès le lendemain de son adoption le 16 juin 2019, la *Loi sur la laïcité de l'État* a été combattue avec acharnement. Tout comme l'ont été les tentatives précédentes des gouvernements libéraux ou péquistes sur la *Loi 94* du gouvernement Charest (2010),

la *Charte des valeurs* du gouvernement Marois (2013) et la *Loi 62* du gouvernement Couillard (2017).

Derrière ce débat houleux, parfois ponctué d'accusations infondées de racisme ou de xénophobie, se cache un conflit entre deux conceptions de la société, entre deux modèles d'intégration et de gestion du pluralisme et de la diversité culturelle; cela dure depuis quinze ans.

Au Canada règne une conception de la société fondée largement sur le libéralisme individualiste anglo-saxon. Le multiculturalisme s'est imposé au Canada depuis les années de P. E. Trudeau en tant qu'idéologie officielle de l'État canadien en matière d'intégration et de gestion de la diversité culturelle. Le Canada cherche à se définir comme un assemblage des communautés ethnoculturelles composant le pays, ce qui inclut les communautés autochtones et francophones du Canada. La montée en puissance d'un « wokisme » américanisé, la pression militante d'organisations religieuses fondamentalistes, une politique d'immigration massive qui ajoute à la pression communautariste, tout milite au Canada pour la réintégration du religieux dans la société. Dans l'épisode récent des hypothèques halal, concept issu de la charia fondamentaliste, cela devrait nous conduire, selon un commentateur, jusqu'à « permettre à des gens d'avoir accès à un financement compatible avec leurs convictions religieuses ».

Notre histoire au Québec a pris, depuis l'époque des patriotes, une tout autre direction. Depuis soixante ans, le Québec s'est défait d'une quasi-théocratie marquée par l'emprise de l'Église catholique dans les affaires de l'État. En outre, il est devenu une nation où la religion doit

essentiellement se vivre dans la sphère privée. Le Québec se caractérise par une pratique sociale fondée principalement sur une vision républicaine, laïque et universaliste de la vie en société. Cela implique que, si une personne adopte une certaine pratique religieuse, quelle qu'elle soit, c'est à lui d'accommoder celle-ci avec les règles communes que tous doivent respecter, et non l'inverse.

La laïcité à la québécoise, qui émerge de la Révolution tranquille, repose sur quatre principes largement acceptés par la population. Ces principes clairement énoncés par l'article 2 de la *Loi 21* sont la séparation totale de l'État et des religions, la neutralité religieuse de l'État à l'égard de toutes les religions, l'égalité entre tous les citoyens et citoyennes, quelle que soit leur appartenance religieuse, et finalement la liberté de conscience incluant la liberté de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune. Il est donc hors de question qu'une religion s'insère dans le système financier ou, plus largement, dans les affaires civiles au Québec.

Cette évolution divergente du Québec à celle du reste du Canada explique que la laïcité à la québécoise soit tellement inacceptable dans le reste du Canada et pourquoi elle est si âprement combattue et même souvent dénaturée.

La clause de souveraineté parlementaire, un rempart fragile

La Cour suprême du Canada va fort probablement décider du sort du modèle québécois de la laïcité et donc de l'utilisation de la clause de souveraineté parlementaire (ou de dérogation). Il serait surprenant que la Cour suprême suive le chemin tracé par la Cour d'appel du Québec pour un certain nombre de raisons.

D'abord, la cour devra tenir compte de « la montée en puissance du multiculturalisme comme mode de gestion dominant de la diversité au Canada ». Depuis l'institution de la politique publique du multiculturalisme en 1971 et son intégration dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, on constate la révocation de la Commission Laurendeau-Dunton sur le biculturalisme. On mettait fin ainsi au mythe des deux nations qui avait convaincu la population québécoise à adhérer à la constitution de 1867. Ce changement fondamental du régime canadien a encouragé fortement les préoccupations communautaristes qui, poussées à la limite, séparent et opposent les groupes composant notre société. Dans son analyse, la Cour suprême ne pourra ignorer cette montée en puissance du communautarisme, ce qui pourrait l'inciter à des recommandations opposées aux valeurs universalistes ayant cours au Québec.

Ensuite, il est clair que « le gouvernement canadien voudrait éliminer, ou pour le moins encadrer, l'usage préventif de la clause de dérogation ». Cet objectif est clairement démontré par l'empressement du gouvernement Trudeau à appuyer rapidement et sans nuances les opposants à la *Loi sur la laïcité de l'État*. En novembre 2022, Justin Trudeau avait même déclaré :

Cette volonté d'édulcorer ou d'encadrer la clause de souveraineté parlementaire pourrait aussi inciter Ottawa à faire son propre renvoi à la Cour suprême avec ses propres questions visant à restreindre l'usage de la clause dérogatoire.

Enfin, dans leur examen de cette clause de souveraineté parlementaire, il faut souligner que « les juges de la Cour suprême seront en quelque sorte juges et parties » en regard d'une disposition qui concerne leurs propres prérogatives en donnant aux gouvernements le dernier mot.

La Cour suprême devra examiner les modalités d'application de la clause de dérogation en tenant compte d'un contexte où l'État canadien, déjà à sa naissance un régime quasi-fédéral, devient un régime où les compétences constitutionnelles des provinces sont de moins en moins respectées.

Sans cette clause de souveraineté parlementaire, intégrée à la *Loi constitutionnelle de 1982*, les provinces auraient encore plus de difficultés à légiférer dans le cadre de leurs compétences les plus fondamentales comme celles touchant à la laïcité, à la langue commune et, en définitive, dans le cas d'une nation comme le Québec, à notre identité nationale.

« C'est inacceptable qu'un gouvernement utilise la clause nonobstant de façon préventive parce que ça empêche les tribunaux de même pouvoir regarder si c'est constitutionnel ou non ».

Le malaise démocratique : un défi auquel le Québec n'échappe pas



Source : Carleton University

Émilie Foster

Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2018-2022)

La démocratie, autrefois célébrée comme l'apogée de la liberté politique, traverse aujourd'hui une crise profonde, souvent qualifiée de « malaise démocratique ». Ce phénomène affecte l'ensemble des démocraties postindustrielles, y compris le Québec. Face à cette réalité, il est crucial d'examiner les origines de ce malaise pour mieux comprendre les défis qu'il soulève.

Le malaise démocratique est un terme englobant qui désigne un ensemble de symptômes révélant une crise de confiance dans les institutions démocratiques. Il peut se manifester de plusieurs manières : la baisse de la participation électorale, la méfiance ou le cynisme envers les acteurs politiques, le désengagement

partisan ou encore l'attrait grandissant pour des alternatives non démocratiques. Un récent rapport de Freedom House (2022)⁷, une ONG reconnue pour ses évaluations de la démocratie et des libertés dans le monde, affirme que même les démocraties établies depuis longtemps ne sont pas à l'abri d'un déclin potentiel.

Les pistes d'explication du malaise démocratique

Plusieurs pistes émergent de la littérature scientifique pour tenter d'expliquer le malaise démocratique. Un premier courant explique le malaise démocratique par les changements de valeurs sociétales et la baisse du capital social, notamment dans les pays industrialisés. Ces sociétés vivraient une « révolution silencieuse »⁸ contre la diffusion d'idées socialement libérales associées aux valeurs postmatérialistes, notamment les droits civiques, la diversité de genre et l'égalité des sexes. Ces changements qui se sont opérés sur quelques décennies ont bousculé les traditionalistes et reconfiguré le paysage politique⁹, provoquant une insécurité et menant au retour d'un réflexe autoritaire, la recherche de leaders forts pour défendre les valeurs traditionnelles. En parallèle, le déclin de la déférence envers l'autorité et le niveau élevé d'éducation font que les citoyens deviennent plus critiques et cyniques envers les institutions politiques, accentuant ainsi le malaise démocratique¹⁰.

Un courant lié aux institutions démocratiques tente également d'expliquer le malaise démocratique par les failles des institutions politiques, notamment les partis, le système parlementaire et le mode de scrutin. Au Canada, la dominance de l'exécutif, la réduction du temps de parole des députés et la rigidité de la discipline de parti affaiblissent le rôle parlementaire, ce qui alimente la méfiance des citoyens envers leurs élus¹¹. Le mode de scrutin uninominal à un tour est aussi critiqué pour créer des distorsions dans la représentation parlementaire, surtout dans un contexte multipartiste. Jean-Pierre Charbonneau, ex-ministre et ex-président de l'Assemblée nationale¹², avance que ce système mène à des déséquilibres entre les votes et la représentation à l'Assemblée nationale, exacerbant ainsi le sentiment d'injustice démocratique.

Les médias jouent également un rôle central dans la perception des institutions démocratiques. Les citoyens sont de plus en plus exposés à des informations sensationnalistes, ce qui contribue à nourrir le cynisme et aggrave leur manque de confiance dans les institutions politiques¹³. De plus, l'essor des médias sociaux a exacerbé la polarisation des débats et alimenté la méfiance envers les médias traditionnels. Cette polarisation nuit au dialogue démocratique et affaiblit la capacité des institutions à maintenir un consensus social.

7. Freedom House. (2022). *Freedom in the World. The Global Expansion of Authoritarian Rule*. Freedom House.

8. Norris, P., & Inglehart, R. (2019). *Cultural Backlash : Trump, Brexit, and Authoritarian-Populism*. Cambridge University Press.

9. Howe, P. (2017). *Eroding Norms and Democratic Deconsolidation*. *Journal of Democracy*, 28(4), 15-29. <https://doi.org/10.1353/jod.2017.0061>

10. Nevitte, N. (1996). *The Decline of Deference : Canadian Value Change in Cross National Perspective*. University of Toronto Press.

11. Marland, A. (2020). *Whipped. Party Discipline in Canada*. UBC Press.

12. Charbonneau, J.-P. (2023, 7 octobre). *Votre démocratie vous appartient, revendiquez-la !* Le Devoir.

13. Cappella, J. N., & Jamieson, K. H. (1997). *Spiral of Cynicism. The Press and the Public Good*. Oxford University Press.

Le marketing politique est souvent identifié comme une quatrième piste d'explication du malaise démocratique. Ce phénomène consiste à appliquer les techniques du marketing commercial à la sphère politique, telles que la gestion d'image et le ciblage de sous-groupes spécifiques d'électeurs. Les partis politiques ajustent en continu leurs messages en fonction des préférences des citoyens, ce qui conduit à une politique d'image dominée par des slogans simplifiés et une focalisation sur des groupes d'électeurs stratégiques, souvent au détriment d'une discussion publique plus globale et approfondie sur les enjeux de société à long terme. L'intrusion du marketing dans la politique soulève donc des questions quant à son rôle dans l'aggravation du malaise démocratique¹⁴.

Le Québec et le malaise démocratique

Si le Québec jouit d'une démocratie relativement solide, il ne fait pas exception aux tendances observées ailleurs. Plusieurs signes inquiétants montrent que la province traverse également une période de malaise démocratique.

Le premier indicateur de ce malaise est sans doute la baisse de la participation électorale. Les taux de participation aux élections provinciales au Québec ont chuté de manière marquée depuis les années 1970. En 1976, 85 % des électeurs se sont rendus aux urnes pour les élections provinciales. Le taux de participation a depuis connu une tendance à la baisse, pour atteindre 66 % en 2022.

De plus, les partis politiques québécois rencontrent des difficultés similaires à celles observées dans les grandes démocraties, notamment une diminution du militantisme et de l'adhésion, ainsi qu'une baisse de l'attachement partisan.

Un autre indicateur clé est la méfiance envers les institutions et les acteurs politiques.

Une étude de Edelman¹⁵ montre que le Québec affiche un taux de confiance de 60 % envers les grandes institutions (ONG, entreprises, gouvernements, médias), supérieur à celui du reste du Canada (54 %), mais les résultats restent préoccupants. De plus, 55 % des citoyens jugent que les débats civiques sont trop polarisés. Par ailleurs, près d'un tiers des Québécois doutent de l'indépendance des institutions clés comme le système judiciaire, les élections et les médias par rapport au pouvoir politique¹⁶. Ces données révèlent une critique grandissante des institutions malgré l'attachement aux valeurs démocratiques.

Par contre, en ce qui a trait au populisme, le Québec s'en tire mieux qu'ailleurs. Alors que le populisme progresse dans de nombreux pays, le Québec se distingue par une plus faible adhésion à ces attitudes, selon une étude menée en 2021 par Medeiros et Gravelle¹⁷. Cette spécificité pourrait notamment s'expliquer par le fait que la politique québécoise a historiquement été centrée autour de la question nationale.

Une démocratie en danger ?

Les indicateurs du malaise démocratique au Québec ne doivent pas être pris à la légère. Bien que la province semble mieux résister à certaines tendances mondiales, comme la montée du populisme, plusieurs signaux sont au jaune.

En tant qu'ancienne députée à l'Assemblée nationale et aujourd'hui professeure associée et chercheure, il est essentiel pour moi de m'engager activement dans l'étude du malaise démocratique et de ses causes profondes. La démocratie, bien qu'ineffable, reste fragile. Il est de notre devoir collectif de trouver des moyens concrets pour reconnecter les citoyens à la vie politique et restaurer leur confiance dans les institutions. À travers mes recherches, je cherche à comprendre les origines de ce malaise et à proposer des solutions viables pour revitaliser la démocratie québécoise et, par extension, celle des démocraties modernes.

Les défis sont nombreux, mais surmontables. En renforçant l'éducation citoyenne dès le plus jeune âge, en favorisant une plus grande participation démocratique, en réformant les institutions, en protégeant le modèle économique des médias traditionnels et en contrant la désinformation, nous avons l'opportunité de raviver la démocratie. Je suis résolue à contribuer à ce renouveau pour que la démocratie regagne toute sa légitimité et sa force.

14. Foster, É. (2023). *Democratic Malaise : A Proposed Theoretical Conceptualization for Marketing Malaise*. Journal of Political Marketing, 1-18.

15. Edelman. (2023). *Edelman Trust Barometer 2022*.

16. Giguère, A. (2023). *Des Québécoises et Québécois « assez » satisfaits de leur démocratie*. Dans J. Guillarmou & Institut du Nouveau Monde. (2023). *L'État du Québec 2024 : quel avenir pour la démocratie ?* (pp. 18-33). Institut du Nouveau Monde ; Somme toute/Le Devoir.

17. Medeiros, M. & Gravelle, T. B. (2023). *Le populisme : un autre exemple d'exceptionnalisme québécois ?* Options politiques.

Le Mouvement pour une démocratie nouvelle a 25 ans



Jean-Pierre Charbonneau

Député de Verchères (1976-1989)
et de Borduas (1994-2006)

Le 8 mai 2024, les membres actuels de l'Assemblée nationale ont adopté unanimement une motion soulignant la création il y a vingt-cinq ans du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), le fer de lance du combat pour l'instauration d'un nouveau mode de scrutin plus juste et plus conforme à une véritable démocratie représentative.

Ironiquement, une majorité des députés ayant voté pour la motion de félicitations ont gardé le silence lorsque le Premier ministre actuel a abandonné la réforme électorale pourtant bien amorcée par une entente transpartisane historique signée devant les caméras du Parlement en mai 2018.

Le Mouvement poursuit son combat pour une représentation parlementaire plus juste

Il faut savoir que le MDN est l'héritier d'un long combat amorcé à la fin du dix-neuvième siècle alors que le système électoral britannique imposé par l'empire colonial produisait déjà les mêmes distorsions scandaleuses décriées publiquement aujourd'hui.

Essentiellement, les reproches portent sur deux injustices : l'octroi du pouvoir au parti arrivé en deuxième place dans la compétition électorale (comme en 1886, 1890, 1944, 1966 et 1998) et une répartition presque toujours inéquitable des sièges parlementaires en regard des votes exprimés par les électeurs et les électrices. Cette seconde faille du système a régulièrement permis à des partis d'obtenir beaucoup plus de députés qu'ils auraient dû en avoir en regard de l'appui citoyen obtenu ; elle a aussi privé constamment des partis du nombre de députés auquel ils auraient eu droit selon la volonté populaire exprimée. Enfin, à quelques reprises, des partis n'ont obtenu aucune représentation parlementaire malgré un nombre considérable de votes récoltés, comme ce fut le cas en 2022 pour le Parti conservateur qui n'a obtenu aucun député malgré un niveau de soutien électoral quasi équivalent à trois des quatre autres formations politiques qui, elles, en ont eu.

Bref, notre mode de scrutin a installé en permanence le règne de l'injustice et d'une représentation parlementaire inéquitable.

Face aux accrocs démocratiques provoqués par un mode de scrutin « démocratiquement infect » comme l'a si bien dit René Lévesque, il y a eu régulièrement depuis le début des années 1960 des mobilisations citoyennes au sein et à l'extérieur des partis politiques pour instaurer

un nouveau système électoral de type proportionnel. En 1985, après un avis favorable du Directeur général des élections, une coalition pour la proportionnelle (COALIPROP) vit le jour. Malheureusement, elle n'arriva pas à briser le blocage de la majorité des parlementaires en place et elle s'éteignit assez rapidement.

Toutefois, l'idée d'une organisation citoyenne luttant en permanence pour cette cause, comme les organisations féminines l'avaient fait avant pour l'obtention du droit de vote, avait été semée. La graine leva de terre treize ans plus tard au lendemain de l'élection générale de 1998 qui reporta au pouvoir le parti arrivé en seconde place dans la course électorale. Ce cinquième renversement de la volonté populaire provoqua une forte réaction qui amena plusieurs démocrates de toutes les tendances politiques à créer, le 8 mai 1999, le Mouvement pour une démocratie nouvelle.

Depuis lors, contre vents et marées mais avec l'appui constant des grandes centrales syndicales, des associations étudiantes, des groupes de femmes, des organismes communautaires et de plusieurs sondages toujours positifs, le MDN porte haut et fort les idéaux d'une démocratie parlementaire québécoise en phase avec la réalité d'une société moderne diversifiée au plan des grandes tendances politiques et prête à faire de la politique autrement.



M. Jean-Pierre Charbonneau entouré des membres du conseil d'administration du Mouvement pour une démocratie nouvelle.

Un lien durable entre la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et le Cercle

Depuis trente ans, le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec influence positivement les actions de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ces deux organisations phares travaillent activement à maintenir les valeurs démocratiques au sein de la société québécoise. Regards sur le précieux lien qui les unit et leur permet de grandir et de se renouveler au fil des années.

Bâtir des ponts entre les générations

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en étroite collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec, favorise et promeut les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires depuis 1978. Programme majeur de la Fondation, les stages proposent depuis 1979 à des jeunes de la communauté étudiante diplômée de découvrir la démocratie québécoise grâce notamment à des jumelages avec des élus et élues. Au fil des années, plusieurs parlementaires, dont des membres du Cercle, ont accueilli des stagiaires dans leurs équipes. Ce mentorat a permis, et permet encore aujourd'hui, à la jeunesse québécoise de mieux comprendre les rôles et responsabilités des parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec et en circonscription. Il contribue également à maintenir l'intérêt et la passion des différentes cohortes de stagiaires pour le service public.

Depuis quelques années, le Cercle accueille dans ses rangs des ex-stagiaires de la Fondation, soit M^{me} Véronique Hivon, boursière de la cohorte de 1996-1997, et les boursiers MM. Sylvain Gaudreault, cohorte de 1992-1993, et Stéphane Bergeron, cohorte de 1989-1990. Inspirés par leurs premiers pas dans l'enceinte de l'Assemblée nationale à

titre de stagiaires, ces jeunes de la communauté étudiante diplômée ont pris goût à la politique provinciale et sont devenus parlementaires par la suite.

Orienter l'action

Depuis plusieurs années, les membres du Cercle s'impliquent au sein du conseil d'administration de la Fondation. Actuellement, il est représenté par M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012), et M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve (2008-2018). Ces deux administrateurs contribuent à tisser des liens entre les missions des deux organisations et à soutenir le déploiement des nouveaux programmes de la Fondation, tels que les Bourses de la démocratie propulsées par Desjardins. Lancé en 2023, ce programme invite la communauté étudiante du premier cycle universitaire à présenter un travail de recherche portant sur le parlementarisme ou la politique québécoise. Cette année, 13 bourses ont été remises à autant d'universitaires.

Ensemble, pour notre démocratie!

Depuis plus de quarante-cinq ans, la Fondation a permis de sensibiliser des milliers de jeunes à l'importance de la démocratie et de ses institutions.

Donnez dès maintenant!
fondationbonenfant.qc.ca/don





Les boursiers 2011-2012 en compagnie de M. André Drolet, député de Jean-Lesage (2008-2018), M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette (2008-2022), M. François Ouimet, député de Marquette (1994-2018), M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull (2008-2022), MM. Michel Pigeon, député de Charlesbourg (2008-2012) et Henri-François Gautrin, député de Verdun (1989-2014), le 28 septembre 2011.



M. Sylvain Gaudreault, alors stagiaire de la Fondation, en compagnie de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et des autres stagiaires de la cohorte de 1992-1993 lors de l'accueil des boursiers de l'Assemblée législative de l'Alberta, les 7 et 8 juin 1993.

Je me souviens

L'ex-premier ministre Louis-Olivier Taillon décédait il y a plus de 100 ans



Dave Turcotte

Président du Comité des archives et objets de mémoire
Député de Saint-Jean (2008-2018)

L'ancien premier ministre Louis-Olivier Taillon décédait il y a plus de 100 ans. Celui qui eut une longue carrière parsemée de hauts et de bas marque l'histoire politique du Québec à plusieurs titres. Il est le premier ministre québécois à avoir le plus court mandat. Son gouvernement est le dernier à être renversé par le parlement au Québec. Il est un des dix premiers ministres du Québec qui n'ont jamais remporté une élection générale et l'un des cinq qui ont été en fonction en deux périodes discontinues. Celui qu'on surnommait le « vénérable vieillard » du Parti conservateur laisse son nom notamment à une circonscription électorale, un parc national, une rivière et quelques rues à travers le Québec. Ce texte est un résumé de l'exposition de mon Musée virtuel d'histoire politique du Québec. Pour visiter l'exposition complète :

www.politiquequebec.com/taillon

Louis-Olivier Taillon est né à Terrebonne, le 26 septembre 1840. Il fréquente le Collège Masson de cette ville entre 1847 et 1856. Il y côtoie le futur premier ministre Joseph-Adolphe Chapleau et Alphonse Desjardins, futur député, sénateur et maire de Montréal. Il envisage le sacerdoce, mais choisit plutôt le droit. Il est admis au barreau en 1865. En 1875, il épouse Louise-Georgiana Archambault, fille du marchand et conseiller législatif Pierre-Urgel Archambault. Le couple a un enfant, mais Georgiana et l'enfant meurent en 1876, peu de temps après sa naissance. Louis-Olivier reste veuf jusqu'à sa mort.

Comptant sur l'appui d'ultramontains influents dont François-Xavier-Anselme Trudel et Alphonse Desjardins, Taillon se porte candidat conservateur dans la circonscription de Montréal-Est à l'élection de 1875. Il gagne son pari tout comme son parti. Selon

plusieurs, c'est sa ferveur ultramontaine qui incite le premier ministre Charles-Eugène Boucher de Boucherville à ne pas l'appeler à joindre son conseil des ministres. *Le Dictionnaire biographique du Canada* affirme qu'à « l'Assemblée législative, Taillon put faire montre de ses talents d'orateur et de débateur. C'était un homme à principes, mais sans beaucoup de panache. Sa présence dans les banquets était recherchée, car il chantait des chants patriotiques d'une belle voix de baryton [...] ».

Coup de théâtre, le premier ministre conservateur Boucher de Boucherville est démis de ses fonctions en 1878 à la suite d'un conflit avec le nouveau lieutenant-gouverneur, de tendance libérale, Luc Letellier de Saint-Just. Ce dernier, en vertu de ses pouvoirs de vice-roi, charge Henri-Gustave Joly de Lotbinière, chef de l'opposition libérale, de former un nouveau gouvernement. Minoritaires, les libéraux déclenchent une élection. Ils arrivent seconds, mais se maintiennent au pouvoir par le soutien des députés conservateurs indépendants. En 1879, le gouvernement Joly tombe après la défection de cinq députés libéraux vers les conservateurs, dont le futur premier ministre, Edmund James Flynn, et Alexandre Chauveau, le fils de l'ex-premier ministre Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Quelques jours plus tard, le conservateur Chapleau devient le nouveau premier ministre. En 1881, il déclenche une élection. Taillon fait campagne pour les conservateurs malgré des désaccords avec ce dernier. Les conservateurs sont maintenus au pouvoir avec une grande majorité. Pour remercier Taillon de son support, Chapleau le propose à la présidence de l'Assemblée législative. Sous sa présidence auront lieu plusieurs réceptions





Macaron du premier ministre Louis-Olivier Taillon. Production Le Macaronier. Vers 1980. Collection Dave Turcotte
Source : Collection Dave Turcotte



Portrait de Louis-Olivier Taillon, vers 1940.
Source : BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, (03Q,P1000,S4,D83,PT10-2),
Photographie non identifié.

mondaines « où se voyait à peu près tout ce que notre province contenait de femmes et d'hommes sachant causer, sachant apprécier la vraie musique, saisir les beautés les plus intimes de petits morceaux littéraires dits avec art et brio ».

Chapleau démissionne en 1882 pour faire le saut vers le fédéral. Joseph-Alfred Mousseau lui succède, mais démissionne à son tour en 1884. Le 23 janvier 1884, John Jones Ross est assermenté premier ministre et nomme Taillon procureur général. Ross ne peut siéger à l'Assemblée législative étant conseiller législatif. C'est Taillon qui y occupe la responsabilité de chef parlementaire du gouvernement.

La pendaison de Louis Riel en 1885 crée une grande commotion au Québec. L'appui aux conservateurs s'effondre. Honoré Mercier, nouveau chef libéral, fédère des libéraux et des conservateurs mécontents. L'autonomie du Québec est pour la première fois au cœur d'une élection. Le gouvernement Ross perd l'élection en 1886. Malgré la majorité libérale, les conservateurs tentent de s'accrocher au pouvoir espérant le ralliement des six députés conservateurs indépendants et nationalistes. Battu dans Montréal-Est par le célèbre avocat, journaliste et historien Laurent-Olivier David, Taillon se fait élire rapidement dans Montcalm. Il commente ainsi l'événement : « J'ai perdu Montréal, mais j'ai conservé mon calme ».

Constatant son incapacité à gouverner, Ross démissionne. Agissant comme chef parlementaire du gouvernement, il revient tout naturellement à Taillon de former un gouvernement. Le 25 janvier 1887, Taillon est assermenté 8^e premier ministre du Québec. La session débute le 27 janvier 1887. Le cabinet Taillon perd un premier vote sur le choix du président de l'Assemblée. C'est le futur premier ministre libéral Félix-Gabriel Marchand qui est élu. Taillon souhaite ajourner les travaux. Mercier insiste pour connaître qui compose véritablement le gouvernement. Robert Rumilly ajoute que « *Taillon refuse encore de répondre et maintient sa demande d'ajournement Rejeté par 35 voix contre 28. Il se produit alors un silence. Taillon tire sa barbe alternativement de la main droite et de la main gauche, ce qui trahit chez lui la nervosité. [...] Taillon prétend que le lieutenant-gouverneur ne l'autorise pas à fournir les explications demandées par le chef de l'opposition. [Mercier] Y a-t-il un gouvernement? [Taillon] – S'il n'y en avait pas, la Chambre n'aurait pas été convoquée. [...] Mercier prononce alors un discours vigoureux contre ceux qui « usurpent » le pouvoir depuis trois mois. Et il propose lui-même l'ajournement, voté dans un brouhaha intense. [...] Après Chapleau, Mousseau et Ross, Taillon est vaincu. Premier ministre depuis quatre jours, n'ayant en somme exercé que pendant vingt-quatre heures, il démissionne.*

Il s'est bien battu. C'est la dernière fois dans l'histoire du Québec qu'un gouvernement est renversé en Chambre ».

Taillon devient le chef de l'opposition. Il a un style modéré et certains conservateurs aimeraient le voir plus combatif. Le gouvernement libéral de Mercier est réélu en 1890. Il est défait dans la circonscription de Jacques-Cartier. En 1891, le gouvernement Mercier est éclaboussé par le scandale de la baie des Chaleurs. Les conservateurs dévoilent qu'Ernest Pacaud, le trésorier du parti de Mercier, a encaissé une part dans l'octroi voté pour la construction d'un chemin de fer à la baie des Chaleurs. C'est la fin du gouvernement Mercier. Le conservateur Boucher de Boucherville devient de nouveau premier ministre. Après un bref retour à la pratique du droit, Taillon revient en politique active et est assermenté ministre sans portefeuille. Minoritaire, Boucher de Boucherville déclenche une élection en 1892. Les conservateurs deviennent majoritaires en chambre. Taillon est élu député de Chambly.

Tout comme dans le gouvernement Ross, Taillon est chef parlementaire à l'Assemblée législative, car Boucher de Boucherville est membre du Conseil législatif. Robert Rumilly raconte : *« Pur de mœurs, capable de violence dans les combats politiques, il impose le respect presque à l'égal du premier ministre. Plus vivant, plus combatif que de Boucherville, et à l'occasion spirituel — plusieurs de ses boutades resteront fameuses — il n'a ni le lyrisme de Chapleau, ni cette étonnante et convaincante plausibilité de Mercier, propre à opérer des conversions parmi les auditoires non prévenus. Taillon commence un discours, s'échauffe progressivement, puis l'argumentation et le débit faiblissent, donnent l'impression d'une chute, d'un trou. L'orateur repart, s'échauffe de nouveau, jusqu'à un nouvel arrêt, un nouveau trou. Troisième départ; et ainsi de suite. Mais à la moindre interruption, gare à la riposte! »*

Boucher de Boucherville démissionne à la fin de l'année 1892. Taillon devient de nouveau premier ministre du Québec le 16 décembre 1892. Le *Dictionnaire biographique du Canada* soutient qu'à « titre de premier ministre, Taillon fut un administrateur plutôt qu'un chef politique. Son gouvernement mit un frein aux dépenses de celui de Mercier en imposant un régime sévère d'économie. Sa réduction des subventions aux compagnies ferroviaires et ses augmentations de taxes étaient très impopulaires dans la province. Comme Mercier et Boucherville, il soutenait fermement l'agriculture. [...] Taillon suivit aussi l'exemple de ses prédécesseurs immédiats en appuyant les sociétés forestières qui exploitaient la région du Lac-Saint-Jean ». C'est son gouvernement qui crée les premiers

parcs nationaux québécois, ceux de la Montagne-Tremblante et des Laurentides.

Taillon démissionne comme premier ministre le 11 mai 1896 pour devenir ministre fédéral des Postes dans le cabinet Tupper. Son mandat sera de courte durée. Il est défait dans la circonscription de Chambly-Verchères et démissionne du conseil des ministres fédéral le 8 juillet 1896. Le « vénérable vieillard » du Parti conservateur continue de soutenir publiquement son parti jusqu'à sa mort. Il agit d'ailleurs comme conseiller auprès du chef québécois conservateur Arthur Sauvé.

Taillon perd progressivement la vue vers la fin de sa vie. Il va même jusqu'à se dépouiller de sa barbe iconique. Il vit la fin de sa vie à l'Institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis à Montréal. Il décède à Montréal, le 25 avril 1923, à l'âge de 82 ans et 7 mois. Le 28 avril, il est inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal.



Lieu de sépulture du premier ministre Louis-Olivier Taillon.
Source : Collection Dave Turcotte

En première lecture

En première lecture présente des publications d'ex-parlementaires ou des ouvrages dont le contenu peut avoir un intérêt pour le lectorat. Leur présence ne signifie pas que le Comité de rédaction endosse les opinions ou valide les faits qui y sont présentés.



La passion de Bellechasse

Par Claude Lachance, député de Bellechasse (1981-1985 et 1994-2003)

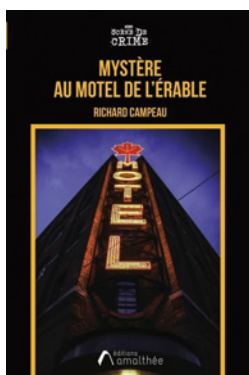
Éditions Marquis, 2024, 230 pages

Ainé d'une famille de quinze enfants, Claude Lachance fait ses études primaires dans sa paroisse natale de Saint-Nazaire-de-Dorchester et poursuit ses études primaires et collégiales au Collège de Lévis. Diplômé en arts de l'Université Laval, il y obtient une licence en Histoire et un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation pour les niveaux secondaire et collégial. Enseignant à l'école secondaire de Saint-Damien durant quatre ans, il en devient le directeur-adjoint en 1974.

Il est élu maire de Saint-Nazaire à l'âge de vingt-huit ans et occupe ce poste pendant vingt-cinq ans. Il devient préfet de Dorchester jusqu'à son élection comme député de Bellechasse à l'Assemblée nationale du Québec.

Après sa carrière active en politique, il est membre de plusieurs conseils d'administration. Il coanime une chronique politique sur les ondes de la radio communautaire Bellechasse-Les Etchemins durant une dizaine d'années et est membre du CA de l'Amicale des anciens parlementaires de l'Assemblée nationale. Passionné d'histoire, de généalogie et de photographie, une partie importante de sa collection de photos se retrouve aux Archives nationales du Québec.

Pendant près de 45 ans, Claude Lachance a joué un rôle significatif dans le développement de Bellechasse, laissant ainsi une empreinte indélébile sur la région.



Mystère au motel de l'érable

Par Richard Campeau, député de Bourget (2018-2022)

Éditions Amalthée, 2023, 306 pages

Arnaud Forest, agent de police montréalais du poste 44, se réveille dans un motel à Victoriaville le corps endolori et sans aucun souvenir de la veille. C'est dans cet épais brouillard mémoriel qu'il se découvre soupçonné de meurtre par ses propres collègues. Pour tenter de se disculper, il pourra compter sur l'aide d'une ex-flic d'origine mexicaine, employée du motel, et sur Karine, son amie légiste et débrouillarde à la langue trop pendue. Un réseau international de passeurs de drogue très actif dans la région fait peser sur tout ce beau monde un danger bien réel.

Arnaud réussira-t-il à découvrir ce qui a pu lui arriver? Qui sont ces personnes qui tentent de le faire plonger? Et surtout pourquoi?



Aide médicale à mourir – Le dernier droit

Par Laurette Laurin et Florence Meney

Avec la participation de Véronique Hivon, députée de Joliette (2008-2022)

Éditions Trécarré, 2024, 176 pages

En 2022, plus de 7 % des décès enregistrés au Québec provenaient de l'aide médicale à mourir (AMM), comparativement à 4,1 % au Canada. L'AMM est une question délicate et très actuelle, tant individuelle que collective, à laquelle de nombreux québécois souffrants et leurs proches doivent faire face. Les autrices ont rencontré des intervenants de divers horizons, dont la journaliste Nathalie Roy, Véronique Hivon, Jean Paré et le Dr Judes Poirier.

Cet ouvrage s'intéresse à l'aide médicale à mourir d'un point de vue éthique, politique et juridique. Les autrices tirent parti de la tension entre le « pour » et le « contre » pour aller au bout de la question, étayant le débat par leurs rencontres avec des malades, des bien-portants vieillissants et leurs proches, ainsi que par leurs discussions avec des soignants, des législateurs, des éthiciens et des penseurs de la mort médicalement assistée. En toute neutralité, elles réalisent une enquête citoyenne nuancée et informée et confrontent les nombreux points de vue entourant cet enjeu de société, plus complexe que jamais en cette ère où la légalisation de l'aide médicale à mourir nous pousse à réfléchir au sens de la vie et de la mort avant que ne vienne le temps de choisir.

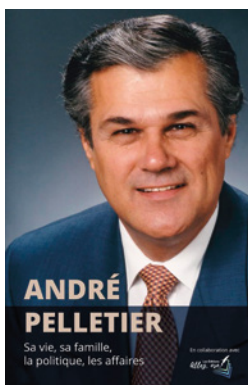


Les têtes brûlées, Carnets d'espoir punk

Par Catherine Dorion, députée de Taschereau (2018-2022)

Lux Éditeur, 2023, 376 pages

Pendant son mandat, Catherine Dorion a tenu un journal, relevant tous les moyens par lesquels le pouvoir colonise les êtres, les peuples et notre avenir. Il en ressort un texte qui est tout à la fois un récit d'aventures, avec des batailles enlevantes et des scènes d'émotion brute, et une réflexion profonde sur les nouveaux chemins qu'il faudra débroussailler pour s'évader du carcan de solitude et de désespoir dans lequel nous sommes pris.



André Pelletier : Sa vie, sa famille, la politique, les affaires

Par André Pelletier, député d'Abitibi-Est (1994-2003)

Les Éditions Allez, ose!, 2024, 219 pages

À travers ces pages remplies d'anecdotes tantôt cocasses, parfois bouleversantes, il vous invite à plonger dans une vie marquée par un engagement inébranlable envers sa communauté et une passion ardente pour les affaires et la politique. Né dans un foyer où les valeurs familiales étaient essentielles, il a su transformer les défis personnels, comme la perte de ses parents, en une force motrice pour avancer et bâtir.

André Pelletier se vante à juste titre d'avoir contribué à façonner Val-d'Or grâce à des projets visionnaires. La vérité, c'est que Val-d'Or est profondément ancrée dans son cœur en raison de ses citoyens et citoyennes, qui l'ont toujours soutenu. Ses meilleures amitiés y sont nées et y prospèrent encore.

Cette biographie n'est pas seulement un récit, mais un témoignage vibrant de son dévouement pour le développement régional et la cause du Québec.

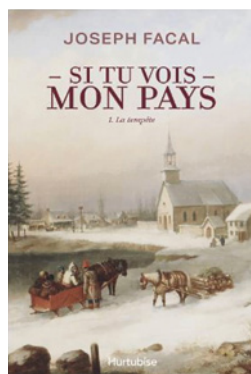


Une fausse avocate berne l'Assemblée nationale, la vérité défendue avec courage

Par Claude Surprenant, député de Groulx (2014-2018) et Alexandre Dumas

La boîte à souvenirs, 2023, 148 pages

Élu député de Groulx en avril 2014, Claude Surprenant a vu sa carrière politique détruite par un amalgame d'allégations mensongères d'une employée de son bureau de comté. Comme bien d'autres avant et après lui, il est devenu une victime médiatisée et il a dû consacrer une longue période de sa vie à défendre sa réputation contre une justice parfois aveugle et souvent implacable. Le plus troublant est que cette adjointe malhonnête trompa également l'Assemblée nationale en fournissant des documents falsifiés ainsi qu'un faux diplôme. Ses allégations mensongères allaient révéler les failles dans le rempart qu'auraient dû être les institutions de l'Assemblée. M. Surprenant nous invite à une incursion dans son vécu. Ce récit détaillé offre une meilleure compréhension du parcours du combattant, faisant réaliser pourquoi de nombreuses victimes abandonnent leur lutte pour la vérité et permettent ainsi aux fraudeurs de répéter leurs manigances. De sa douloureuse expérience, l'auteur tire des pistes de réflexions pour améliorer notre démocratie. La persévérance de M. Surprenant est profondément motivée par un désir de pérennité, afin que personne d'autre ne vive ce qu'il a vécu. Et si c'était vous un jour?



Si tu vois mon pays, Tome 1 La tempête Tome 2 Le Châtiment

Par Joseph Facal, député de Fabre (1994-2003)

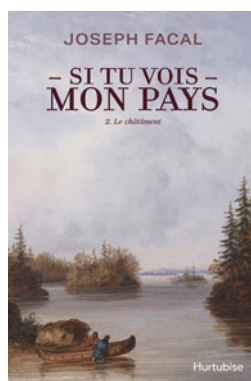
Éditions Hurtubise, 2023, 600 pages et 2024, 608 pages

Montréal, août 1837. Baptiste Lefrançois rentre de France après six années d'études en médecine, impatient d'exercer son métier dans ce Nouveau Monde qui lui manquait tant. Il retrouve l'entourage de son enfance et de son adolescence : Alexis, son jeune frère, feu follet aux aspirations littéraires, Antoine, son ami de toujours, devenu un avocat roublard et politiquement ambitieux, Jeanne, femme d'affaires avant-gardiste, et l'inquiétant et mystérieux Thomas. Baptiste arrive au moment où la tension est à son comble entre les Canadiens français et leurs conquérants britanniques, alors que tous pressentent l'embrasement.

Des rivalités naîtront, des drames se joueront à Montréal, Paris et New York, dans lesquels s'entremêleront la politique, la presse, le théâtre, les affaires et le crime organisé, pendant une période où l'histoire s'accélère et la société se modernise.

Tome 2. Le médecin n'est pas du genre à renoncer facilement. Baptiste risque tout. Alexis, son jeune frère, s'approche de la gloire et découvrira sa fragilité. Jeanne poursuit son ascension dans le monde masculin des affaires, mais sa vie prendra un tournant inattendu. Antoine voit tout, entend tout, se mêle de tout. Autour d'eux, le monde s'accélère.

Entre Montréal, Paris et New York, leurs destins se croiseront dans une suite ininterrompue de rebondissements. Ils connaîtront l'amour fou, la violence la plus crue, les errances de l'exil, la désillusion et l'espoir du bonheur...





L'état du Québec 2024 – Quel avenir pour la démocratie ?

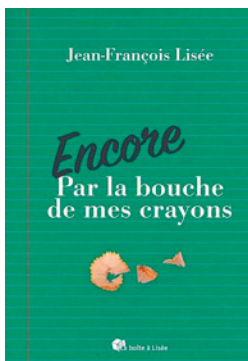
Sous la direction de Josselyn Guillarmou et Sandra Larochelle
Avec la collaboration d'Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018)
et de Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques (depuis 2014)

Éditions Somme toute et *Le Devoir*, 2023, 225 pages

Ce livre n'est pas un recueil de textes sur l'état de notre démocratie. Ce sont des rencontres, un espace de dialogue et des réflexions qui nous offrent des perspectives tantôt critiques, tantôt audacieuses, mais toujours éclairantes sur les choix politiques qui s'offrent à nous.

Que peut-on faire face à la « crise de la démocratie » qui affecte l'état de droit, le dialogue social, l'engagement de la jeunesse, l'éducation, le féminisme, l'économie, la participation électorale, la recherche ou encore la gouvernance autochtone ?

Prendre sa place, s'informer, se mobiliser, rester en alerte, écouter l'autre, délibérer collectivement, voter, manifester et décoloniser nos esprits et nos institutions. C'est ce que nous disent les autrices et auteurs de cette édition de *L'état du Québec* résolument tournée vers l'avenir.



Encore Par la bouche de mes crayons

Par Jean-François Lisée, député de Rosemont (2012-2018)

Carte blanche, 2024, 304 pages

Jean-François Lisée ne se contente pas de commenter l'actualité. Il lui arrive de la créer. Ses textes sur l'enseignement de la théorie du genre dans nos écoles, y compris en garderie, ont créé une onde de choc. Celui où il révélait qu'une culture de racisme anti-québécois s'exprimait dans des écoles privées et publiques montréalaises a beaucoup choqué. Dans ce nouveau recueil, composé de chroniques parues dans *Le Devoir*, il offre un tour d'horizon de ce qui bouscule notre temps : de l'intelligence artificielle à la montée de l'athéisme au Québec, du tsunami rose qui rendra sous peu les femmes maîtresses de nos sociétés au regain du pouvoir des tyrans, Lisée plonge sa plume dans un réel fascinant, parfois amusant, parfois alarmant. Du Lisée, quoi !



Le FLQ dans la cinématographie québécoise

Par Sylvain Garel

Éditions Somme toute, 2023, 608 pages

Le FLQ et le cinéma québécois sont nés en même temps, au début des années 1960, lors de la Révolution tranquille. Plusieurs jeunes cinéastes étaient indépendantistes et séduits, de surcroît, par un projet utopique de révolution. La quasi-totalité des bâtisseurs de notre cinéma national, et presque tous nos grands cinéastes, ont évoqué le FLQ dans leurs films.

Le livre de Sylvain Garel deviendra une référence incontournable pour les cinéphiles. Divisé en deux parties (un essai historique et un index de films), ce livre nous présente plus de 200 œuvres, fictions ou documentaires, courts ou longs métrages, qui évoquent de près ou de loin le FLQ et son acmé, la crise d'Octobre.



Le sexe du pouvoir – Politique au féminin : élues et ex-élues brisent le silence

Par Jocelyne Richer

Avec la participation de plusieurs ex-parlementaires

Les Éditions La Presse, 2024, 380 pages

La politique est-elle un jeu pour les hommes, inventé par les hommes, dont les règles sont faites par les hommes? Les femmes sont-elles condamnées à se sentir étrangères au jeu politique? Doivent-elles apprendre à jouer comme les hommes? Si oui, qu'est-ce que cela suppose?

Pour la journaliste Jocelyne Richer, qui a côtoyé de près la faune politique québécoise pendant une vingtaine d'années, le décalage observé entre les discours officiels sur l'égalité hommes-femmes et la réalité vécue par les élues sur le terrain est trop grand pour détourner le regard plus longtemps.

Dans *Le sexe du pouvoir*, elle offre une tribune à des femmes politiques d'hier et d'aujourd'hui. Progrès et reculs, victoires et défaites, perceptions et désillusions, leur parole doit être entendue et leur malaise nommé, sans contraintes et sans filtre. Au total, pas moins d'une soixantaine de politiciennes québécoises ont participé, à divers degrés, à ce livre.

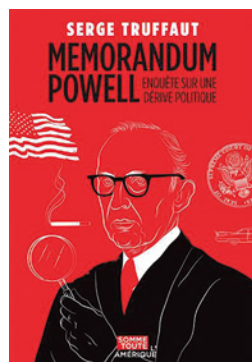


Au Québec, c'est comme ça qu'on vit : essai sur le virage conservateur du nationalisme

Par Francine Pelletier

Lux Éditeur, 2023, 220 pages

Ce livre défend une thèse forte : à partir de 2007, le nationalisme québécois a cessé d'être un projet progressiste et « ouvert sur le monde » pour devenir un conservatisme centré sur la défense des valeurs de la « majorité historique francophone ». Lors de son adresse à la nation du printemps 2019, au lendemain du dépôt de la Loi 21 sur la laïcité, le premier ministre Legault a résumé d'un trait l'esprit de ce conservatisme : « Au Québec, c'est comme ça qu'on vit ». Ou, comme l'a dit jadis Maria Chapdelaine, en ce pays « rien ne doit mourir et rien ne doit changer ».

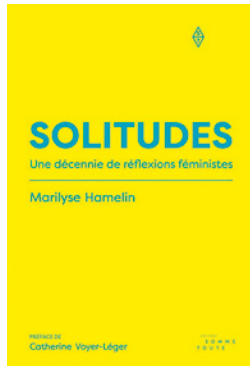


Memorandum Powell – Enquête sur une dérive politique

Par Serge Truffaut

Éditions Somme toute, 2024, 176 pages

Le *Mémoire Powell* est un thriller politique qui tente de répondre par la fiction à des questions que nous nous sommes tous déjà posées : comment expliquer le succès à l'échelle internationale de la droite? Comment se fait-il que les dirigeants autoritaires – les Trump, Poutine, Xi Jinping, Kim Jong-un – aient la cote? Un homme d'affaires à la retraite, Roland Lautenbacher, est allé au fond des choses : il donne à Christian Cioban, courtier en informations à son compte, le mandat de faire la lumière sur la question. Cioban rencontrera des universitaires, des chercheurs et des sociologues un peu partout à travers l'Amérique et trouvera la source de tous les maux : le *Mémoire Powell*.



Solitudes – Une décennie de réflexions féministes

Par Marilyse Hamelin

Éditions Somme toute, 2024, 200 pages

Solitudes est un témoignage et le rappel essentiel que les batailles ne sont jamais gagnées.

Avec l'essai *Solitudes*, Marilyse Hamelin revient sur une décennie d'engagement. Son regard est lucide, sans complaisance, alors qu'elle retrace l'évolution de sa pensée – de ses balbutiements aux réflexions de plus en plus nourries, senties et documentées. L'autrice et éditrice déballe tout; non seulement elle aborde ses sorties publiques, mais témoigne aussi de l'envers du décor en racontant certains événements plus intimes. La sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir, l'essentielle éducation au consentement sexuel, les diktats oppressifs, les stéréotypes de genre, l'épuisement militant : plusieurs sujets essentiels sont abordés dans cette collection de textes. Au fil des pages, le lectorat est témoin des bouleversements sociaux agitant le monde et nos sociétés, constatant avec stupéfaction le chemin parcouru en si peu de temps quant à l'évolution des mentalités. *Solitudes* concourt ainsi à tracer l'importance des luttes féministes pour la vie collective et le cheminement de chaque individu.



Nous, les autres

Par Toula Drimonis, traduction : Mélissa Verreault

Éditions Somme toute, 2024, 272 pages

Nous, les autres pose un regard actuel sur la xénophobie, l'ethnonationalisme et la peur de l'autre menant à la discrimination, au préjugé selon lequel les immigrants constituent une nuisance. L'ouvrage dissèque les politiques tant historiques qu'actuelles du pays, abordant de front celles qui divisent, comme la Loi 21, et les mouvances nationalistes ayant mené à leur instauration.

À la fois attachée, reconnaissante et critique de la société qui l'a vue naître, l'autrice cartographie avec sensibilité les difficultés générationnelles des personnes immigrantes, les conflits de loyauté qui surgissent et les incontestables enjeux d'appartenance. L'essai s'enracine dans l'historique familial de l'autrice, fille d'immigrants grecs, tout en s'articulant autour de ses recherches à titre de journaliste couvrant la politique québécoise depuis plus de 20 ans.



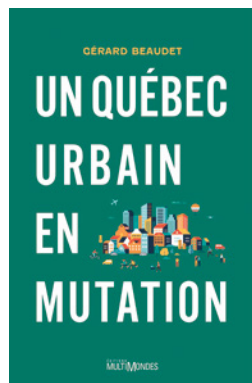
La Révolution tranquille, entre l'ici et l'ailleurs

Par Jean-Philippe Carlos et Stéphane Savard

Les éditions du Septentrion, 2024, 324 pages

La Révolution tranquille est bien souvent présentée comme une expérience propre au Québec et unique au monde. Pourtant, les grandes transformations qu'a connues la nation québécoise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale s'inscrit dans des courants occidentaux plus vastes associés à la modernité et aux transformations des valeurs. Les communautés acadiennes, les francophonies minoritaires au Canada, la société canadienne-anglaise ainsi que plusieurs autres nations occidentales connaissent elles aussi de profondes mutations qui, même si elles ne revêtent pas toujours le caractère nationaliste du cas québécois, en viennent à restructurer les fondements de la vie en collectivité.

Dans cet ouvrage, une quinzaine d'experts issus de diverses disciplines visent à recontextualiser les grandes transformations de la Révolution tranquille dans une optique internationale.



Un Québec urbain en mutation

Par Gérard Beaudet

Éditions MultiMondes, 2023, 264 pages

Le Québec est une société fortement urbanisée. Quatre Québécois sur cinq habitent aujourd'hui des milieux urbains. Mais partout, des aménagements débridés, notamment en faveur de la spéculation et de l'automobilité, ont apporté leur lot de problèmes.

Notre urbanisation a en quelque sorte souffert d'un manque d'urbanisme. Bien sûr, on ne vit pas de la même manière à Baie-Saint-Paul, à Shawinigan, à Hemmingford, à Senneterre qu'à Limoilou ou sur le Plateau-Mont-Royal. Mais là comme ailleurs, il faut désormais prendre acte des erreurs du passé pour repenser la planification, le développement immobilier, le design, la mise en valeur du patrimoine et la protection de paysages.

Mais est-il trop tard pour concevoir des aménagements conséquents? Des initiatives novatrices nous enseignent que l'on peut redonner une vraie qualité de vie à nos villes, petites ou grandes.

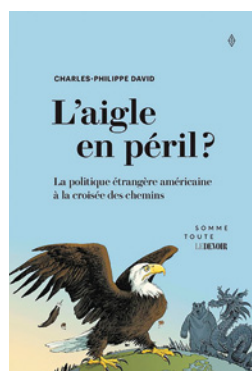


Le duel culturel des nations

Par Emmanuel Lapierre

Éditions du Boréal, 2023, 208 pages

Ce ne sont pas les études sur le nationalisme et la question nationale qui manquent au Québec. Emmanuel Lapierre réussit l'exploit de nous la faire voir sous un jour neuf. Pour lui, la volonté toute simple de connaître son identité nationale recèle un formidable potentiel d'émancipation. Son but, c'est de nous permettre de rêver à des nations vivant dans la paix et la solidarité. À un monde délivré de la menace de disparaître.



L'aigle en péril? La politique étrangère américaine à la croisée des chemins

Par Charles-Philippe David

Éditions Somme toute – Le Devoir, 2024, 136 pages

Qui dirigera Washington le 20 janvier 2025 sera déterminant pour l'avenir des relations internationales et de la stabilité dans le Monde. Les États-Unis sont à un tournant. Soit ils contribuent par leur puissance au maintien et à la transformation du système international pour le façonner selon leurs valeurs et leurs intérêts, soit ils accélèrent leur retrait de ce système, ce qui favorisera alors la montée en puissance des autocraties qui exploiteront cet isolement pour redéfinir les règles de la géopolitique internationale en fonction de leurs objectifs. Ce n'est donc pas qu'un match revanche entre Biden et Trump qui est en cause, mais bien davantage un affrontement qui se dessine, opposant les forces isolationnistes et celles, internationalistes, qui ont traversé l'histoire des États-Unis. Qui sortira gagnant?



Faire que ! L'engagement politique à l'ère de l'inouï

Par Alain Deneault

Éditions LUX, 2024, 210 pages

Comment s'orienter dans une époque marquée par des bouleversements écologiques sans précédent, auxquels, manifestement, ni les États ni le capital ne pallieront ? Comment agir politiquement à l'ère de l'inouï, quand on ne dispose d'aucun pendant historique pour appréhender les catastrophes annoncées ? Comment s'engager quand l'extrême droite sème la confusion et détourne la colère des objets réels ? Comment s'y prendre quand le libéralisme dissout tous nos repères dans la gouvernance technocratique ?

« Que faire ? » Cette question obnubile la pensée politique depuis plus d'un siècle. Alain Deneault nous convie à en penser les prémisses et les incidences pour l'ancrer dans les temps présents. Hors de toute programmation serrée, mais avec la lucidité qu'on lui connaît, il invite notamment à explorer un nouveau mode d'engagement politique, la biorégion.

Alors que faire ? Livrer la guerre à la médiocratie. Évoquer les enjeux qui fâchent. Penser à l'échelle collective. Mal faire les choses, faire mal. Cesser de se poser la question et sortir de la sidération de l'écoanxiété. Le moment est venu de *faire que* !

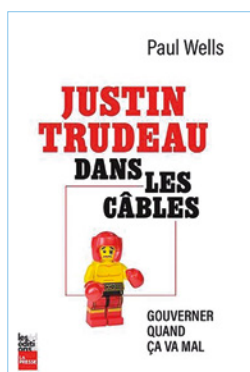


PQ et QS : des frères ennemis ? Histoire de la convergence indépendantiste

Par Marc Desnoyers

Éditions Somme toute, 2024, 232 pages

PQ et QS : des frères ennemis ? *Histoire de la convergence indépendantiste* est un essai qui retrace l'histoire de la convergence indépendantiste québécoise. L'implication dans de nombreuses instances, l'expérience sur le terrain et le regard de communicateur de Marc Desnoyers permettent une incursion dans les coulisses de moments charnières, soit à travers son regard ou par celui des acteurs de premiers plans auprès desquels il a mené des entretiens. Voilà une histoire qui n'a encore jamais été racontée et qui permet de mieux comprendre les raisons des succès et des échecs des efforts de convergence entre le Parti Québécois et Québec solidaire sur les vingt dernières années.



Justin Trudeau dans les câbles – Gouverner quand ça va mal

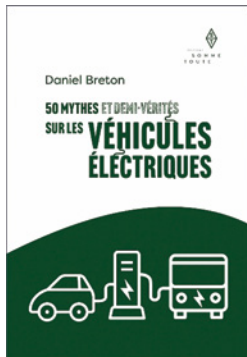
Par Paul Wells, traduction : Daniel Poliquin

Les Éditions La Presse, 2024, 152 pages

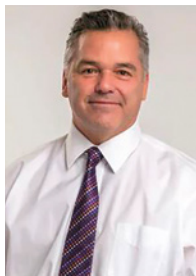
En mars 2012, Justin Trudeau monte sur le ring pour affronter le sénateur conservateur Patrick Brazeau. Bien peu croient en ses chances de l'emporter. Contre toute attente, il triomphe. Le 19 octobre 2015, après dix ans de règne conservateur, il est élu à la tête d'un gouvernement libéral majoritaire. Son véritable combat vient de commencer. Rassembleur et résolument progressiste, le jeune premier ministre souhaite faire entrer le Canada dans une nouvelle ère. Son optimisme à tout crin sera successivement mis à mal par l'élection de Donald Trump, le Brexit, le durcissement de la Chine, une pandémie mondiale, le déploiement de la haine sur les médias sociaux, les feux de forêt, l'inflation, les guerres de l'Ukraine et du Moyen-Orient. Dix années durant lesquelles il ne cessera d'encaisser les coups.

Dans le style coloré qui est le sien, Paul Wells propose un éclairage inédit sur la politique fédérale et les stratégies du gouvernement Trudeau. Une fascinante incursion dans l'univers d'un politicien qui refuse de s'admettre battu d'avance, et dont Paul Wells dépeint habilement les forces et les faiblesses.

En deuxième lecture



50 mythes et demi-vérités sur les véhicules électriques



Par Daniel Breton,
député de Sainte-Marie-
Saint-Jacques (2012-2014)
Éditions Somme toute, 2024,
240 pages

Mauvaise information... et désinformation sur les véhicules électriques

Lorsque j'ai commencé à parler de véhicules légers et lourds partiellement et entièrement électriques dans les médias il y a plus de deux décennies, j'étais seul. J'étais donc accueilli par le monde en général comme une espèce d'illuminé sympathique plutôt inoffensif à qui on donnait le micro pour parler d'environnement, car c'était de plus en plus à la mode.

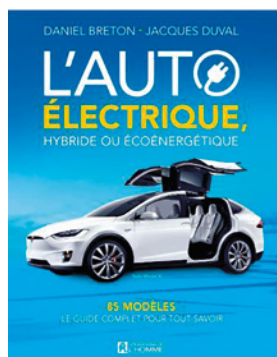
Lors d'événements médias organisés par des constructeurs automobiles, j'étais bien évidemment le seul à leur poser des questions sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), les émissions polluantes atmosphériques ou le cycle de vie de leurs nouveaux modèles... ce à quoi plusieurs représentants ne savaient trop quoi répondre. En effet, s'ils étaient généralement bien préparés pour les questions concernant le prix, les options, le moteur et les couleurs de leurs nouveautés, tous les aspects environnementaux de leurs produits étaient très loin de leur radar.

Les choses ont bien changé depuis. De plus en plus de gens se sont mis à vouloir en savoir plus sur les véhicules électriques tels que les voitures, les camions, les autobus, les vélos, les motos, les bateaux, les motoneiges et tutti quanti.

Ainsi, une génération d'adopteurs précoces provenant souvent, mais pas toujours, de milieu des sciences, du génie, des écologistes et des gens portés sur les nouvelles technologies ont épousé cette nouvelle vague.

En 2012, lorsque je suis entré au gouvernement comme ministre de l'Environnement et responsable de la première stratégie gouvernementale d'électrification des transports du Québec et du Canada, il y avait environ 1 200 véhicules électriques et hybrides rechargeables au Québec et moins de 2 000 au Canada. J'ai été le premier élu à brancher sa voiture électrique équipée d'un prolongateur d'autonomie à l'Assemblée nationale. Avoir accès à de l'électricité ne s'est pas fait sans contorsions. Il n'y avait qu'une simple prise de courant de 120 Volts dans le stationnement de la cour arrière de la bâtisse. De plus, je tenais à payer pour l'électricité utilisée pour alimenter ma voiture. Je ne pouvais pas acheter une voiture 100 % électrique vu qu'il n'y avait aucune voiture électrique qui offrait alors assez d'autonomie, hormis la Tesla Model S, qui coûtait plus de 100 000 \$, et il n'y avait aucune borne de recharge rapide le long de la route entre Montréal et Québec. (Extrait du livre pages 15 et 16).

Autres ouvrages publiés en français par Daniel Breton sur le sujet :

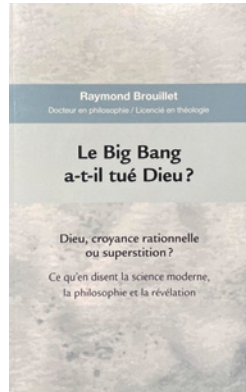


Dans la bibliothèque de...



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont
(1994-2008)



Le Big Bang a-t-il tué Dieu ?

Par Raymond Brouillet

Publié par l'auteur, 2023, 122 pages

Pour ceux qui apprécient la philosophie, ce livre est très intéressant. L'auteur, notre collègue Raymond Brouillet, présente une réflexion philosophique très accessible pour tous ceux et celles qui se questionnent sur l'avenir à un moment où la science bouscule certaines croyances. Évidemment, ce livre n'est pas pour tous, mais il peut être lu par tous car l'approche de l'auteur rend la lecture très accessible. Je ne recommande pas de le lire d'un trait. Ce livre se lit à petite dose et porte à réfléchir, et je ne prétends pas avoir tout compris. Mais voici ce que j'en retiens, et ce pourquoi je pense que les anciens parlementaires pourraient y trouver de l'intérêt.

L'auteur nous tient la main dans la recherche de la compréhension de l'univers dans la perspective moderne qui prétend que ce qui n'est pas quantifié et documenté n'est pas vrai. L'auteur se réfère ici à ce qu'il qualifie de « dataïsme », à savoir que la science moderne contemporaine attribue « une place fondamentale aux données (data) d'expérience ».

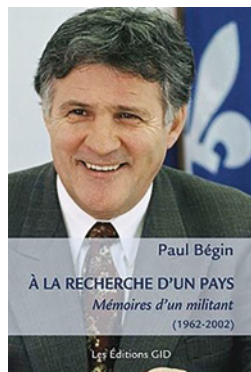
L'auteur retourne aux sources de notre être et à l'évolution de l'esprit humain, de « la pensée mythique » à « la pensée mathématico-empirique moderne ».

Il rappelle le concept de création compris dans *Le créateur : l'être-en-soi-et-par-soi : être infini* et dans *La créature : l'être-en-soi-et-par-un-autre : être fini*. L'auteur souligne alors l'évolution de l'homme jusqu'à l'Homo sapiens et présente l'Homo Deus (de Yuval Noah Harari) qui recherche l'immortalité dans sa vie terrestre. L'auteur rappelle que cette notion n'est pas nouvelle. Toutes les civilisations humaines ont cherché l'immortalité et toutes les religions sont plus ou moins basées sur cette recherche/croyance.

Réduire l'humain à des algorithmes ne tient pas compte de l'humanisme, à savoir les sentiments humains, les passions, les pensées, les valeurs humaines, la vie, la liberté, l'égalité, la paternité, etc. Ce constat nous fait réfléchir de manière différente face à l'évolution de la société de données dite « dataïste ».

Ensuite, l'auteur poursuit avec une analyse théologique des origines de la religion chrétienne reflétant ses croyances. Personnellement, je pense que l'on pourrait appliquer son raisonnement à plusieurs religions ayant fondé nos sociétés. L'homme a toujours cherché l'immortalité et la source de sa création, quelle qu'elle soit.

Une très bonne lecture, quoiqu'exigeante pour les concepts avec lesquels nous ne sommes pas tous familiers.



**À la recherche d'un pays,
Mémoires d'un militant
(1962-2002)**

**Par Paul Bégin, député
de Louis-Hébert (1994-2003)**

Les Éditions GID, 2020, 773 pages

Quand j'ai acheté ce livre, je pensais bien lire une autre biographie plus centrée sur l'auteur que placée dans une perspective plus vaste.

Ce livre de Paul Bégin est certes biographique, puisqu'il est question de sa vie et de ses expériences. Toutefois, ce livre est beaucoup plus que cela, et c'est pourquoi je l'ai trouvé passionnant. L'auteur raconte son histoire personnelle et familiale, avec juste assez de précision pour que le lecteur puisse suivre l'évolution du caractère et de la personnalité de l'auteur, mais dans une perspective plus globale. On y sent le respect des faits, et c'est ce qui le rend intéressant.

Paul Bégin écrit bien. Il se dévoile à peine. Cependant, il nous conduit dans le processus évolutif d'un jeune issu d'une famille travaillante, ouverte et ambitieuse pour l'avenir des siens et pour le Québec. Paul Bégin est un homme fier, déterminé et impatient. Ceux qui ont travaillé avec lui le savent. Mais Paul Bégin est un homme sensible, de bon sens et surtout, à mon avis, un « honnête homme ». Sa recherche de solutions et de résultats a guidé sa vie. Son livre dévoile une grande lucidité et un engagement sérieux envers la réussite du Québec.

L'engagement de Paul Bégin en politique active est accidentel. Il résulte d'une grande lucidité vis-à-vis de la situation économique des Québécois et d'un dévouement sincère envers l'avenir du Québec. Venant d'un milieu plus éclairé, diront certains, à savoir une famille plus instruite que la moyenne de l'époque, l'auteur nous permet de comprendre un peu mieux

la motivation des souverainistes de la première heure.

Ce livre montre bien la réalité des militants souverainistes qui recherchent une équité de traitement social dans l'État dont ils font partie et qui ne le trouvent pas au sein de ce grand pays contrôlé par une fausse vision de « conquérant britannique ». Il n'y a ni rancœur, ni remords dans cette biographie. On y trouve à peine une tristesse face au déroulement de certains événements qui ont touché l'auteur plus personnellement.

J'ai aimé ce livre parce que j'y ai découvert une histoire honnête du mouvement souverainiste. Pour moi qui suis venue à l'ambition d'un Québec indépendant plus tard dans ma vie, ce fut très éclairant. Je recommande ce livre à ceux et celles qui cherchent à mieux comprendre la motivation des vrais souverainistes.

En terminant, je remercie personnellement Paul Bégin pour avoir trouvé des solutions à des problèmes réels notamment en matière d'environnement, pour avoir fait adopter des lois et des règlements qui ont permis le développement responsable de certaines régions du Québec affectées par une contamination des sols importante à des degrés divers.



Alexei Navalny : l'homme qui défie Poutine

**Par Jan Matti Dollbaum,
Morvan Lallouet et Ben Noble**
Éditions Tallandier, 2021, 318 pages
(traduit de l'anglais par
Johan-Frederik Hel-Guedj)

Ce livre écrit par trois universitaires, soit un Allemand, un Français et un Britannique, est une étude sur la personne de Navalny et son approche face à l'avenir de la Russie. Depuis ses débuts dans la sphère publique jusqu'à son emprisonnement, les auteurs suivent l'évolution de l'homme en cherchant à comprendre ses objectifs réels. Le lecteur peut donc se faire sa propre opinion sur l'homme qui a attiré l'attention du monde entier dans son affrontement avec Vladimir Poutine jusqu'à la fin de sa courte vie.

Les auteurs nous présentent l'homme né en juin 1976 dans un village à l'ouest de Moscou, d'un père officier de l'armée et d'une mère comptable. Il a quinze ans au moment de l'effondrement de l'Union soviétique dont il ne

garde pas de bons souvenirs. Très « intelligent, clair et cohérent », il est « éduqué et cultivé » sans être « membre de l'intelligentsia ».

**« Il semble habité
d'une profonde
certitude morale. »**

Grâce à ses investissements en titres boursiers à la fin des années 1990 et au début des années 2000, il s'est assuré des revenus « alors inaccessibles à la plupart des Russes ». Chrétien orthodoxe, il se marie avec Ioulia Abrosimova avec laquelle il aura deux enfants dont une fille, Daria, et un garçon, Zakhar.

Les auteurs nous présentent Navalny sous trois itinéraires : l'activiste anti-corruption, le politicien et chef de la contestation, pour finir par ses affrontements avec le Kremlin. C'est par ses analyses et la diffusion des résultats de ses recherches sur la corruption des élites russes, en particulier Poutine, que Navalny attire l'attention publique. Par le biais d'une fondation anti-corruption, la FBK, il fait découvrir aux Russes comme au monde entier le secret le mieux gardé de la Russie, le « Palais de Poutine de 17 691 mètres carrés ». C'est le plus vaste édifice résidentiel privé de la Russie.

À partir de ce moment-là, l'attention du Kremlin le suit. Il réussit alors à regrouper autour de lui des personnes de convictions politiques différentes, mais toutes animées par

le désir de la liberté de vivre dans un État démocratique. À cette fin, il utilise tous les réseaux sociaux, en particulier grâce à des amitiés d'intérêt. Il rejoint alors l'intégralité des régions de la Russie. Ce faisant, il affronte Poutine qui garde la main haute sur la Russie par un mélange d'émotions liant la crainte du chaos à la fierté du retour de la « Grande Russie ».

Sans vraiment isoler ce qui guide Navalny ou même en faire un portrait précis, les auteurs font découvrir une Russie peu comprise, vue de l'extérieur. Selon eux, la souffrance des Russes lors de l'éclatement de l'Union soviétique, soit à cause du chaos économique ou de l'humiliation mondiale qui s'en est suivie, a entraîné sous Poutine une stratégie de force et d'ambition de retrouver la « Grande Russie ». C'est ce qui garderait ses appuis « populaires » et éloignerait toute voie européenne, tout en gardant une faible opposition bien gérée par le Kremlin.

En terminant, on souligne que la fondation anti-corruption créée par Navalny et ses amis a été complètement éliminée avec la liquidation de toutes les plateformes d'accès, de son financement et jusqu'à la mise en détention de ses membres.

Avec ces derniers gestes, « Il n'est pas exagéré de dire... que le régime politique de la Russie a franchi un pas décisif vers une dictature sans partage. »

Un livre très éducatif.

À l'Assemblée nationale

Cérémonie de dévoilement du portrait officiel de M. Jacques Chagnon, 45^e président

Texte rédigé avec la collaboration de Rosalie Gamache, artiste peintre

Le 31 octobre 2024, à l'Assemblée nationale, a eu lieu le dévoilement du portrait de M. Jacques Chagnon, 45^e président de l'Assemblée nationale du Québec.

Entouré de sa famille, M. Chagnon a dévoilé son portrait réalisé par M^{me} Rosalie Gamache, artiste peintre. Ce portrait, peint à l'huile, reprend des éléments marquants de la carrière politique de M. Chagnon.

Le portrait représente M. Chagnon, debout au balcon de la salle de l'Assemblée nationale, surplombant le trône présidentiel et ayant comme arrière-plan l'immense tableau *Le débat sur les langues* de l'artiste Charles Huot.

Inauguré en 1913, ce tableau historique représente un moment fondateur dans le mouvement pour l'égalité des langues française et anglaise au Parlement en 1793. La symbolique de cette œuvre résonne personnellement avec M. Chagnon, passionné par la francophonie et l'histoire de l'art.

Le trône du Président, fait de bois sculpté et ornementé, représente les fonctions qu'a occupées M. Chagnon pendant son mandat de Président de l'Assemblée nationale, de 2011 à 2018. On peut y voir les armoiries du Royaume-Uni et du Québec, encadrées par des fleurs de lys, témoignant du passé français et britannique du Québec.

L'ornementation originale de l'encadrement du tableau *Le débat sur les langues* a été modifiée afin d'y inclure les trois armoiries des villes pour lesquelles M. Chagnon a été élu dans sa carrière politique de 44 ans : Westmount, Montréal et Boucherville.



Lors du dévoilement du portrait, M^{me} Nathalie Roy, députée de Montarville depuis 2012 et présidente de l'Assemblée nationale du Québec, MM. Jacques Chagnon, député de Saint-Louis (1985-1994) et de Westmount-Saint-Louis (1994-2018), Normand Jutras, député de Drummond (1997-2007), Christos Sirros, député de Laurier (1981-2004) et Guy Ouellette, député de Chomedey (2007-2022) le 31 octobre 2024.

Faisant écho aux valeurs de protection de la langue française du tableau de Charles Huot, l'intégration des décorations de l'Ordre de la Pléiade et de la Légion d'Honneur française sur le veston de M. Chagnon souligne son implication dans la protection et le rayonnement de la francophonie tout au long de sa carrière.

La cravate de M. Chagnon est revêtue d'un motif de tulipes qui évoque son implication dans le développement des nouveaux Jardins du Parlement. Aménagés en tenant compte des travaux de

construction du nouveau pavillon d'accueil de l'Hôtel du Parlement terminé en 2019, les Jardins et la nouvelle entrée du Parlement sont une réalisation que M. Chagnon est fier d'avoir chapeauté pendant son mandat de Président de l'Assemblée nationale.

Dans un désir de réflexion sur la place des femmes en politique et dans l'histoire de la peinture, la peintre s'est représentée comme un personnage féminin à l'avant du tableau Le débat sur les langues, qui dans son format original représente exclusivement des personnages

masculins. La peintre a donc interprété une chaise laissée vide à l'avant-plan du tableau comme une invitation à imaginer un personnage qui aurait dû s'y trouver. Les femmes étant absentes de la sphère politique jusqu'en 1961, M^{me} Gamache a donc choisi d'amener cette idée anachronique sous le couvert d'un autoportrait : en se représentant dans l'œuvre de M. Charles Huot, elle inscrit sous un angle féministe son tableau dans la longue tradition picturale d'autoportraits cachés, comme l'ont fait notamment MM. Botticelli, Van Eyck et Vélasquez.



Détail du portrait de M. Chagnon.



Autoportrait de la peintre, M^{me} Rosalie Gamache.

À l'écran



Miroir de l'histoire
politique du Québec
depuis 2004

Dans le cadre de ce numéro spécial sur le 30^e anniversaire du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, nous avons pensé souligner les 20 ans de *Mémoires*, l'émission des adeptes de politique québécoise! Les entrevues présentées cette année ont connu un grand succès. Pour cette programmation anniversaire, six personnes d'exception ont été invitées sur le plateau de l'émission :

M^{me} Pauline Marois,
M. Thomas Mulcair,
M. Henri-François Gauthrin,
M^{me} Agnès Maltais,
M. Raymond Bachand et
M^{me} Michelle Courchesne.

Témoins privilégiés de grands changements opérés au sein du Québec, ces ex-parlementaires ont laissé parler leur cœur et nous ont fait vivre de grandes émotions en renouant avec le mythique salon Bleu!

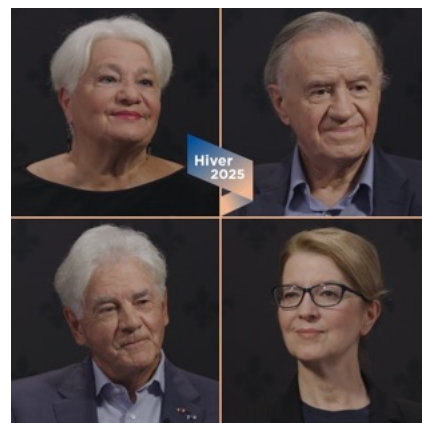


Pour souligner cette année charnière, nous vous invitons à visionner « [Café-rencontre des journalistes](#) ». **M. Gilles Morin,** **M. John Grant** et **M^{me} Pascale Navarro** nous font découvrir l'envers du décor!

Au rendez-vous : anecdotes surprenantes, aveux et coups de cœur livrés par les deux animateurs et l'animatrice ayant recueilli, au fil des ans, les témoignages d'ex-parlementaires qui se sont impliqués en politique active.



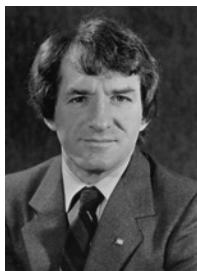
Vous avez hâte de découvrir ce que **Mémoires** nous réserve en 2025? Ne manquez pas les entrevues avec les personnes invitées cet hiver : M^{me} Danielle Doyer, M. Mark Assad et M. Lawrence Cannon.



L'émission **Mémoires** est diffusée sur le Canal de l'Assemblée nationale les dimanches à 20 h et en rediffusion les lundis, dès 20 h. Pour voir ou revoir tous les épisodes de la série, consultez la chaîne [YouTube](#) de l'Assemblée nationale!

Hommage

M. Lucien Lessard (1938-2024)



Lucien Lessard

Député de Saguenay
(1970-1982)

Décédé à Montréal,
le 24 février 2024
À l'âge de 86 ans

Cette nouvelle m'attriste beaucoup, car Lucien Lessard est l'une des personnalités marquantes du mouvement indépendantiste du Québec. Il est l'un des sept premiers députés élus du Parti Québécois à l'Assemblée nationale du Québec en 1970. Le Parti débutait son premier mandat au Parlement. Lucien Lessard, mon père Marcel Léger, Camille Laurin, Robert Burns, Claude Charron, Guy Joron et Charles Tremblay ont façonné l'histoire du Parti. Ce sont nos 7 légendes, puis également Jacques-Yvan Morin en 1973.

J'ai connu davantage Lucien Lessard lorsqu'il venait dormir chez mes parents avant de repartir en grande tournée avec mon père pour aller promouvoir le pays, solliciter le membership et recueillir du financement. Les deux comparses avaient l'énergie assez grande pour soulever des foules. Ce Saguenéen et ce Montréalais se complétaient bien.

Au décès de mon père en 1993, ce fut à mon tour en 1996 de faire mon entrée au Parlement. J'ai vu de nombreuses fois Lucien Lessard lorsqu'il venait au Parlement. Comme whip, je me faisais un devoir d'inviter les anciens parlementaires à venir rencontrer les nouveaux. Toujours avec émotion, on se faisait la bise et on se remémorait tant de beaux moments. Coquin, il me faisait rire tout le temps. Émotif, il me touchait droit au cœur tout le temps. Grognon, il me faisait travailler mon optimisme tout le temps.

Quel personnage légendaire et marquant pour moi, ma famille et le Parti!

M^{me} Nicole Léger

Députée de Pointe-aux-Trembles
(1996-2006)

M. Lucien Lessard (1938-2024)



Lucien Lessard

Député de Saguenay
(1970-1982)

Décédé à Montréal,
le 24 février 2024
À l'âge de 86 ans

J'ai connu Lucien Lessard lors de nos études à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Il y faisait déjà preuve de sa nature combative lors de nos débats, malgré les quolibets qui fusaient : « Debout, debout ! », lorsqu'il prenait la parole.

Je ne fus pas étonné lors de son élection en 1970 dans la circonscription de Saguenay à l'Assemblée nationale, où avec une poignée de ses collègues, ils firent une vigoureuse opposition au gouvernement Bourassa très largement majoritaire. Sa stature avait déjà gagné en hauteur.

En 1976, revirement complet de situation, il accéda au poste de gouvernant politique à titre de ministre des Transports dans le premier gouvernement Lévesque. C'est plutôt l'élève studieux qui se manifesta, notamment comme collègue assidu de M^{me} Payette, ministre responsable de l'élaboration de la loi constituant au sein du ministère des Transport la Société de l'assurance automobile du Québec, avec à la clé la non-responsabilité civile en matière de dommages corporels lors d'accident routier et l'établissement de compensations adéquates pour les accidentés. En même temps, il mit en chantier une réforme du code de la route en code de la sécurité routière, dont les fondements perdurent encore aujourd'hui. Peu tolérant des manifestations de provincialisme, la devise du Québec s'afficha sur les plaques d'immatriculation et le bilinguisme disparut de la signalisation routière, y compris

le ridicule « Arrêt-Stop » alors exclusif au Québec. Il dut sur ce dernier point insister auprès de M. Lévesque qui, oubliant qu'il lui avait finalement donné carte blanche, fut surpris par les réactions de la presse torontoise lors d'une escale à Toronto à l'issue d'un voyage pendant lequel la décision avait été annoncée. « Il allait vérifier cela », leur dit-il. Une explication eut lieu. C'est M. Lévesque qui s'excusât devant un Lucien qui avait remis sa pugnacité ordinaire.

Bien au contraire, c'est Lucien le modérateur qui réussit à faire la paix avec les Premières Nations pour l'usage coopératif des rivières à saumon lors de son passage à son second ministère, celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Et c'est Lucien l'homme d'État qui fit un dernier cadeau à ses commettants peu avant son départ en 1982 comme député de Saguenay : la fusion difficile, marquée parfois d'hostilité outrancière à son endroit, mais essentielle des villes jumelles de Hauterive et de Baie Comeau, avec l'appui de M. Lévesque et de son collègue M. Guy Tardif. L'homme, au milieu des difficultés, des hauts et des bas, des fatigues propres à la vie politique, avait décidément grandi, symbole de courage et de ténacité.

Pour ma part, je pleure mon compagnon de pêche et de chasse; je pleure surtout mon ami.

M. Denis de Belleval
Député de Charlesbourg (1976-1982)

Hommage

M. Yves Michaud (1930-2024)



Yves Michaud

Député de Gouin (1966-1970)

Décédé à Montréal,
le 19 mars 2024
À l'âge de 94 ans

Une vie d'engagement

Le Québec se souviendra d'Yves Michaud pour sa vie d'engagement. Fervent amoureux et défenseur de la langue française, il a eu une carrière remarquable, tant en France qu'au Québec. Éminent journaliste, fidèle serviteur de l'État, grand diplomate, il a reçu des deux côtés de l'Atlantique des reconnaissances prestigieuses, dont la Légion d'honneur.

À titre du Délégué général du Québec à Paris, il a été l'un de nos plus grands diplomates, un formidable ambassadeur pour le Québec dans la France des années 1980. Créant des liens avec les partis politiques de droite comme de gauche, il a ouvert la voie aux relations bilatérales France-Québec et à la reconnaissance par la France du Québec indépendant le jour où le peuple le déciderait.

Partout, Yves impressionnait par sa grande érudition, sa verve et sa culture exceptionnelle. C'était aussi un homme chaleureux, vif d'esprit, brillant et drôle. Il avait de ces réparties savoureuses comme celle-ci : « Il n'y a pas de secret d'État, puisqu'il n'y a pas d'État ». On se bousculait pour être invité à ses réceptions.

C'est au quotidien *Le Jour*, où j'ai eu le bonheur de travailler comme publicitaire au milieu des années 1970, que je l'ai connu. Il était alors directeur et rédacteur en chef du journal. Membre fondateur avec René Lévesque et Jacques Parizeau, il mettait quotidiennement toute son énergie et son talent à assurer un journal de haute qualité. Il avait également la responsabilité et le souci d'en assurer la viabilité financière, alors que plusieurs annonceurs boudaient le journal indépendantiste. Cette belle aventure a duré quatre ans, mais malheureusement *Le Jour* dut cesser ses activités à la fin de 1976, quelques mois seulement avant la victoire éclatante du Parti Québécois le 15 novembre.

Mon mari, Jacques Parizeau et lui étaient des amis proches. Yves était l'une des rares personnes qui l'appelait par son prénom. Je me souviens avec tendresse de ces repas joyeux et animés à la table d'Yves et de Monique, son épouse.

Je me souviens aussi de la peine et du désarroi de mon mari quand, en l'an 2000, les députés de l'Assemblée nationale ont si injustement condamné son ami, sans même l'avoir entendu. Jusqu'à la fin de sa vie, Jacques, tout comme une majorité des députés présents lors de cet épisode honteux et déplorable, a fermement milité pour qu'Yves reçoive les excuses qui lui étaient

dues, mais en vain. Ça demeure inconcevable que ces excuses ne soient encore jamais venues.

Vers la fin de sa vie, en 2022, à l'initiative de la députée Ruba Ghazal, il reçut la Médaille de l'Assemblée nationale pour son engagement indéfectible envers la nation québécoise, la langue française et l'indépendance politique du Québec. Un très beau geste de la part de la députée de Québec solidaire.

À l'initiative du Parti Québécois, l'Assemblée nationale lui a tout de même rendu un hommage posthume, soulignant sa carrière exceptionnelle comme grand mandarin de l'État. Elle a également salué son apport au développement du journalisme et son importante contribution à la défense des petits épargnants et actionnaires par la création du MÉDAC, le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires, où affectueusement on l'avait surnommé le *Robin des banques*.

Au cours de sa longue vie, Yves a été de tellement de combats, de tellement de luttes, toujours animé et guidé par ses convictions profondes. Dans toutes les causes qu'il a embrassées, il n'a jamais baissé les bras. C'est exemplaire.

En mon nom et en celui de mon mari, je tiens à offrir mes plus chaleureuses condoléances à sa femme, Monique, à ses enfants et à ses proches.

Cher Yves, merci et bon vent!

M^{me} Lisette Lapointe

Députée de Crémazie (2007-2012)

Hommage

M. Benoît Pelletier (1960-2024)



Benoît Pelletier

Député de Chapleau
(1966-1970)

Décédé au Mexique,
le 30 mars 2024
À l'âge de 64 ans

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Benoît Pelletier, le 30 mars 2024.

Natif de Québec, Benoît Pelletier a d'abord poursuivi une brillante carrière d'avocat et de juriste dans l'administration fédérale ainsi qu'à l'Université d'Ottawa. Détenteur de deux doctorats en droit, il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques relatives au droit et, en particulier, en droit constitutionnel.

Élu député de Chapleau en 1998, il occupe diverses fonctions ministérielles, dont celles de ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information.

Il joue un rôle clé notamment dans la création du Conseil de la fédération (2003), la signature de l'Entente Québec-Ottawa sur le financement en matière de santé qui reconnaît le principe du fédéralisme asymétrique (2004), l'adoption de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne (2006) et la création du Centre de la francophonie des Amériques (2008).

Benoît Pelletier est également officier de l'Ordre national du Québec (2014), membre de l'Ordre du Canada (2017) et récipiendaire de la Médaille du Barreau du Québec (2019). Il fut particulièrement honoré d'être récipiendaire de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale du Québec (2022), médaille décernée par le président de l'Assemblée nationale du Québec à la suite d'une recommandation unanime d'un comité de députés représentant tous les parlementaires.

Après son départ de la vie politique, Benoît Pelletier retourne à sa carrière de professeur de droit tout en demeurant un acteur de premier plan des débats entourant le rôle du Québec au sein du Canada et à l'international. Il agit à titre d'expert auprès du gouvernement fédéral sur plusieurs enjeux, dont l'aide médicale à mourir. Il contribue également au débat sur la laïcité, la langue française et l'adoption d'une constitution québécoise.

Animé par une volonté sans faille de renforcer la vitalité de la nation québécoise, Benoît Pelletier laisse un riche héritage intellectuel et politique qui constituera une source d'inspiration pour les prochaines générations, façonnera les relations intergouvernementales et le statut du Québec au sein du Canada et à l'étranger.

Avec le décès de Benoît Pelletier, je perds un collègue, un conseiller et un ami. Par sa pensée juridique et son engagement politique, Benoît Pelletier a permis au Québec de faire des gains significatifs au sein de la fédération canadienne et dans le monde. Il représente une formidable source d'inspiration pour quiconque souhaite faire avancer les intérêts de la nation québécoise au Canada et à l'international.

M. Jean Charest

Premier ministre
du Québec (2003-2012)
Député de Sherbrooke (1998-2012)

À la famille de Benoît Pelletier,

Je veux joindre ma voix aux nombreux témoignages que vous avez reçus et entendus suite au décès de Benoît. Ceux-ci ont présenté toute l'ampleur de l'homme qu'il était, et ce, dans toutes les sphères de sa vie. Un homme hors du commun vient de nous quitter. Il a été un collègue hors pair durant mon mandat. Ensemble, nous avons signé une entente fédérale-provinciale historique en services de garde. Ce n'est qu'une de ses nombreuses réalisations. La principale est probablement d'avoir été généreux de son savoir. Je dois aussi ajouter d'avoir autant aimé le Québec et le Canada. Nous ne l'oublierons pas.

M^{me} Carole Thériault

Députée de Lévis (2003-2007)

Le 15 novembre dernier, Benoît Pelletier présentait au Cercle des ex-parlementaires une conférence sur « La perte du poids démographique du Québec au sein du Canada : ses raisons et ses conséquences ».

M. Pelletier était un fier partenaire du Cercle des ex-parlementaires, il apportait une contribution remarquable à nos activités.

Ses judicieux conseils et réflexions politiques enrichissaient nos discussions sur les relations fédérales-provinciales.

Sans jamais juger les opinions et les orientations des collègues de tous les partis politiques, il savait présenter ses positions dans un climat d'échanges constructifs.

Benoît Pelletier était un grand parmi les grands... Un collègue généreux de ses conseils et de ses connaissances.

Ce fut un grand privilège de le côtoyer à l'Assemblée nationale et de pouvoir apprécier ses qualités professionnelles.

C'est une perte importante à la fois pour le Québec et le Canada.

Merci Benoît pour ta contribution à la société québécoise, tant sur le plan parlementaire que professoral.

Ma conjointe Carole se joint à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Benoît Pelletier.

M. Raymond Bernier

Député de Montmorency

(2003-2007, 2008-2012 et 2014-2018)



MM. Jean Charest et Benoît Pelletier lors de la cérémonie d'assermentation des députés du Parti libéral du Québec pour la 38^e législature (5 avril 2007).

Hommage

**M. Fernand Lalonde
(1932-2024)**



Fernand Lalonde

Député de Marguerite-
Bourgeoys (1973-1984)

Décédé le 5 mai 2024
À l'âge de 91 ans

**« Charmant, sage
et plein d'humour ».**

C'étaient ces qualificatifs, entre plusieurs autres, qui ressortaient le plus fréquemment lors des témoignages exprimés à l'occasion des hommages rendus à Fernand Lalonde, décédé récemment à l'âge de 91 ans. M. Lalonde a été député pendant trois mandats, ministre à deux reprises, leader de l'opposition officielle, ami d'enfance et homme de confiance de l'ancien premier ministre Robert Bourassa. Originaire de Mont-Laurier, M. Lalonde a été formé au sein des établissements jésuites, ce qui a sans doute inspiré et nourri la sagesse, la rigueur et la bienveillance qui ont marqué ses nombreuses réalisations au long d'une carrière sur la scène politique, des affaires ainsi que culturelle.

Incité à se présenter comme candidat par M. Robert Bourassa, M. Lalonde a obtenu son siège de député libéral dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys pour le premier de ses trois mandats en 1973. Il a été réélu en 1976 et en 1981. Il a été nommé ministre d'État en septembre 1974 et Solliciteur général en juillet 1975. Parmi ses charges ministérielles, il a largement contribué à la mise en place du Conseil du statut de la femme, de l'Office des professions du Québec et de la francisation des entreprises.

Il s'est également illustré de l'autre côté de la banquette. En tant que leader parlementaire adjoint de l'opposition officielle, puis leader parlementaire de septembre 1982 jusqu'à mars 1984, il s'est bâti une réputation pour son approche à la fois coriace, méticuleuse et humoristique. Lors de son discours d'adieu, il rendait « hommage » au gouvernement péquiste devant lui de cette façon : « Vous n'êtes plus

cru, et quand vous n'êtes plus cru dans la politique, vous êtes cuit! » Sa fille Élane raconte que son père adorait jouer avec les mots dans ses discours politiques, mais aussi dans ses interactions familiales.

Sa retraite de la vie publique n'a pas signifié un départ de la vie politique au Québec. M. Lalonde a été l'organisateur en chef de la campagne du Parti libéral du Québec en 1985. Le cercle aurait été complété en quelque sorte avec la réélection de son ami M. Bourassa. M. John Parisella, ancien chef de cabinet du premier ministre, se souvient de M. Lalonde ainsi : « Moi, je conserverai parmi mes plus grands souvenirs de ma vie en politique mon amitié et mon admiration pour Fernand. Un chic type, toujours agréable et surtout en mode solution. »

M. Jacques Dupuis, ancien ministre et député, se souvient de l'appui de M. Lalonde lorsqu'il était président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral : « Un homme droit, intelligent, charmant et plein d'humour! Un homme qui nous a guidés, nous les jeunes de la prochaine génération. Je souhaite qu'il ait été content de nous. »

Son implication politique s'est conclue en tant que responsable de la coordination de la campagne du Oui au Québec lors du référendum de 1992 sur l'Accord de Charlottetown. Cette implication a été emblématique de sa devise, à la fois fièrement québécoise et canadienne, exprimée tout au long de sa vie. Voici un extrait de l'un de ses discours devant l'Assemblée nationale dans les mois qui ont suivi le référendum de 1980, qui illustre sa pensée : « Pour ma part, je suis convaincu plus que jamais que l'avenir des Québécois sera mieux assuré dans un Canada renouvelé où les divers ordres de gouvernement seront respectueux les uns des autres. (...) Mais nous ne

mériterons jamais de construire un Canada juste et respectueux si nous n'avons pas le courage de défendre d'abord et contre qui que ce soit les droits des Québécois à leur Assemblée nationale. »

Ses années de retraite de la vie publique furent fructueuses et variées. En plus de reprendre son activité professionnelle de droit pendant plus de vingt ans, M. Lalonde a été nommé par le premier ministre Brian Mulroney au conseil d'administration d'Air Canada. Il siégea aussi au conseil d'administration de Culinar et de la Société d'énergie Foster Wheeler. Il a été choisi président du Musée des beaux-arts de Montréal de 1991 à 1997.

Mais avant tout, Fernand Lalonde classerait sûrement en tête de ses réalisations le fait d'avoir mis au monde, avec sa chère épouse Marie, ses enfants Marie-Claire, Élane et Benoit. Lors de l'hommage qui lui a été rendu lors de ses obsèques, ses enfants l'ont remercié : « Il nous a encouragés à nous émerveiller devant les beautés et les mystères de la vie et nous a fait partager dès notre plus jeune âge son amour pour la culture. En route pour les pistes de ski, il nous racontait les opéras qu'il nous faisait écouter dans la voiture. (...) Combien de fois l'a-t-on interrompu, dans son travail d'homme d'État, par un appel pour lui confier un chagrin ou une joie d'enfant, pour être accueilli chaque fois chaleureusement. »

« Papa reste tellement vivant dans nos cœurs et nos esprits que chaque promenade en nature, chaque ravissement à l'écoute d'une musique qu'il aimait, chaque réussite personnelle ou professionnelle sera un nouvel hommage à son endroit. »

M. David Birnbaum

Député de D'Arcy-McGee (2014-2022)



M. Fernand Lalonde en chambre.



M. Fernand Lalonde avec son épouse M^{me} Marie Elie.

Hommage

M. Yvon Picotte (1941-2024)



Source : BAnQ, Fonds du
ministère des Communications.
Photographe : Daniel Lessard.

Yvon Picotte

Député de Maskinongé
(1973-1994)

Décédé à Louiseville,
le 15 mai 2024
À l'âge de 83 ans

Un pilier de notre communauté

Aujourd'hui, c'est avec une immense émotion que je prends la plume pour rendre hommage à Yvon Picotte, un homme dont l'engagement et la dévotion ont profondément marqué notre communauté.

Du plus loin que je me souviens, Yvon a toujours fait partie de ma vie. Issu d'une famille de militants libéraux convaincus, Yvon était l'homme de la situation. Mais au-delà de sa carrière politique, c'est son après-carrière qui m'impressionne le plus. Alors que beaucoup choisissent de prendre une retraite bien méritée, Yvon a choisi de continuer à servir sa communauté avec la même passion et le même dévouement.

Yvon n'était pas seulement un politicien respecté, il était un véritable pilier de notre communauté. Sa fierté d'être un « petit gars de Louiseville » transparaissait dans tout ce qu'il faisait. Il portait en lui des valeurs de solidarité, de générosité et d'engagement envers les autres. Sa simplicité était l'une de ses qualités les plus touchantes et les plus appréciées. Ici, tout le monde l'appelait simplement Yvon. Que ce soit dans la rue, au marché ou lors des événements, il prenait toujours le temps d'écouter, de répondre et d'aider, peu importe qui s'adressait à lui. Cette familiarité et cette proximité qu'il entretenait avec chacun de nous faisaient de lui une figure véritablement accessible et respectée.

Yvon n'était pas seulement un leader, il était un ami, un voisin, un frère, un conjoint, un père, un grand-père. Il comprenait profondément les besoins et les aspirations de ceux qu'il servait. Son dévouement au Festival de la galette de sarrasin était remarquable. Il voyait dans cet événement non

seulement une célébration de notre patrimoine, mais aussi une occasion de rassembler et de renforcer notre communauté. Sans lui, je ne crois pas que le festival serait encore là aujourd'hui. Yvon le faisait pour apporter joie et convivialité, mais aussi pour la vitalité économique de notre région. Il savait que le festival était un moteur de développement local, attirant des visiteurs et stimulant l'économie locale. Sa grande force résidait dans sa capacité à rallier les gens autour de lui pour construire et développer ensemble.

Au sein du Club Richelieu de Louiseville et des Chevaliers de Colomb, Yvon incarnait toutes les qualités d'un bon bénévole. Il était généreux de son temps, infatigable dans ses efforts et toujours prêt à tendre la main à ceux qui en avaient besoin. Il a su transformer des idées en actions concrètes, améliorant la vie de tant de personnes autour de lui. Un bon bénévole, comme Yvon, se distingue par sa capacité à écouter, sa disponibilité constante et sa volonté de donner sans compter.

Son implication avec le Groupe RCM de Yamachiche est un autre témoignage de son cœur immense. En soutenant cette entreprise dédiée aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, Yvon a montré à quel point il croyait en l'inclusion et la dignité de chaque individu. Grâce à ses interventions, le Groupe RCM a pu perdurer. Il est à la base de son rachat par Soleno, ayant su guider l'organisation à travers de nombreuses tempêtes pour maintenir les personnes à l'emploi. Son engagement a permis à de nombreuses personnes de trouver leur place dans la société, de se sentir valorisées et respectées.

Yvon avait une force de conviction profonde. Il croyait fermement que nous avions le devoir collectif de

prendre l'héritage qui nous a été légué et de l'amener plus loin, de construire et surtout de s'investir pour notre communauté. En tant que membre de la Fabrique de Louiseville et de l'équipe pastorale, Yvon a apporté une lumière et une chaleur indéniables. Sa foi profonde et son désir de servir étaient évidents dans chaque geste, chaque parole de réconfort qu'il offrait. Il a su être une source de soutien spirituel et moral pour tant de personnes, un véritable phare dans les moments de difficulté.

Bien évidemment, je ne peux oublier son franc-parler et sa détermination dans ses actions. Il n'hésitait jamais à dire ce qu'il pensait et à défendre ce en quoi il croyait, même si cela pouvait parfois aller à contre-courant. Son honnêteté et son intégrité faisaient de lui un homme de confiance, quelqu'un sur qui on pouvait toujours compter pour dire la vérité et agir avec conviction. Yvon ne reculait jamais devant un défi; au contraire, il affrontait chaque obstacle avec courage et ténacité, cherchant toujours le meilleur pour sa communauté.

Yvon était un homme doté d'une capacité exceptionnelle à écouter et à comprendre les autres. Il nous laisse un héritage précieux : celui de l'amour de son prochain, du service désintéressé et de la fierté de nos racines. Qu'il soit en train de discuter avec des citoyens lors du festival ou de travailler avec de grands dirigeants, Yvon traitait chacun avec le même respect et la même attention.

Yvon, ta mémoire continuera de vivre à travers tes actions et les cœurs de ceux qui ont eu la chance de te connaître.

M. Marc H. Plante

Député de Maskinongé (2014-2018)

Yvon Picotte a été un monument de la politique québécoise. Il était un homme intelligent, brillant, parfois bouillonnant, mais toujours d'une très grande générosité. Derrière ce personnage qui pouvait paraître dur et fonceur se trouvait un homme très sensible... Il savait rire et pouvait aussi pleurer. Ses opinions étaient franches et libres de tout sentiment de malice.

M. Jean Charest

Premier ministre

du Québec (2003-2012)

Député de Sherbrooke (1998-2012)

Homage

M. Marcel Parent (1932-2024)



Source : Avis de décès de la maison funéraire Magnus Poirier

Marcel Parent

Député de Sauvé (1984-1998)

Décédé à Montréal,
le 22 août 2024
À l'âge de 92 ans

Le 22 août dernier, à l'âge de 92 ans, est décédé Marcel Parent, député de Sauvé de 1984 à 1998, modèle de service public et de dévouement.

Diplômé en éducation physique, Marcel Parent a fait ses premières armes dans le domaine du sport et du loisir. Président de l'Association canadienne des centres de loisirs de 1968 à 1972, il démontre déjà ses qualités de collaboration et son respect pour les initiatives communautaires. Il croit profondément dans le potentiel de la jeunesse. Défenseur des valeurs d'éducation et d'émancipation, il est membre du comité exécutif puis président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (1980-1984).

Élu député de Sauvé à l'occasion d'une élection partielle en 1984, il succède au ministre péquiste Jacques-Yvan Morin qui avait détenu cette circonscription depuis 1973. Marcel sera réélu en 1985, 1989 et 1994. Il était très fier d'affirmer qu'il avait gagné toutes ses batailles politiques y compris, pour son camp, les référendums et les consultations populaires. Il est vrai que Marcel avait su s'entourer d'une équipe de collaborateurs et de bénévoles dévoués partageant avec lui des valeurs d'engagement et d'entraide. D'ailleurs, la circonscription de Sauvé (devenue Bourassa-Sauvé) a toujours été représentée par un membre du Parti libéral du Québec depuis la première victoire de Marcel Parent.

Fidèle collègue du premier ministre Robert Bourassa qui plaçait en lui toute sa confiance, Marcel préside le caucus des députés du PLQ de 1989 à 1994 et est aussi adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation.

Marcel Parent quitte l'Assemblée nationale du Québec en 1998 et poursuit sa carrière politique sur la scène municipale. Dans la foulée des fusions municipales, il succède

à Yves Ryan, illustre maire de Montréal-Nord, alors la plus grande ville de banlieue sur l'île de Montréal avec plus de 80 000 habitants. D'abord désigné président de l'arrondissement, il est élu maire en 2005. Bénéficiant de l'estime de ses collègues de la ville centre, il préside les débats du conseil municipal de la Ville de Montréal jusqu'à son retrait de la vie politique en 2009.

Personnellement, je dois beaucoup à Marcel Parent. J'ai eu l'honneur et le privilège de lui succéder comme députée de Sauvé en 1998. Avec une rare générosité, il m'a accompagnée dans plusieurs événements lors de ma première campagne électorale. Ensuite, il m'a guidée dans les dédales de la politique québécoise. J'ai apprécié sa sagesse, son bon jugement, ses valeurs humanistes, sa patience mais aussi sa capacité à s'indigner tout en restant humble devant la complexité de la vie en société.

Alors qu'il était maire de Montréal-Nord, nous avons pu établir de précieuses collaborations menant notamment à la réalisation de la Maison culturelle et communautaire et d'un terrain de soccer professionnel. Marcel savait saisir les opportunités pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. Il aura mis ses valeurs d'équité et de justice sociale au service de tous et toutes.

Je retiens aussi son profond amour du Québec et son ambition pour la nation québécoise. Le drapeau du Québec a toujours flotté fièrement au sommet d'un mât devant sa résidence familiale. Le même drapeau flotte aussi sur le terrain de ma résidence. Marcel Parent restera toujours une source d'inspiration.

M^{me} Line Beauchamp

Députée de Sauvé (1998-2012)

Souvenons-nous de...



M. Luc Tremblay, député de Chambly de 1981 à 1985, décédé le 28 novembre 2023, à l'âge de 84 ans et deux mois.

Né à Chambly en 1939. Il était le fils de M. Uldéric Tremblay, fonctionnaire fédéral, et de M^{me} Rolande Lapalme.

M. Tremblay a terminé ses études secondaires à la Commission scolaire régionale de Chambly. Il a par la suite étudié en administration à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal en 1971 et en 1972.

Il a été mécanicien de machines calculatrices mécaniques de 1957 à 1959, commis dans un magasin de 1960 à 1961, représentant de produits de beauté en 1962 et agent d'assurance de 1962 à 1964. Il a également été courtier d'assurance de 1964 à 1967, représentant industriel pour la compagnie U.S.M. ltée en 1967 et en 1968, ainsi que directeur des ventes pour la même compagnie de 1969 à 1972.

En 1972, il devient président de la compagnie Rivetec inc., compagnie qu'il a lui-même fondée.

Conseiller municipal de Chambly de 1975 à 1979, il a été élu député du Parti Québécois dans cette circonscription en 1981. Il a ensuite été adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales du 21 février au 23 octobre 1985. Il a été défait en 1985.

Après sa défaite, il est retourné à son entreprise Rivetec et a fondé la compagnie Adhertec. Il a fusionné les deux compagnies sous le nom de Tec-N-Tec inc.

M. Luc Tremblay est décédé le 28 novembre 2023 à l'âge de 84 ans et deux mois. Il laisse dans le deuil sa conjointe Ginette Dubreuil, ses enfants Sylvie (Gilles Brassard), Stéphane (Isabelle Fortier) et Philippe Pelbois, le fils de sa conjointe Jeffrey Kühn (Caroline Morrison), ses petits-enfants Natacha, Daphné, Julien, Nicolas, Alexandra et Eli Otto, ses sœurs Lucie (Serge Lemieux), Lorraine (Jacques Truchon) et Anne (Guy Depocas), ses frères Pierre, Jacques et Marc, les membres de la famille Dubreuil, ainsi que plusieurs parents et amis.



M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil de 2014 à 2018, décédé en République dominicaine le 19 janvier 2024, à l'âge de 60 ans.

Né à Brownsburg en 1963.

M. St-Denis a obtenu un diplôme d'études collégiales au Collège Ahuntsic en 1982.

À partir de 1986, il devient gestionnaire et propriétaire d'entreprises privées.

Il a été président de la Chambre de commerce de Terrebonne en 1995 et en 1996, président fondateur de la Chambre de commerce régionale des Moulins de 1996 à 1998, et président d'honneur de la campagne « Galilée » (paniers de Noël) à Terrebonne en 1998. En 1999 et en 2000, il a été président du National Advisory Board de Rogers Québec et président de la Corporation du gala du Griffon d'Or à Terrebonne. Il a également été président fondateur du Club Kiwanis à Terrebonne en 2002 et président d'honneur de plusieurs tournois sportifs de bienfaisance de 2001 à 2012.

De 1998 à 2014, il a été président du Rassemblement scolaire des Affluents. Il a également été président de la commission scolaire des Affluents de 2007 à 2014. Il a été élu député libéral dans la circonscription d'Argenteuil en 2014. Il a par la suite été vice-président

de la Commission de l'économie et du travail du 2 juin 2014 au 9 février 2016 et adjoint parlementaire à la ministre responsable du Travail du 3 février 2016 au 17 avril 2018, date où il s'est retiré du caucus libéral. Il a été défait comme candidat indépendant en 2018.

M. Yves St-Denis est décédé en République dominicaine, le 19 janvier 2024, à l'âge de 60 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants Alexandre et Gabrielle, ses parents Madeleine et Yvon, son frère Serge, sa sœur Nicole, plusieurs autres parents, ainsi que de nombreux amis.



M. John Kehoe, député de Chapleau de 1981 à 1994, décédé le 4 février 2024, à l'âge de 89 ans.

Né à Gatineau en 1934. Il était le fils de M. William Kehoe, cultivateur et policier, et de M^{me} Mary Murphy.

M. Kehoe a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa en 1956 et est licencié en droit de l'Université McGill en 1959. Il a été admis au Barreau du Québec en 1960.

Il a exercé sa profession d'avocat avec Roy Fournier en 1960 et a ouvert son propre cabinet en 1961. En 1973, il devient membre du cabinet Kehoe et Blais puis, en 1978, membre du cabinet Kehoe, Blais et Robinson. Il a été avocat de la couronne à la Cour de bien-être social à Hull de 1960 à 1966, conseiller juridique de la Ville de Gatineau de 1964 à 1981, ainsi qu'avocat de la couronne pour le district judiciaire de Hull de 1971 à 1974.

Il a également été marguillier de Saint-Aloysius-de-Gatineau de 1969 à 1972, membre de la Légion royale de Gatineau, membre de la Chambre de commerce de Gatineau et membre des Chevaliers de Colomb.

Il a été élu député du Parti libéral dans la circonscription de Chapleau en 1981. Il a exercé ces fonctions jusqu'en 1994, où il ne s'est pas représenté. Du 14 août 1991 au 19 janvier 1994, il a été adjoint parlementaire au ministre de la Justice.

M. Kehoe laisse dans le deuil ses enfants Joanne (Richard Lafontaine), Terrance et Kenneth (Sandra McLaughlin), ses six merveilleux petits-enfants Émilie, Nicolas et Raphaël Lafontaine, Bryanne, Connor et TJ (Terrance Junior) Kehoe ainsi que ses arrière-petits-enfants et nombreux neveux et nièces. Il a précédé sa femme, Yolande Bourbonnais, décédée le 25 mai 2024.

Frère de Sœur Rita GSIC et Lewis (Colette), il fut prédécédé par ses frères et sœurs Vincent (feu Monica), Eileen (feu Frank), Elmer (feu Kay), Gerald (feu Carole, Lucille), James (feu Doreen), Theresa (feu Jérôme), Wilfred (feu Gisèle) et Harold (feu Raymonde). Il était le beau-frère de Gilles (Raymonde), Claudette et de feu Guy (feu Jacqueline).

Distinctions

Création de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques



MM. Claude Séguin, Federico Pasin,
Pierre-Carl Michaud, M^{me} Lisette Lapointe,
députée de Crémazie (2007-2012),
MM. Robert Parizeau et Eric Girard.
Source : HEC Montréal

En janvier 2023, l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC Montréal) s'est dotée d'une nouvelle chaire de recherche. Dirigée par le professeur Pierre-Carl Michaud, la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques vise à explorer les grands enjeux économiques du Québec en plus de rendre hommage au 26^e premier ministre de la province, qui a enseigné à HEC Montréal pendant plus de 20 ans.

Les travaux portent sur trois axes de recherche, soit les changements démographiques et leurs effets sur le marché de l'emploi, le financement des services sociaux et de santé par l'État dans un contexte de vieillissement de la population ainsi que les défis liés aux politiques sociales et à la répartition du revenu.

Plus précisément, la Chaire vise à comprendre les déterminants de la rareté de la main-d'œuvre et à évaluer les moyens mis en place ainsi que les solutions possibles afin de contrer ce phénomène. Il est question de concentrer la recherche sur la main-d'œuvre sous-utilisée (comme les travailleurs expérimentés) et la connexion entre les politiques de mobilité et de transport, de marché du travail et d'immigration, qui est peu étudiée sous une dimension économique.

La Chaire vise également à contribuer aux recherches sur la santé sous un angle économique. Il est notamment question de l'allocation des ressources nécessaires au maintien du système de santé et à une allocation efficace des ressources actuelles et projetées. Cet angle de recherche pourrait favoriser la découverte de solutions face à la croissance des dépenses dans ce domaine.

Finalement, la Chaire tentera d'évaluer la santé financière des ménages en analysant le rôle de l'épargne et des politiques gouvernementales sur celle-ci. Il sera question d'analyses de ces politiques sous les angles de l'efficacité et de la redistribution.

Cette Chaire de recherche a pu être créée grâce à la collaboration de la Fondation HEC Montréal, à l'appui financier du Fonds Jacques Parizeau, du gouvernement du Québec et de plusieurs partenaires tels que CDPQ, CGI, Québecor, Desjardins, Banque Nationale, Héroux-Devtek, Fonds de solidarité FTQ, Beneva, Groupe financier Banque TD, BMO, Énergir, CIBC et RBC.

« Rien n'aurait pu plaire davantage à Jacques Parizeau que de savoir qu'une chaire portant son nom serait créée par son alma mater sur les enjeux majeurs de politiques économiques touchant le Québec. Au nom de toute la famille, un très grand merci à tous ceux et celles qui ont œuvré à la réalisation de ce magnifique projet ».

Robert Parizeau

(HEC Montréal 1957),
président de la Fondation
Monique-et-Robert-Parizeau.



M. Henri-Paul Rousseau, M^{me} Nathalie de Marcellis-Warin et
M. Clément Gignac, député de Marguerite-Bourgeoys (2009-2012).
Source : HEC Montréal



MM. Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme (2014-2016), Daniel Paillé, député de Prévost (1994-1996), Eric Girard, député de Groulx depuis 2018, Pierre-Carl Michaud, Robert Parizeau, Claude Séguin, M^{me} Janie C. Béique, MM. Michel Patry et Grégoire Baillargeon. Source : HEC Montréal

Distinctions

M. Yvan Bordeleau accueilli au Panthéon des anciens du Collège Mont-Saint-Louis

Le Panthéon des anciens a été inauguré en septembre 2008 à l'occasion du 120^e anniversaire du Mont-Saint-Louis (MSL). Il s'agit du fruit d'une collaboration entre l'Association des anciens et la direction du Collège Mont-Saint-Louis (AAMSL).

Jusqu'à la fin des années 1960, le Mont-Saint-Louis est un collège de garçons. En 1969, le Collège Mont-Saint-Louis, devenu une association coopérative, accueille une clientèle de plus en plus mixte. Aujourd'hui, garçons et filles se côtoient pour ainsi dire en nombre égal.

L'AAMSL accueille au Panthéon des anciens du Mont-Saint-Louis M. Yvan Bordeleau, député d'Acadie (1989-2007), un homme engagé, un citoyen éclairé, conscient de l'importance de l'éducation pour former des citoyens responsables, solidaires et soucieux de la qualité de la vie démocratique.

Texte affiché au Panthéon

Natif de La Sarre en Abitibi, Yvan Bordeleau a fréquenté le Mont-Saint-Louis de 1954 à 1963. Titulaire d'un doctorat en psychologie industrielle et organisationnelle, il a été professeur titulaire et directeur du département de psychologie de l'Université de Montréal.

Au cours de sa carrière universitaire, à titre de responsable du programme pendant une dizaine d'années, il a contribué à mettre sur pied un programme unique de formation et de recherche en psychologie industrielle et organisationnelle de niveau maîtrise et doctorat dont la réputation a largement dépassé nos frontières.

Auteur et coauteur d'une quinzaine de livres publiés au Québec, en France et au Mexique, il a également contribué à plusieurs ouvrages, rédigé de nombreux articles et rapports de recherche. Comme conférencier, il a participé à plusieurs forums nationaux et internationaux. Dans ses intérêts de recherche et ses publications, il a développé une sensibilité particulière pour l'intégration des immigrants au marché du travail.

Député provincial de la circonscription de l'Acadie de 1989 à 2007, Yvan Bordeleau a été adjoint parlementaire (sécurité publique, affaires municipales, relations internationales, francophonie, éducation, loisirs et sports), porte-parole de l'opposition officielle (services gouvernementaux et déréglementation, transports, immigration et communautés culturelles). Il a également été membre de toutes les commissions parlementaires concernant les grands thèmes de l'action gouvernementale et vice-président de celles associées

aux institutions, aux finances publiques, au transport et à l'environnement.

En 2003, c'est à titre d'auteur qu'Yvan Bordeleau a présenté à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi proclamant la reconnaissance du Jour commémoratif du génocide arménien. Le Québec devenait ainsi la première province canadienne à reconnaître officiellement ce génocide dans une loi adoptée à l'unanimité par son Parlement.

Après son retrait de la vie parlementaire, il s'est engagé à soutenir le développement

de la philosophie pour l'éducation des jeunes à la citoyenneté. Dès 2016, il a été conseiller au développement du Centre international PhiloJeune (Section du Québec), conseiller au développement à l'Institut Philosophie Citoyenneté Jeunesse de l'Université de Montréal, puis désigné ambassadeur de l'Institut et de ses projets en 2018.

En 1988, il reçoit la médaille de Vermeil de la Société d'Encouragement au Progrès de France pour sa contribution à l'avancement de la psychologie du travail. Yvan Bordeleau est récipiendaire de la médaille du 125^e anniversaire de la

Confédération canadienne en 1992, fait Commandeur de l'Ordre de la Pléiade en 2010 et reçoit le Prix Jean-Noël-Lavoie du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec en 2021. Il est décoré de la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec en 2015 et en 2019.

Au cours des dernières années, notre ancien a publié au Québec et en France des ouvrages de vulgarisation sur les institutions politiques, les autres grands rouages de la démocratie représentative et la crise actuelle de la démocratie.



L'AAMSL accueille au Panthéon des anciens du Mont-Saint-Louis M. Yvan Bordeleau. Source : Collège du Mont Saint-Louis



Photo de gauche à droite : M^{mes} Isabelle Delisle, directrice scientifique et responsable des affaires professorales par intérim, Pauline Marois, doctorat *honoris causa* 2024, MM. Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS et Alexandre Cloutier, président de l'Université du Québec.
Source : INRS

Distinctions

Remise d'un doctorat honorifique par l'Institut national de la recherche scientifique à M^{me} Pauline Marois

Le 9 mai 2024, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a décerné un doctorat honorifique à M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec de 2012 à 2014 et députée de La Peltrie (1981-1985), de Taillon (1989-2006), de Charlevoix (2007-2012) et de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014).

Lors de cette cérémonie, la carrière exceptionnelle de M^{me} Marois a été soulignée. Première femme à avoir occupé le poste de première ministre, elle est également la personne ayant exercé le plus grand nombre de fonctions ministérielles dans toute l'histoire du Québec. Elle a occupé de nombreuses fonctions parlementaires, en plus d'être considérée comme l'une des grandes bâtisseuses du Québec moderne. M^{me} Marois est également la première femme à avoir été élue cheffe du Parti Québécois.

Pauline Marois s'est illustrée en politique par son développement de politiques sociales novatrices qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui. Elle s'est engagée dans plusieurs luttes, dont celles des droits des femmes, de l'égalité, contre la pauvreté ainsi que pour la promotion de la langue française. L'ex-première ministre s'est

également largement impliquée en éducation, où on lui doit la déconfectionnalisation du réseau pour un système plus laïque. On lui doit aussi la création des centres de la petite enfance, qui permettent aux Québécois et Québécoises de faire garder leurs enfants à prix modique. Ces réalisations marquant toutes les générations sont des legs importants pour la société québécoise. Son engagement a permis d'améliorer les conditions de vie de millions de personnes ainsi que de promouvoir l'égalité des chances. Tout au long de sa carrière, M^{me} Marois a été « [...] profondément animée par un désir de faire rayonner le Québec dans toute son unicité »¹⁸.

« Son engagement social et politique remarquable résonne avec la mission sociétale de l'INRS. Ce doctorat *honoris causa* reconnaît son apport considérable à la nation québécoise pendant trois décennies »¹⁹.

18. [L'INRS remettra trois doctorats honorifiques à des personnalités canadiennes influentes](#) | INRS Actualités.

19. *Ibid.*

Distinctions

Prix « Artisan de la Fête nationale » remis à M^{me} Louise Harel



M^{me} Louise Harel acceptant le prix « Artisan de la Fête nationale ». Source : Paul Ducharme

Le prix « Artisan de la Fête nationale » a été créé en 2009 par le Mouvement national des Québécoises et des Québécois. Il est remis chaque année afin de souligner la contribution des bénévoles et des organisateurs à la création d'un événement sans pareil célébrant la Fête nationale. Ces bénévoles sont plus de 15 000 à œuvrer partout au Québec. Pour l'occasion, les récipiendaires du prix se voient remettre une reproduction d'une œuvre de M. Armand Vaillancourt, conçue spécialement pour cette distinction.

Cette année, le prix « Artisan de la Fête nationale » a été remis à M^{me} Louise Harel, députée de Maisonneuve (1981-1989) et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008). Au cours des huit dernières années (2016 à 2023), M^{me} Harel s'est impliquée en tant que bénévole au sein du conseil d'administration du Comité de la Fête nationale du Québec à Montréal (CFN). Pendant cette période, elle a été présidente pendant cinq ans, où elle a consacré un nombre incalculable d'heures

afin d'assurer le bon déroulement de la Fête. Par son implication, M^{me} Harel s'est assurée que cet événement soit à la hauteur année après année, ce qui n'est pas une mince tâche pour un événement de cette envergure. En tant que présidente bénévole, l'ex-parlementaire s'est distinguée par sa grande générosité, sa ténacité et sa détermination d'organiser chaque année une Fête nationale digne de ce nom.

Par son engagement, autant communautaire que politique, M^{me} Harel a laissé sa marque sur la société québécoise. En plus d'avoir été la première femme élue à sept reprises de manière consécutive à l'Assemblée nationale et d'avoir occupé de nombreuses fonctions parlementaires et ministérielles, M^{me} Harel a marqué l'histoire en devenant la première femme à présider l'Assemblée nationale du Québec ainsi que l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF).

« En mon nom personnel et celui du Conseil général de la SSJB, je tiens à saluer tout le travail et l'engagement de Louise Harel et son apport indéniable à la Fête nationale. M^{me} Harel a été un pilier sur qui on a pu compter pendant les cinq années de son mandat. Nous avons pu disposer de sa grande générosité par rapport à son expérience et tout son savoir-faire. Sa force, ses convictions, son calme et son intelligence font d'elle une personne unique et inspirante pour toutes celles et tous ceux qui ont la chance de la côtoyer. Nous ne pouvons que la remercier grandement pour tout le travail qu'elle a accompli avec nous ».

M^{me} Marie-Anne Alepin

présidente générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), organisme qui tient les rênes de la Fête nationale dans la Métropole depuis 1834 et qui mandate le CFN pour son organisation depuis 1970.

Distinctions

Une murale en hommage à M. René Lévesque

Le 23 août 2024, une murale a été inaugurée en hommage à René Lévesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985. Située dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, aux abords de l'autoroute Métropolitaine, la murale est peinte sur le mur d'un édifice appartenant à la Société québécoise des infrastructures (SQI) au 190, rue Crémazie Est. On y voit un portrait réaliste du chef du Parti Québécois accompagné d'une fleur de lys et de la citation suivante : « Que s'affirme un peuple libre qui puisse exprimer en français, avec son accent à lui, toutes les dimensions du monde d'aujourd'hui ». Ce projet est

une réalisation de la Fondation René-Lévesque.

L'œuvre a été produite par l'organisme de bienfaisance MU et réalisée par le muraliste Kevin Ledo. L'artiste, portraitiste de renom, a voulu « [...] transmettre le rôle de René Lévesque en tant que leader visionnaire qui a défendu et promu une identité québécoise forte »²⁰.

L'inauguration est survenue un jour avant le 102^e anniversaire de naissance du premier ministre, qui est né le 24 août 1922. Cet événement a également eu lieu à quelques jours du 47^e anniversaire de l'adoption de la Loi 101, adoptée le 26 août 1977. Plusieurs personnes ont assisté au dévoilement, parmi lesquelles se retrouvaient M^{me} Suzanne Lévesque, fille de M. Lévesque, M. Jean-François Roberge, ministre de la Langue française, M. Lucien Bouchard,

premier ministre du Québec (1996-2001) et député de Jonquière (1996-2001), également président d'honneur de l'Année Lévesque, M. Paul St-Pierre-Plamondon, chef du Parti Québécois, M^{me} Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal, M^{me} Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension et des représentants de la Fondation René-Lévesque et de MU.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Année Lévesque, une initiative de Québecor en collaboration avec Hydro-Québec et la participation financière du gouvernement du Québec, qui célèbre le 100^e anniversaire de naissance du premier ministre. Plusieurs commémorations ont eu lieu en 2022 et en 2023 afin de souligner cette date.



Dignitaires et invité(e)s lors de l'inauguration de la murale le 23 août 2024. Source : Fondation René-Lévesque.

20. [Une grande murale en hommage à René Lévesque sera bientôt réalisée à Montréal \(newswire.ca\)](https://www.newswire.ca)

Distinctions

M. Pierre Moreau, nouveau sénateur canadien

Le 25 septembre dernier, M. Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville (2003-2007) et de Châteauguay (2008-2018), a été assermenté en tant que sénateur au Parlement canadien. Il y siège à titre de sénateur indépendant.

Avocat de formation, M. Moreau se lance en politique provinciale aux élections générales de 2003 dans Marguerite-D'Youville. Il est par la suite élu dans Châteauguay en 2008, puis réélu en 2012 et en 2014. Au cours de ses mandats, il a notamment été ministre des Transports, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du

territoire, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ainsi que président du Conseil du trésor.

Par voie de communiqué, M. Justin Trudeau affirme que « L'expérience et l'expertise que possède M. Moreau profiteront grandement au Sénat. Il y sera un important porte-parole pour sa communauté et le Québec tout entier ».

M. Moreau comble actuellement un siège qui était vacant pour le Québec, soit celui de la division sénatoriale Les Laurentides.



Le sénateur M. Pierre Moreau entouré des sénateurs MM. Clément Gignac et Marc Gold.
Source photo : Sénat du Canada.

Distinctions

Le Prix de la justice 2023 remis à M. Benoît Pelletier à titre posthume



Benoît Pelletier

Député de Chapleau
(1966-1970)

Le 1^{er} octobre dernier, M. Benoît Pelletier, député de Chapleau (1998-2008), s'est vu décerner le Prix de la justice 2023 à titre posthume. Cette distinction est remise aux personnes qui ont favorisé l'accès à une justice de meilleure qualité et fait évoluer le système de justice québécois au bénéfice de la société. Le prix a été remis par le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Simon Jolin-Barrette.

Au cours de sa carrière, M. Pelletier a marqué profondément les paysages politiques et juridiques du Québec et du Canada. Son dévouement inébranlable concernant les droits fondamentaux ainsi que son travail pour favoriser la coopération intergouvernementale a largement influencé les relations entre le Québec et le Canada. Ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, il a élaboré de nombreuses ententes en plus d'être « l'un des principaux architectes du Conseil de la Fédération »²¹.

À travers ses contributions académiques, ses nombreuses publications et ses interventions en tant que député et ministre, M. Pelletier a enrichi le débat public sur les questions constitutionnelles et fédérales, en plus de démontrer

l'importance de la protection de la langue française. Le Prix de la justice reconnaît non seulement son parcours exceptionnel, mais aussi son impact durable sur le domaine du droit et son engagement pour une justice accessible et équitable pour tous. Il s'agit de la plus haute distinction honorifique du milieu juridique.

M^{me} Danièle Goulet, épouse de M. Pelletier, a accepté cet honneur au nom de son mari et de leurs enfants. Lors de son discours, elle a tenu à rappeler l'affection que portait son mari pour la société québécoise, le droit constitutionnel et la langue française. Selon M^{me} Goulet, M. Pelletier était fier d'appartenir à cette société et de pouvoir contribuer à son épanouissement.

Le jury était composé de M. Didier Lluelles (issu du milieu de l'enseignement), M. Robert Dutrisac (représentant le domaine médiatique), ainsi que de M^{mes} Linda Goupil, députée de Lévis (1998-2003) et Léa Clermont-Dion (représentant le public). Il était présidé par la juge en chef du Québec, l'honorable Manon Savard.



M^{me} Danièle Goulet et M. Normand Jutras.
Source : Gouvernement du Québec



M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et député de Borduas en compagnie de M^{me} Danièle Goulet.
Source : Gouvernement du Québec

21. « <https://www.fd.ulaval.ca/actualites/deux-diplomes-laureats-du-prix-de-la-justice-du-quebec-2023> »
Deux diplômés lauréats du Prix de la justice du Québec 2023.

Distinctions

M. Jean-Marc Lacoste, nouveau membre du Groupe des Grands Verdunois



Source : Groupe des
Grands Verdunois

Jean-Marc Lacoste

Député de Sainte-Anne
(1976-1981)

Le 7 novembre dernier, M. Jean-Marc Lacoste a été intronisé au cercle du Groupe des Grands Verdunois pour l'année 2024. Cette distinction lui a été remise lors de la 32^e Soirée de Proclamation des Grands Verdunois, qui récompense chaque année des citoyens qui ont participé au développement de la ville de Verdun. Ce cercle se distingue par l'implication de ses membres dans les sphères de l'économie, de l'éducation, de la santé, des sports et des loisirs ainsi que dans les domaines social et communautaire.

M. Lacoste s'est illustré dans la ville en contribuant de façon importante à la vie économique. Il a notamment été président de la campagne de financement de la Société canadienne du cancer en 1974 en plus d'être membre du conseil d'administration du Centre d'hébergement Real-Morel en 1975. Au niveau de l'éducation et de la

culture, il s'est démarqué en étant conseiller exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Verdun, initiateur du Centre socioculturel en plus d'être membre fondateur du Club Optimiste Verdun-l'Île-des-Sœurs. M. Lacoste a également contribué aux loisirs et aux sports en occupant le poste de directeur des Loisirs Notre-Dame-de-la-Paix, ainsi qu'en étant animateur à Héritage Laurentien et chroniqueur faune à la radio.

Ex-parlementaires en action



Mario Dumont

Député de Rivière-du-Loup (1994-2009)

Le 26 août 2024, M. Mario Dumont a lancé sa nouvelle émission à la barre de QUB Radio. « Le nouveau 99,5 de Montréal » repose sur les opinions et perceptions de M. Dumont et de ses collaborateurs sur plusieurs enjeux d'actualité. Il est accompagné de M. Alexandre Dubé, qui commente l'actualité et les sports et de M^{me} Isabelle Perron, qui commente la culture, les réseaux sociaux et la météo. D'autres experts se joignent périodiquement à ce trio, notamment, M. Stéphan Bureau, à l'actualité américaine et internationale, M^{me} Yasmine Abdelfadel et M. Antoine Robitaille à la politique, M. Félix Séguin aux affaires judiciaires, M. Francis Gosselin à l'économie et aux finances et M. Benoît Dutrizac à l'actualité en général. M. Dumont est en ondes du lundi au vendredi entre 6 h et 9 h.



Saul Polo

Député de Laval-des-Rapides (2014-2022)

Source : Armateurs du Saint-Laurent (LinkedIn)

M. Saul Polo a été nommé directeur général des Armateurs du Saint-Laurent (ASL), un organisme à but non lucratif dédié à la représentation et à la promotion des intérêts des armateurs domestiques. Cette organisation regroupe des entreprises qui exploitent une flotte de 130 navires qui naviguent en eaux canadiennes et dans l'Arctique, tout en générant près de 27 000 emplois au Québec. M. Polo contribuera à renforcer l'engagement de ASL auprès de ses membres, à développer de nouveaux partenariats, en plus de promouvoir le transport maritime au Québec et au fédéral.



Christian Lévesque, député de Lévis (2007-2008)

Janvier Grondin, député de Beauce-Nord (2003-2012)

Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière (2003-2022)

Le 19 mars 2024, ces ex-parlementaires ont assisté au lancement du livre *À la conquête du pouvoir – comment une troisième voie politique s'est imposée au Québec*. Ce livre, rédigé par MM. Pascal Mailhot et Éric Montigny, relate l'histoire de la « troisième voie » politique tracée par l'Action démocratique du Québec (ADQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ), entre le fédéralisme et l'indépendantisme. Il fait également état des ambitions personnelles de MM. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup (1994-2009) et François Legault, en plus de raconter l'histoire de la création des deux partis. Il est notamment question du virage nationaliste de la CAQ en 2015 et comment M. Dumont est devenu chef de l'ADQ à l'âge de 23 ans. Cet essai comporte plusieurs inédits de la vie politique des acteurs concernés, allant des réalisations aux échecs. Ce livre souligne aussi le 30^e anniversaire de la création de l'ADQ.



Claude Morin

Député de Louis-Hébert (1976-1981)

La série Claude Morin : un jeu dangereux

En 2023, Claude Morin a fait l'objet d'une série diffusée sur la plateforme *Vrai* concernant des rencontres secrètes qu'il aurait eues avec des agents de la GRC. Cette série de quatre épisodes relate les détails de *l'affaire Morin*, qui a éclaté au grand jour en 1992. La réalisation de cette série a été possible grâce à une enquête menée par l'historien M. Dave Noël et le journaliste M. Antoine Robitaille du Devoir. On y retrouve plusieurs entrevues tirées d'archives et d'extraits d'entrevues avec M. Morin. Il s'agit d'une série captivante qui lève le voile sur cette période importante des années 1970.



Claude Lachance

Député de Bellechasse (1981-1985 et 1994-2003)

Le 18 août 2024, le lancement de la biographie de M. Claude Lachance, « La passion de Bellechasse », a eu lieu à Saint-Nazaire. Plus de 120 personnes ont assisté à ce dévoilement, dont M^{me} Linda Goupil, députée de Lévis (1998-2003). Dans ce livre, M. Lachance revient autant sur sa vie personnelle et familiale que sur sa vie politique. Il fait état de ses souvenirs et a publié de nombreuses photographies qu'il a prises au fil des années. Il y relate également son engagement à titre de maire et ses trois mandats de parlementaire, une biographie effectuée par M. Serge Lamontagne, journaliste à *La Voix du Sud*.

Source : La Voix du Sud



M. Claude Lachance et M^{me} Jacinthe Bruneau, sa conjointe.

Source : La Voix du Sud



Marie Montpetit

Députée de Crémazie (2014-2022)

Depuis le 2 juillet 2024, M^{me} Marie Montpetit est présidente-directrice générale de la Fédération des cégeps. Elle est la première femme à occuper ce poste à la Fédération depuis sa création en 1969. M^{me} Montpetit a notamment été retenue « pour sa vision stratégique, ses qualités de leader incitatrice, sa capacité à négocier des ententes complexes, ses habiletés de concertation et de collaboration et sa fine connaissance de l'appareil gouvernemental québécois »²². Sa nomination marque une étape importante et historique pour l'organisation.

Source :
Marc-Antoine Charlebois



Martin Coiteux

Député de Nelligan (2014-2018)

En novembre 2023, M. Martin Coiteux a été nommé professeur associé au Département d'affaires internationales au HEC Montréal. À ce titre, son mandat consistera, entre autres, à participer à l'enseignement des matières données au département des affaires internationales. M. Coiteux contribuera également à créer de nouveaux outils pédagogiques et des contenus de formation à l'intention du grand public. Grâce à son expertise, il collaborera à la vulgarisation des notions de politiques économiques et de ses grands enjeux; tout ceci, dans le but d'en améliorer la compréhension et de développer la culture économique de la population.

Source : HEC Montréal



M^{me} Christine St-Pierre, députée d'Acadie (2007 à 2022)

M^{me} Line Beauchamp, députée de Sauvé (1998-2003) et Bourassa-Sauvé (2003-2012)

M^{me} Liza Frula, députée de Marguerite-Bourgeoys (1989 à 1998)

M^{me} Louise Beaudoin, députée de Chambly (1994-2003) et Rosemont (2008-2012)

Elles ont participé à la cérémonie d'ouverture du festival Cinémania qui a eu lieu à Montréal le 1^{er} novembre 2023. Cet événement a été l'occasion pour ces quatre ex-parlementaires et anciennes ministres de la Culture, de se retrouver et assister à la première sortie nord-américaine du film *Le procès Goldman*, en présence du réalisateur Cédric Kahn.

22. « <https://fedecgeps.ca/communiqués/2024/05/nomination-a-la-presidence-direction-generale-de-la-federation-des-cegeps> »
Nomination à la présidence-direction générale de la Fédération des cégeps – Fédération des cégeps.



Source : BAnQ-
Lionel-Groulx_Pauline,
Vivien Gaumand

Pauline Marois

Députée de La Peltre (1981-1985), Taillon (1989-2006), Charlevoix (2007-2012) et Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014), Première ministre (2012-2014)

En 2024, la Fondation Lionel-Groulx a organisé une série d'entretiens ayant pour titre : *Douze lois qui ont marqué le Québec*. Dans cette série d'entretiens, la Fondation s'intéresse à douze lois du droit civil qui ont structuré durablement le Québec. Ces entretiens sont organisés en partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec et QUB et présentés par l'animatrice et vulgarisatrice en histoire, M^{me} Myriam Wojcik. Ces entretiens ont été présentés devant public dès février 2024 à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque. Le 25 mai 2024, M^{me} Pauline Marois était invitée à un entretien qui portait sur la Loi des Centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.



Source : La Presse

Monique Simard

Députée de La Prairie (1996-1998)

Le 10 juin 2024, M. Mathieu Lacombe, à titre de ministre de la Culture et des Communications, de ministre responsable de la Jeunesse et de ministre responsable de la région de l'Outaouais, a annoncé la création du Groupe de travail sur l'avenir de la production télévisuelle et cinématographique québécoise. Ce groupe sera co-présidé par M^{me} Monique Simard et M. Philippe Lamarre. Son mandat consistera à analyser et à réviser le système de financement et les budgets existants ainsi que le fonctionnement de l'industrie audiovisuelle, ce qui permettra d'identifier explicitement les procédures, les programmes, les règlements ainsi que les lois à modifier ou à instaurer.



Christian Lévesque

Député de Lévis (2007-2008)

Au cours de l'été 2024, M. Christian Lévesque a déménagé à Dubaï pour occuper la présidence de Global Ethix International. Dans ce nouveau rôle, il travaillera aux côtés de nombreux associés répartis dans plus de 11 pays. Il soutiendra des leaders internationaux sur des sujets cruciaux tels que la responsabilité sociétale des entreprises et des pays, la prévention de la corruption, la bonne gouvernance, ainsi que les relations gouvernementales, le marketing et les relations publiques.



Marie Malavoy

Députée de Sherbrooke (1994-1998) et Taillon (2006-2014)

En 2024, M^{me} Marie Malavoy, présidente du Comité des femmes ex-parlementaires, a collaboré avec le journal *Le monde* afin de faire état de la situation des femmes en politique. En 2022, le Comité avait fait part de sa préoccupation concernant le départ volontaire des femmes de la politique, de façon nettement plus importante que les hommes. Ce faisant, un projet de recherche concernant cette problématique a été lancé. M^{me} Malavoy a discuté des résultats préliminaires de ce projet de recherche dans le journal *Le monde*, en affirmant que les femmes veulent, avant tout, se sentir utiles et que leurs compétences et leur expérience soient mises à profit. Si elles ne peuvent pas s'investir dans des dossiers à retombées concrètes dans la société, elles sont plus susceptibles de vouloir quitter la politique.



Lise Lavallée

Députée de Repentigny (2014 à 2022)

En 2024, M^{me} Lise Lavallée a été nommée au conseil d'administration de la fondation Jeanne-Mance. Cette fondation a pour mission d'offrir du soutien et de l'accompagnement professionnel en soins spirituels auprès des personnes en fin de vie ainsi qu'à leurs proches. Cela permet aux personnes touchées d'obtenir de l'aide afin de cheminer dans ces périodes difficiles.

Le 13 mars 2024, lors de la journée régionale de lutte contre l'exploitation sexuelle, qui a eu lieu au Club de Golf Montcalm de Lanaudière, M^{me} Lavallée a également pris la parole comme invitée d'honneur. Lors de cet événement, plusieurs participant(e)s se sont exprimé(e)s sur cette réalité.



Richard Campeau

Député de Bourget (2018-2022)

En juin et septembre 2024, M. Richard Campeau a présenté le système démocratique québécois aux personnes nouvellement arrivées au Québec, reçues par l'organisme Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal (AIEM). Cette activité fut l'occasion pour M. Campeau de discuter avec l'AIEM de nombreux sujets, tels que l'intégration des immigrant(e)s, le partage des compétences, ainsi que le rôle des député(e)s.

Il a d'ailleurs enregistré une capsule pour expliquer le rôle d'un(e) parlementaire au Québec, elle est disponible en ligne : [AIEM – Le rôle des députés parlementaires au Québec](#).



Carole Poirier

Députée d'Hochelaga-Maisonneuve (2008-2018)

En juin 2024, M^{me} Carole Poirier a été nommée au sein du conseil d'administration (CA) de la Fondation Jean-Charles Bonenfant, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois. M^{me} Poirier a été nommée en remplacement de M. Raymond Brouillet qui a démissionné du CA après vingt ans de participation à titre de membre.



Michel Morin

Député de Nicolet-Yamaska (1994-2007)

M. Michel Morin était présent lors du lancement du 15^e numéro de la revue *Empreintes*, au Magasin général Le Brun de Maskinongé. Cette édition, dirigée par l'historien Pierre Lanthier, fait découvrir des figures importantes au lectorat de la MRC où M. Morin est préfet. M. Morin est d'ailleurs président de cette revue depuis neuf ans.



Source : Stéphane Lessard, Le Nouvelliste



Deux Caro aux micros avec Caroline Simard

Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2014-2018)

Des ex-parlementaires ont continué à partager leurs expériences de vie personnelle et politique en ondes à CKRL 89,1 FM Québec, le lundi de 8 h à 8 h 55, avec M^{mes} Caroline Stephenson, animatrice des Matins éphémères et Caroline Simard. Parmi les participants de ces entrevues, on compte : M^{me} Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2018-2022), M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean (2008-2018), M^{mes} Christine Saint-Pierre, députée d'Acadie (2007-2022), Lise Lavallée, députée de Repentigny (2014-2022), MM. Gaétan Barrette, député de La Pinière (2014-2022), Gilbert Paquette, député de Rosemont (1976-1985), Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup (2009-2012) et Rivière-du-Loup-Témiscouata (2012-2018), Guy Ouellette, député de Chomedey (2007-2022) et M^{me} Louise Harel, députée de Maisonneuve (1981-1989) et Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008).



**Lise
Thériault**

**Députée d'Anjou
(2002-2011) et
d'Anjou-Louis-Riel
(2011-2022)**



**Jonathan
Valois**

**Député
de Joliette
(2003-2007)**

Source : LinkedIn



**David
Heurtel**

**Député
de Viau
(2013-2018)**

Source : LinkedIn



**Lawrence
Cannon**

**Député
de La Peltre
(1985-1994)**

Source : Ordre
de Gatinéau



**Véronique
Hivon**

**Députée
de Joliette
(2008-2022)**

Source : LinkedIn

[L'agenda, une nouvelle émission politique à Radio-Canada avec Lise Thériault, députée d'Anjou \(2002-2011\) et d'Anjou-Louis-Riel \(2011-2022\), Jonathan Valois, député de Joliette \(2003-2007\), David Heurtel, député de Viau \(2013-2018\), Lawrence Cannon, député de La Peltre \(1985-1994\) et Véronique Hivon, députée de Joliette \(2008-2022\)](#)

Une nouvelle émission a vu le jour à Radio-Canada à l'automne 2024. L'agenda, une émission de 30 minutes couvrant l'actualité politique animée par M. Alec Castonguay, a pu compter sur la participation de plusieurs ex-parlementaires pour sa première saison. M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette (2008-2022), M. David Heurtel, député de Viau (2013-2018), M. Jonathan Valois, député de Joliette (2003-2007), M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou (2002-2011) et d'Anjou-Louis-Riel (2011-2022) et M. Lawrence Cannon, député de La Peltre (1985-1994) ont pu émettre leurs opinions sur les avènements et controverses politiques des derniers mois.



Source : La Presse

Marie-Chantal Chassé

Députée de Châteauguay (2018-2022)

M^{me} Marie-Chantal Chassé a livré un témoignage rempli de sincérité au journal *La Presse* en juillet 2024. Elle relate son entrée en politique et sa nomination à titre de ministre de l'Environnement dans le gouvernement de François Legault. L'ex-parlementaire aborde les effets que cette nomination a eus sur sa famille, sur elle, ainsi que sur son image dans les médias. M^{me} Chassé s'entretient également par rapport à son départ de la politique et à sa vie après son mandat.



Source : Carleton University

Émilie Foster

Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2018-2022)

M^{me} Émilie Foster a été nommée Fellow au sein du programme Clayton H. Riddell Master of Political Management jusqu'en 2027. En tant que professeure associée, elle contribue à l'institution et au développement du programme de politique appliquée. Ce programme unique au Canada forme des leaders et du personnel politique de haut niveau. C'est une ressource précieuse pour les personnes qui souhaitent se spécialiser en politique et en affaires publiques.



Source : Le diplôme avant la médaille

Sébastien Proulx

Député de Trois-Rivières (2007-2008) et Jean-Talon (2015-2019)

M. Sébastien Proulx est bénévole pour le Diplôme avant la Médaille, un organisme à but non lucratif qui utilise le sport comme source de motivation. Cet organisme vise à rendre les élèves athlètes responsables de leurs actes afin qu'ils et elles fournissent les efforts nécessaires à leur réussite scolaire. Ce faisant, le temps de jeu accordé à chaque élève lors de matchs correspond aux efforts qu'il et elle a consacrés à ses études. Étant donné que c'est le dévouement aux études qui est récompensé plutôt que les résultats scolaires, les personnes en situation d'échec peuvent aussi participer aux matchs.

En tant que tuteur, M. Proulx aide les élèves à surmonter leurs difficultés scolaires en offrant du tutorat d'une durée d'au moins une heure par semaine. L'organisme offre divers outils afin de soutenir les élèves et les bénévoles, comme un cahier de suivi, un cahier de formation et un manuel du tutorat, ainsi que des outils en ligne.



Antonio Flamand

Député de Rouyn-Noranda (1966-1970)

En octobre 2024, le plus récent documentaire de M. Félix Rose a paru dans les salles de cinéma du Québec. *La bataille de Saint-Léonard* relate l'histoire de cette crise linguistique qui a mené à l'adoption de la loi 101. Plus précisément, le film raconte l'affrontement entre Mario Barone, qui prônait la liberté d'envoyer les enfants dans des écoles bilingues, et Raymond Lemieux, un ardent défenseur des écoles francophones. Parmi les nombreuses images d'archives utilisées dans ce documentaire, il est possible d'apercevoir MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Rémi Paul, René Levesque et Camille Laurin. M. Antonio Flamand, député de Rouyn-Noranda (1966-1970) intervient dans le film.

Emmanuel Dubourg

Député de Viau (2007-2013)

Dans le cadre de l'édition 2023 et 2024 du Mois de l'histoire des Noirs, Emmanuel Dubourg a organisé à deux reprises une Table ronde d'élu(e)s et sénateurs noir(e)s du Grand-Montréal. Cette initiative permet non seulement de créer des liens non partisans, mais aussi de donner l'exemple aux plus jeunes. Pour la première rencontre, les invités venaient de Montréal alors qu'en 2024, c'étaient les personnalités politiques du Québec.



M. Emmanuel Dubourg entouré des personnalités invitées à la Table ronde du Mois de l'histoire des noir(e)s 2023, notamment M. Frantz Benjamin, député de Viau depuis 2018, M^{mes} Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé depuis 2022, Shirley Dorismond, députée de Marie-Victorin depuis 2022 et M. Christopher Skeete, député de Sainte-Rose depuis 2018.



Lise Thériault

**Députée d'Anjou
(2002-2011) et
d'Anjou-Louis-Riel
(2011-2022)**



Manon Blanchet

**Députée de
Crémazie
(1998-2003)**

À la suite d'un appel de candidatures pour devenir membres du Comité consultatif 2024-2027 de Lobbyisme Québec, M^{mes} Lise Thériault et Manon Blanchet ont été nommées à titre de membres de la catégorie Titulaires de charges publiques. Les deux expliquent leur motivation ainsi :

- « Dans mon parcours professionnel, il était temps pour moi de redonner au suivant. Je souhaite pouvoir partager mon expérience pour contribuer à une pratique transparente et saine du lobbyisme. » M^{me} Manon Blanchet
- « Les questions d'éthique, de transparence et de déontologie m'ont toujours interpellée, comme élue mais aussi avant la politique. Je crois que la confiance du public envers les institutions et la démocratie est très fragile. Il faut donc renforcer cette confiance et l'implication au Comité consultatif est un excellent moyen d'y arriver, en plus de contribuer à combattre le cynisme des citoyens. » M^{me} Lise Thériault



Site internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles
à cette adresse.

 <https://www.facebook.com/cepanq>

 <https://www.linkedin.com/company/cepanq/>